

Évaluation du service civique

Résultats de l'enquête sur les parcours et les missions des volontaires

QUENTIN FRANCOU

- Chargé d'études, INJEP
- En collaboration avec Adélaïde CELLARD-CHILLÈS, chargée de mission, Agence du service civique

Évaluation du service civique

Résultats de l'enquête sur les parcours et les missions des volontaires

Quentin Francou, chargé d'études INJEP

Pour citer ce document

FRANCOU Q., 2021, *Évaluation du service civique. Résultats de l'enquête sur les parcours et missions des volontaires*, INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude.

Remerciements

L'auteur tient à remercier Adélaïde Cellard-Chillès, chargée de mission à l'Agence du service civique. La conception et le pilotage de l'enquête Service civique, ainsi que les premières publications, ont été réalisés en binôme avec elle. Elle a également participé au lancement de ce projet de rapport et à sa relecture finale. Le chapitre 10 s'appuie en grande partie sur le numéro 39 d'*INJEP Analyses et Synthèses*, dont elle est co-autrice.

L'auteur remercie également Johan Herard, stagiaire à l'Agence du service civique, et Alban David, chargé d'études apprenti à l'INJEP, qui ont collaboré respectivement à la rédaction du chapitre 3 et du chapitre 5.

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 5 |
| La genèse et l'évolution du service civique | 5 |
| Le contexte de l'enquête Service civique : un élément central de l'évaluation du dispositif | 5 |
| Évaluer le service civique à l'aune de ses objectifs | 6 |
| 1. LES PARCOURS ET LES PROFILS SOCIAUX DES VOLONTAIRES | 9 |
| Une majorité de femmes | 9 |
| Des origines sociales légèrement plus favorisées, et une nette surreprésentation des enfants d'agents publics | 10 |
| Des origines géographiques similaires à celles de l'ensemble des jeunes | 12 |
| Le service civique intervient à des moments variés du parcours de formation | 13 |
| Les filières professionnalisantes sont moins représentées parmi les volontaires en service civique | 13 |
| Des spécialités d'études tournées vers le domaine social plutôt que vers la science ou l'industrie | 15 |
| Plus de la moitié des volontaires ont eu une expérience professionnelle dans les deux ans avant la mission | 16 |
| Une typologie pour synthétiser les parcours scolaires et professionnels en amont de la mission | 17 |
| 2. POURQUOI S'ENGAGER DANS UNE MISSION DE SERVICE CIVIQUE ? | 21 |
| Expérience professionnelle et revenus, premières motivations | 21 |
| Les plus diplômés sont plus souvent motivés par l'intérêt général | 22 |
| Les femmes plus intéressées par l'expérience professionnelle | 24 |
| Le domaine de la mission : premier critère du choix des volontaires | 25 |
| Un processus de candidature différencié selon les ressources scolaires des volontaires. | 26 |
| 3. LES VOLONTAIRES EN SITUATION DE HANDICAP | 27 |
| Deux manières différentes de mesurer le handicap | 27 |
| Les profils des jeunes en situation de handicap reconnu administrativement | 29 |
| En amont de la mission : des études plus courtes et de plus longues périodes de chômage | 31 |
| Les volontaires handicapés plus motivés par l'intérêt général que par le revenu | 32 |
| Peu de différences entre les missions des handicapés et des valides | 33 |
| Six mois après la fin de leur mission, les volontaires handicapés sont deux fois plus souvent au chômage | 34 |
| 4. TYPES D'ORGANISMES D'ACCUEIL ET ACTIVITÉS CONFIEES AUX VOLONTAIRES | 35 |
| Les types d'organismes d'accueil | 35 |
| Les activités réalisées par les volontaires | 36 |
| Les activités les plus typiques de chaque type d'organisme | 38 |
| Les sept catégories de missions | 39 |
| 5. COMMENT LES VOLONTAIRES SONT-ILS ENCADRÉS ET VIVENT-ILS LEUR MISSION ? | 43 |
| Les différents types d'encadrement | 43 |
| Des conditions d'encadrement qui laissent généralement moins d'autonomie qu'à des salariés | 45 |
| Par rapport aux salariés, les volontaires se sentent plus utiles, mais s'ennuient plus souvent | 46 |
| Des dimensions du « vécu du travail » fortement corrélées entre elles | 47 |
| Les motivations initiales influencent la façon de vivre la mission | 50 |

| | |
|---|-----------|
| 6. CONDITIONS DE VIE | 51 |
| Les autres activités des volontaires pendant leur mission | 51 |
| Une majorité de volontaires vit chez ses parents | 52 |
| Un budget moins contraint que celui des étudiants | 53 |
| Seule la perception de bourses d'études est corrélée à un meilleur niveau de vie | 55 |
| Une perception des besoins mensuels qui varie selon l'âge et l'expérience professionnelle | 56 |
| 7. QUELLES MISSIONS DE SERVICE CIVIQUE FAVORISENT LA MIXITÉ SOCIALE ? | 57 |
| Des rencontres avec des personnes d'un milieu « ni plus ni moins favorisé, mais différent du vôtre » | 57 |
| Les missions les plus variées apportent plus de mixité | 60 |
| Les volontaires aux origines sociales aisées et les plus diplômés ont plus souvent fait des rencontres en dehors de leur milieu | 61 |
| 8. QUE FONT LES JEUNES APRÈS LEUR SERVICE CIVIQUE ? | 65 |
| Six mois après, environ un tiers en emploi, un tiers en études, un tiers au chômage ou inactif | 65 |
| La situation après la mission reflète en partie la situation d'avant | 66 |
| Des statuts d'emploi plus précaires que pour l'ensemble des jeunes, mais moins qu'avant la mission | 67 |
| Des emplois plus souvent tournés vers le secteur public, associatif et le travail social | 67 |
| Les reprises d'études concernent d'abord les volontaires ayant été dans l'enseignement supérieur | 69 |
| 27 % des reprises d'études correspondent à des réorientations. | 70 |
| 9. LES PARCOURS GÉOGRAPHIQUES DES VOLONTAIRES | 73 |
| Les mobilités géographiques se font surtout après le service civique | 73 |
| Après la mission, 31,5 % des volontaires vivent dans une commune différente | 74 |
| Les mobilités d'avant la mission se font sur une distance plus élevée | 76 |
| Plus souvent d'une commune rurale vers une commune urbaine que dans le sens inverse | 76 |
| 10. LE SERVICE CIVIQUE FAVORISE-T-IL L'ENGAGEMENT DES JEUNES ? | 79 |
| Avant leur mission : des volontaires un peu plus souvent bénévoles que la moyenne des jeunes | 79 |
| Les volontaires anciennement bénévoles plus souvent dans les associations, moins dans les services publics et assimilés | 81 |
| Une envie de bénévolat qui ne se réalise pas toujours | 82 |
| Les missions dans les associations favorisent plus le bénévolat que dans le secteur public | 84 |
| Ressenti des jeunes et niveau d'encadrement : des facteurs qui incitent au bénévolat | 85 |
| Le type de mission sans effets sur la diminution de l'engagement | 86 |
| BIBLIOGRAPHIE | 87 |
| ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE | 89 |
| La population cible de l'enquête | 89 |
| Date et protocole de collecte | 89 |
| Échantillonnage et taux de réponse | 89 |
| La pondération de l'échantillon | 90 |

Introduction

La genèse et l'évolution du service civique

Le service civique, créé par la loi du 10 mars 2010, propose à des jeunes âgés de 16 à 25 ans (et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) de s'engager dans une mission d'intérêt général auprès d'associations ou d'institutions publiques.

Ce dispositif tire en partie son origine de la suspension du service militaire obligatoire en 1997. Celle-ci a également supprimé les formes civiles de la conscription comme la coopération ou l'objection de conscience. Dans le débat public émerge alors l'idée qu'aucun dispositif ne permet plus un brassage entre jeunes de tous milieux sociaux, comme celui que permettait le service militaire pour les hommes (Ferry, 2008). L'idée de la création d'un service civil pour remplir ce rôle est relancée en 2005 par le Premier ministre, en réaction aux émeutes urbaines ayant eu lieu cette année-là (Becquet, 2011). En 2006 est créé le service civil volontaire, destiné à regrouper les différentes formes de volontariat existantes. Il s'agit d'un label commun à ces dispositifs qui n'a pas été accompagné d'une harmonisation suffisante, d'où son succès limité lié à un manque de cohérence interne.

C'est dans ce contexte qu'intervient la création du service civique. La forme adoptée en 2010 reprend celle préconisée par l'association Unis-Cité qui a largement contribué à la promotion du service civique dans le débat public : d'une durée minimale de 6 mois, celui-ci inclut une formation citoyenne et un accompagnement. Le pilotage et le développement du dispositif sont confiés à une instance dédiée, l'Agence du service civique (ASC).

Le dispositif connaît depuis sa création une augmentation constante du nombre de missions jusqu'en 2018, en particulier à partir de 2015. En réaction aux attentats de janvier 2015, le Président de la République mise en effet sur le développement des missions de service civique pour relancer la cohésion sociale. L'un des objectifs est de rendre ces missions universelles, c'est-à-dire accessibles à tout jeune qui en ferait la demande. Cet élargissement de l'offre de missions s'appuie notamment sur l'implication du secteur public (David, 2020). En 2019, le nombre d'entrées en mission a légèrement diminué pour s'établir à 80 000 environ.

Le contexte de l'enquête Service civique : un élément central de l'évaluation du dispositif

Des initiatives pour l'évaluation du service civique ont été prises depuis le début du dispositif. En 2013, 2014 puis 2016, des enquêtes quantitatives ponctuelles ont été commandées à Kantar-Sofres par l'ASC. Ces enquêtes ont été de premiers jalons dans l'évaluation, mais ne fournissaient pas une évaluation de l'ensemble des aspects du dispositif. Par ailleurs, un des objectifs de l'enquête Service civique était d'obtenir des résultats plus robustes, avec un taux de réponse plus élevé, un échantillon plus important et représentatif que dans ces enquêtes.

Les données administratives du dispositif contiennent des informations sur les profils des volontaires et les types d'organismes et ont fait l'objet de plusieurs exploitations (Ploux-Chillès, Camus, 2017 ;

Franco 2018 ; David 2020). Remplies au moment de l'inscription des volontaires, elles restent toutefois trop peu détaillées et ne permettent pas de préciser le déroulement de la mission ni ses suites, ni donc d'évaluer l'ensemble des objectifs du dispositif.

Des travaux qualitatifs ont également été menés par des chercheurs, missionnés ou non par l'INJEP ou l'ASC : après avoir travaillé sur le service civil dans l'association Unis-Cité (Becquet, 2011), Valérie Becquet s'est intéressée à la mise en œuvre du service civique dans cette même association (Becquet, 2016). Une histoire de la genèse du dispositif et de ses liens avec l'objection de conscience a été dressée par Florence Ihadaddene (2015). Plus récemment, Clotilde Talleu (2019) a étudié la mise en œuvre du service civique dans les associations de l'Aisne, et Gérald Houdeville et Charles Suaud ont interrogé des jeunes décrocheurs sur leur rapport au dispositif (2019).

C'est dans ce contexte d'une littérature déjà abondante, mais ne permettant pas d'évaluation du dispositif dans son ensemble, qu'est apparue la nécessité de produire une enquête de statistique publique qui fasse référence. Ce besoin d'une évaluation a par ailleurs été pointé par la Cour des comptes dans son rapport annuel de 2018.

L'INJEP et l'ASC se sont donc associés pour mener cette enquête. La collecte, menée par Ipsos Observer, a eu lieu du 19 avril au 8 juillet 2019, par téléphone et par internet, auprès d'un échantillon d'anciens volontaires sortis de mission depuis 6 à 18 mois. Sur les 14 380 jeunes tirés au sort dans la base administrative du service civique, 8 193 questionnaires complets ont été recueillis, soit un taux de réponse de 57 %¹. Le dispositif d'enquête, prévoyant de nombreuses relances, permet de minimiser les biais liés au fait que les volontaires les plus satisfaits de leur expérience sont susceptibles de répondre plus facilement.

Les résultats de cette enquête ont déjà été présentés dans quatre publications différentes. Une première diffusion des résultats sur l'engagement, sous la forme d'une page du site internet de l'INJEP, a eu lieu en 2019. En 2020, une publication sur les parcours scolaires et professionnels des volontaires en amont et en aval de la mission (Franco, Ploux-Chillès, 2020) ainsi qu'une autre sur les parcours d'engagement (Cellard-Chillès, Franco, 2020) sont parues dans la collection *INJEP Analyses et synthèses*. Enfin, une Fiche repère décrit les profils des volontaires (David, 2020). Le présent rapport constitue une synthèse des enseignements sur l'ensemble des thématiques de l'enquête. Il contient des éléments repris des précédentes publications ainsi que de nombreux éléments inédits.

Évaluer le service civique à l'aune de ses objectifs

Ce rapport adopte une démarche d'évaluation et fournit de nombreux éléments chiffrés permettant d'étudier dans quelle mesure les objectifs du dispositif sont atteints. Les points suivants ne reprennent pas de liste définie des objectifs du service civique, mais ils constituent une série d'objectifs ou principes importants que l'enquête permet d'évaluer.

▪ **Universalité**

Les missions de service civique doivent être accessibles à tous les jeunes qui en font la demande, et ceux-ci doivent être sélectionnés sur la seule base de leur motivation. Observer de grandes différences par rapport au profil des jeunes du même âge pourrait être le signe de difficultés d'accès de certains

¹ Pour plus de détails, se reporter à l'annexe méthodologique.

jeunes : cette comparaison entre les profils des volontaires et ceux des jeunes en population générale est l'objet du chapitre 1. L'inclusion des personnes handicapées, enjeu important pour l'universalité du dispositif, fait plus particulièrement l'objet du chapitre 3.

- ***Mixité sociale***

Le questionnaire aborde spécifiquement la question de la mixité sociale, en demandant aux volontaires s'ils estiment avoir rencontré des personnes d'un autre milieu, qu'il s'agisse d'autres volontaires ou d'autres personnes rencontrées pendant la mission. En effet, l'étude de la répartition des profils des volontaires ne suffit pas à caractériser l'impact du dispositif au regard de cet enjeu, notamment si les volontaires de profils différents se tournent vers des structures et des missions différentes. L'analyse des réponses à cette question est l'objet du chapitre 7.

- ***Complémentarité***

Les missions de service civique ne doivent se substituer ni aux emplois ni au bénévolat, mais leur être complémentaires. L'enquête présente des éléments sur ce point, car elle permet de détailler les activités réalisées par les volontaires. Les résultats sont présentés dans le chapitre 4. Les conditions d'encadrement, qui permettent également de mieux comprendre les interactions entre les volontaires et les organismes d'accueil, font l'objet du chapitre 5.

- ***Engagement***

Le service civique a été conçu comme un dispositif favorisant l'engagement des jeunes. Si la mission elle-même constitue un engagement, l'enquête permet également de s'intéresser aux autres formes d'engagement, en particulier le bénévolat réalisé par les volontaires avant et après leur mission. Les parcours d'engagement font l'objet du chapitre 10.

- ***Insertion professionnelle***

Les volontaires, avec l'appui de l'organisme qui les accueille, doivent concevoir un « projet d'avenir » au cours de leur mission. Leurs parcours scolaires et professionnels après le service civique sont donc un enjeu important, bien que l'insertion professionnelle ne constitue pas l'objectif premier de ce dispositif d'engagement. La situation des volontaires après la mission fait l'objet du chapitre 8.

Outre l'évaluation de ces objectifs, l'enquête aborde d'autres aspects essentiels pour comprendre les enjeux du dispositif. Les raisons pour lesquelles les volontaires ont fait une mission sont abordées dans le chapitre 2. Les conditions de vie au cours de la mission (emplois du temps, situation résidentielle, budget) sont détaillées dans le chapitre 6. Enfin, les parcours géographiques des volontaires, avant et après leur mission, font l'objet du chapitre 9.

La première partie du rapport, composée des trois premiers chapitres, permet de comprendre qui sont les volontaires et les raisons pour lesquelles ils ont fait un service civique.

- 1. Les profils des volontaires
- 2. Les motivations
- 3. Les volontaires en situation de handicap

La deuxième partie aborde les missions en elles-mêmes :

- 4. Les types d'organismes d'accueil et les activités réalisées
- 5. L'encadrement et le « vécu du travail »
- 6. Les conditions de vie pendant la mission
- 7. La mixité sociale

La troisième partie est consacrée aux parcours des volontaires après leur mission :

- 8. La situation des volontaires six mois après
- 9. Les parcours géographiques
- 10. L'engagement des volontaires

1. Les parcours et les profils sociaux des volontaires

Les volontaires de service civique, dont 59 % sont des femmes, ont des origines sociales légèrement plus favorisées que l'ensemble des jeunes français. Leurs niveaux d'études sont proches, mais le dispositif attire davantage de jeunes en réorientation, n'ayant pas terminé leurs études ou ayant obtenu des diplômes qui ne permettent pas une insertion professionnelle aisée. Leurs études sont plus souvent tournées vers le domaine social plutôt que vers la science ou l'industrie. Leurs parcours professionnels et scolaires en amont de la mission sont très variés. Certains effectuent leur mission pendant leurs études ou dans la foulée du baccalauréat, pour d'autres, la mission s'inscrit dans un parcours professionnel déjà entamé, et d'autres encore se sont tournés vers le dispositif à la suite d'une longue période de chômage.

Les profils des volontaires qui s'engagent en service civique sont un enjeu important pour le dispositif, qui se veut « universel ». Cet objectif d'universalité, réaffirmé par le Président de la République en 2015 lorsqu'une montée en charge du dispositif a été décidée, se traduit par le fait que la motivation doit constituer le seul critère de sélection des candidatures de volontaires², et que chaque jeune qui en fait la demande doit en principe pouvoir trouver une mission.

Ce chapitre décrit donc les profils des volontaires, leurs parcours scolaires et professionnels en amont de la mission, dans une démarche de comparaison avec les jeunes de 18 à 24 ans afin d'évaluer dans quelle mesure les jeunes qui font un service civique ressemblent à l'ensemble des jeunes.

Une majorité de femmes

59 % des volontaires sont des femmes, une part qui n'a que peu évolué au cours de l'histoire du dispositif (David, 2020). Le service civique propose en effet des missions proches des métiers du secteur social au sens large : l'animation socioculturelle, l'action sociale, l'éducation, la santé sont autant de domaines professionnels fortement féminisés qui accueillent de nombreuses missions. Le service civique permet souvent aux jeunes femmes qui souhaitent s'engager dans ces secteurs d'acquérir une expérience professionnelle facilitant leur insertion (Becquet, 2016). Les clubs sportifs, qui accueillent 13 % des missions, sont le seul type d'organismes à accueillir une majorité d'hommes (73 %).

Le service civique est ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, avec un âge moyen au moment de l'entrée en mission de 20,7 ans. Seuls 5 % des volontaires sont mineurs à leur entrée en mission. Les jeunes en situation de handicap peuvent faire un service civique jusqu'à l'âge de 30 ans (voir chapitre 3). 1,4 % des volontaires

² Article L120-1 du code du service national.

sont administrativement reconnus comme handicapés, mais seule une minorité a plus de 25 ans au moment de l'entrée en mission, si bien que 0,2 % de l'ensemble des volontaires a plus de 25 ans.

Des origines sociales légèrement plus favorisées, et une nette surreprésentation des enfants d'agents publics

Une première manière de comparer les profils des volontaires à ceux des jeunes dans leur ensemble est d'étudier la répartition des volontaires selon la catégorie socioprofessionnelle de leurs parents, c'est-à-dire leur origine sociale. Cette répartition semble relativement proche de la répartition des catégories des parents de jeunes de 18 à 24 ans telle qu'on l'observe dans l'Enquête nationale sur les ressources des jeunes (DREES, INSEE, 2014), à ceci près que les enfants d'artisans, commerçants, de chefs d'entreprises, ou de cadres et professions intellectuelles supérieures sont un peu plus nombreux chez les volontaires (tableau 1, page suivante). 35 % des volontaires ont en effet un père membre d'une de ces deux catégories, contre 30 % pour l'ensemble des 18-24 ans et, pour les mères, ces proportions sont respectivement de 21 % et 14 %. Les enfants de père ouvrier sont au contraire nettement sous représentés, avec 24 % des pères de volontaires ouvriers contre 35 % des pères des 18-24 ans, et il en va de même pour les mères ouvrières.

Les enfants de parents ayant des professions intermédiaires sont sous-représentés (respectivement, 18 % et 7 % pour les mères et les pères) en comparaison des 18-24 ans (21 % pour les mères et les pères), alors que les enfants d'employés sont surreprésentés. Ces différences sont peut-être dues à des erreurs dans la manière dont les volontaires ont renseigné la profession (voir encadré méthode), car « profession intermédiaire » n'est pas une notion couramment utilisée, quand « employé » peut être perçu comme un synonyme de « salarié ». Par ailleurs, les deux parents de 9 % des volontaires sont sans profession au moment de l'enquête, et 27 % ont un seul parent sans profession, des proportions comparables aux jeunes de 18 à 24 ans (7 % et 30 %).

Il apparaît donc que parmi les volontaires, les enfants des catégories aisées sont plutôt plus nombreux, au détriment des enfants d'ouvriers. L'origine sociale des volontaires semble par conséquent légèrement plus aisée que la moyenne de la population.³

Si les différences de catégories socioprofessionnelles entre les parents des volontaires et ceux des autres jeunes sont limitées, les professions des parents se distinguent nettement sur un autre point : les parents sont plus souvent salariés du secteur public. La proportion de volontaires dont le père ou la mère est salarié du public est respectivement de 39 % et 51 % tandis que la part d'hommes et de femmes salariés du public dans la population en emploi en France en 2017 est respectivement 15 % et 27 %⁴. La proximité entre les métiers du secteur public et les activités proposées dans les missions, dont environ un tiers se déroule dans les services publics, explique probablement cette surreprésentation.

³ Ces chiffres sont différents de ceux présentés dans la Fiche repère « Le service civique en chiffres » (David, 2020). En effet, cette fiche s'appuyait sur une comparaison avec l'ensemble des actifs, or il est apparu plus pertinent dans la rédaction de ce rapport de comparer avec les parents de jeunes de 18 à 24 ans.

⁴ Source : Ba A.-Y., Pons Y. : « L'emploi dans la fonction publique en 2017 », Ministère de l'action et des comptes publics, Calculs de l'auteur.

TABLEAU 1. ORIGINES SOCIALES DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

| | | Part parmi les parents de volontaires (%) | Part parmi les parents de volontaires dont la PCS est connue (%) | Part parmi les parents de jeunes de 18 à 24 ans en 2014 (%) |
|------------------------|--|---|--|---|
| PCS du père | Agriculteur exploitant | 2 | 3 | 3 |
| | Artisan, commerçant, chef d'entreprise | 10 | 13 | 11 |
| | Cadre supérieur, ingénieur, profession libérale, professeur | 17 | 22 | 19 |
| | Profession intermédiaire commerciale, de la santé ou du social | 6 | 7 | 21 |
| | Employé | 25 | 32 | 11 |
| | Ouvrier | 18 | 24 | 35 |
| | Il n'a jamais travaillé | 1 | - | - |
| | Vous ne savez pas | 12 | - | - |
| PCS de la mère | Père inconnu, décédé | 11 | - | - |
| | Agricultrice exploitante | 1 | 1 | 1 |
| | Artisane, commerçante, cheffe d'entreprise | 5 | 6 | 4 |
| | Cadre supérieure, ingénieure, profession libérale, professeure | 12 | 15 | 10 |
| | Profession intermédiaire commerciale, de la santé ou du social | 14 | 18 | 21 |
| | Employée | 42 | 53 | 49 |
| | Ouvrière | 5 | 7 | 13 |
| | Elle n'a jamais travaillé | 8 | - | - |
| Vous ne savez pas | 10 | - | - | |
| Mère inconnue, décédée | 3 | - | - | |

Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018 ; parents de jeunes âgés de 18 à 24 ans en France.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019 ; DREES-INSEE, Enquête nationale sur les ressources des jeunes 2014.

Lecture : 17 % des volontaires de service civique déclarent avoir un père cadre supérieur, ingénieur, profession libérale ou professeur. Ces volontaires représentent 22 % des volontaires auxquels on a pu attribuer une PCS. Cette proportion est proche de celle que représente cette PCS dans l'ensemble de la population active (21 %).

ENCADRÉ MÉTHODE : COMPARER LES ORIGINES SOCIALES DES VOLONTAIRES AVEC CELLES DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION.

Pour comparer les origines sociales des volontaires avec celles de la population générale, nous avons proposé aux volontaires de classer eux-mêmes la profession de leurs parents parmi les 6 catégories socio-professionnelles de l'INSEE. Cette méthode comporte des risques d'erreur, d'une part parce qu'on n'interroge pas la personne elle-même sur sa profession, d'autre part parce que le répondant peut ne pas savoir dans quelle catégorie se situe la profession en question, à l'inverse de la méthode de l'INSEE qui s'appuie sur une série de questions précises permettant de déterminer la catégorie de chaque individu. Pour ne pas rendre le questionnaire trop long, nous avons cependant choisi de laisser les volontaires renseigner eux-mêmes la catégorie, en donnant dans chaque catégorie des exemples des professions les plus typiques.

Tous les volontaires n'ont pas renseigné de catégorie professionnelle pour leurs parents : nous leur avons laissé la possibilité de répondre que leur parent n'avait jamais travaillé, était inconnu·e ou décédé·e, ou que le volontaire ne savait pas (12 % ne connaissaient pas la catégorie professionnelle de leur père, 10 % pour les mères). Parmi les volontaires qui ont pu attribuer une catégorie à leur parent, nous avons comparé la proportion de chaque catégorie à celle parmi les parents de jeunes adultes dans l'Enquête nationale sur les ressources des jeunes (DREES, INSEE, 2014).

Des origines géographiques similaires à celles de l'ensemble des jeunes

En ce qui concerne les origines géographiques des volontaires, le service civique attire environ la même proportion de jeunes dans les espaces ruraux ou urbains : environ 25 % des 16-25 ans vivent dans des espaces ruraux⁵, et c'est le cas de 22 % des volontaires de service civique avant le début de leur mission (tableau 2). Ces chiffres sont calculés à partir de la commune de résidence pendant la mission, si les volontaires n'ont pas déménagé pour la mission, ou de la commune d'avant s'ils ont déménagé. D'après les adresses renseignées à l'inscription en service civique, la part de volontaires qui vivent dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) est de 13 %, soit légèrement plus que pour l'ensemble des 15-24 ans (10 %)⁶.

L'enquête n'a pas recueilli de données sur le parcours migratoire international des volontaires, mais la nationalité est renseignée à l'inscription en service civique : 1,4 % des volontaires sont des étrangers ressortissants d'un pays de l'Union européenne, et 2,7 % des étrangers extra-communautaires.

⁵ Selon la typologie de la densité communale. Source : INSEE, recensement de la population 2016, calculs des auteurs.

⁶ Source : INSEE, Recensement de la population, cité dans Observatoire national de la politique de la ville (ONPV), *Rapport annuel 2017*, calcul des auteurs.

TABLEAU 2. ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES VOLONTAIRES DE SERVICE CIVIQUE

| | | Part parmi les volontaires (%) | Part des 16-25 ans résidant en France (%) |
|---|-----------------------------------|--------------------------------|---|
| Densité de population de la commune de résidence avant la mission | Communes densément peuplées | 47 | 48 |
| | Communes de densité intermédiaire | 31 | 28 |
| | Communes peu denses | 19 | 22 |
| | Communes très peu denses | 3 | 2 |

Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018 ; France hors Mayotte.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019 ; INSEE, Recensement de la population, 2016.

Lecture : 47 % des volontaires de service civique résidaient dans une commune densément peuplée avant la mission de service civique. Cette proportion est inférieure à celle que représentent les habitants de cette commune parmi l'ensemble des jeunes de 16 à 25 ans (48 %).

Le service civique intervient à des moments variés du parcours de formation

Une majorité de volontaires viennent de terminer leurs études ou sont encore étudiants lorsqu'ils s'engagent dans un service civique : 21 % des volontaires sont encore en études pendant la mission et 36 % ont commencé leur mission dans la même année civile que leur sortie du système de formation. Les 43 % restants ont terminé leur formation initiale lors d'une année civile antérieure. Ces sorties du système éducatif n'interviennent pas toujours à la fin d'un cycle d'études. Cela rejoint la distinction proposée par Valérie Becquet (2016) entre deux types de places pour le service civique dans le parcours : soit à un carrefour « institutionnalisé » (notamment l'obtention d'un diplôme), soit à un carrefour « imprévu », un moment de rupture ou de réorientation.

Ainsi, 44 % des volontaires ont le baccalauréat comme diplôme le plus élevé, mais, parmi eux, quatre jeunes sur dix avaient entamé un cycle d'études supérieures : 26 % d'entre eux étaient en 1^{re} année d'enseignement supérieur et 14 % à un niveau d'études supérieur (bac + 2 ou bac + 3). Ces jeunes ont donc plutôt commencé leur mission à un carrefour imprévu puisque leur entrée dans le supérieur n'a pas abouti à un diplôme. Pour cette raison, la plus haute année d'étude à l'entrée en service civique constitue l'indicateur le plus pertinent du niveau d'études des volontaires.

Les filières professionnalisantes sont moins représentées parmi les volontaires en service civique

En se limitant aux jeunes de 18 à 24 ans, il est possible de comparer la plus haute année d'études des volontaires de service civique à celle de l'ensemble des jeunes de cette tranche d'âge résidant en France interrogés dans le cadre de l'Enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ, DREES-INSEE, 2014). Le niveau d'études des volontaires ressemble assez bien à celui des jeunes de 18 à 24 ans, mais on observe malgré tout une sous-représentation des jeunes n'ayant jamais été jusqu'en terminale, au profit de jeunes dont la plus haute année d'études est une terminale générale ou technologique. Seuls 12 % des volontaires n'ont pas été jusqu'à la terminale, ce qui est inférieur de 8 points à la moyenne des

18-24 ans (tableau 3). En revanche, les jeunes sortant de terminale générale ou technologique sont surreprésentés à leur entrée en service civique : c'est le cas de 18 % des volontaires de 18 à 24 ans, contre 7 % de l'ensemble des jeunes du même âge. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, les volontaires en service civique sont presque aussi nombreux que l'ensemble des jeunes à y être entrés au moins une année (53 % contre 55 %).

On observe que les niveaux d'études les moins bien représentés parmi les volontaires, à savoir le niveau bac + 5, les BTS, IUT et licences professionnelles ainsi que les filières professionnelles du secondaire, sont ceux qui sont supposés être professionnalisants, c'est-à-dire des formations à l'issue desquelles on peut théoriquement s'insérer directement sur le marché du travail. Ce sont des filières et niveaux d'études qui mènent plus facilement à un emploi (Boisson-Cohen *et al.*, 2017). C'est le signe que le dispositif attire davantage des jeunes en réorientation, n'ayant pas terminé leurs études ou ayant terminé leur formation sans avoir obtenu de diplôme qui permette une insertion professionnelle aisée.

Un autre signe que le service civique attire plus de volontaires en réorientation ou ayant eu un parcours scolaire non linéaire est le fait que seuls 44 % de ceux ayant entamé des études supérieures ont atteint un niveau correspondant à celui qu'ils auraient atteint en progressant d'un niveau par an depuis l'obtention de leur baccalauréat. 31 % ont un an de « retard » et 24 % en ont deux ou plus.

TABEAU 3. COMPARAISON DE LA PLUS HAUTE ANNÉE D'ÉTUDES SUIVIE PAR LES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE AVEC CELLE SUIVIE PAR LES JEUNES DE 18 À 24 ANS

| Plus haute année d'étude | Ensemble des jeunes (part en %) | Volontaires en service civique (part en %) |
|---|------------------------------------|--|
| Bac+5 ou plus | 13 | 6 |
| Bac+3 ou 4 hors licence professionnelle | 6 | 15 |
| Bac+1 ou 2, hors BTS et IUT | 13 | 18 |
| BTS, IUT, licence professionnelle | 24 | 14 |
| Terminale générale | 4 | 10 |
| Terminale technologique | 3 | 8 |
| Terminale professionnelle | 17 | 17 |
| CAP, 2de ou 1re professionnelle | 16 | 9 |
| 2de ou 1re générale ou technologique | 1 | 2 |
| Collège | 3 | 2 |

Lecture : Pour 4 % des jeunes de 18 à 24 ans, la classe de terminale générale constitue leur plus haute année d'études contre 10 % des volontaires de service civique au moment de leur entrée en mission.

Champ : Jeunes résidant en France de 18 à 24 ans ; volontaires de service civique âgés de 18 à 24 ans au moment de leur entrée en mission (soit 90 % de l'ensemble des volontaires).

Source : DREES-INSEE, Enquête nationale sur les ressources des jeunes 2014 ; INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Des spécialités d'études tournées vers le domaine social plutôt que vers la science ou l'industrie

Certaines spécialités conduisent plus souvent que d'autres vers une mission de service civique. Pour ceux qui sont entrés en mission après une formation professionnelle du secondaire (CAP, 2^{de} professionnelle, première ou terminale professionnelle), les spécialités de production sont fortement sous représentées : elles représentent 22 % de ces volontaires alors que 44 % des élèves de ces formations s'y trouvent en 2018. À l'inverse, les spécialités de services sont surreprésentées, notamment celles de la santé, du travail social ou de l'animation qui représentent 18 % des volontaires dans ces formations contre 11 % de l'ensemble des élèves du secondaire professionnel⁷.

S'agissant des étudiants en BTS, DUT ou licence professionnelle, dont les spécialités sont également distinguées entre production et services, là encore on retrouve, parmi les volontaires, une faible part des filières de la production, au profit des carrières sociales. 14 % des volontaires issus de ces formations sont dans des filières de carrières sociales, contre 7 % des étudiants en BTS et DUT, tandis que 10 % des volontaires sont dans une spécialité de la production, qui représentent pourtant 35 % des BTS et DUT.

En ce qui concerne les 18 % de volontaires dont la plus haute année d'étude est une première ou une terminale générale ou technologique, on observe que 44 % d'entre eux viennent des filières technologiques, alors que ces dernières représentent 28 % des élèves en bac général ou technologique. Ce sont les sections S et ES qui mènent le moins au service civique, puisqu'elles représentent respectivement 17 et 19 % des volontaires, contre 37 % et 24 % de l'ensemble des élèves sortant de terminale. La filière L est la seule filière générale à être surreprésentée parmi les volontaires, avec 20 % contre 10 %. Comme pour les formations professionnelles, on observe au niveau des filières technologiques une nette surreprésentation des filières médico-sociales puisque 12 % des volontaires sortant de terminale venaient de la filière ST2S, qui ne représente que 4 % des élèves en général.

Parmi les volontaires provenant d'une formation universitaire, 47 % sont issus d'un cursus d'arts, lettres, langues, ou sciences humaines et sociales, alors que ces filières ne représentent que 32 % des étudiants de licence et de master. Les étudiants en sciences des activités physiques et sportives (STAPS) sont également nombreux à effectuer une mission : ils représentent 12 % des volontaires provenant d'une formation universitaire, alors qu'ils ne sont que 4 % dans la population totale des étudiants. Cette surreprésentation s'explique par le fait que les clubs sportifs accueillent 13 % des missions de service civique : les étudiants en STAPS sont 58 % à choisir une mission dans un club sportif. À l'inverse, peu de volontaires en service civique ont une formation en santé ou en sciences en comparaison avec la part des étudiants dans ces filières : 2 % des volontaires en service civique viennent d'une filière PACES⁸ et 8 % d'une filière scientifique, alors que ces filières rassemblent respectivement 15 % et 21 % des étudiants de licence et de master à l'université⁹. Étant donné la surreprésentation des filières médico-sociales parmi les volontaires n'ayant pas fait d'études supérieures généralistes, le faible nombre de volontaires suivant des études de santé paraît étonnant : le service civique attire donc des jeunes de filières médico-sociales, et non médicales au sens strict.

⁷ Source : MENJ-MESRI-DEPP, *Repères et références statistiques 2019*, calculs des auteurs.

⁸ Première année commune aux études de santé.

⁹ Source : MENJ-MESRI-DEPP, *Repères et références statistiques 2019*, calculs des auteurs.

On observe un point commun entre la plupart des filières surreprésentées parmi les volontaires : les filières médico-sociales dans le secondaire et le supérieur court, et littéraires dans le supérieur généraliste sont des filières fortement féminisées. La filière STAPS constitue cependant une exception. La proportion de femmes est plus élevée parmi les volontaires ayant fait des études longues : elles représentent 74 % des volontaires ayant été jusqu'au bac+5, et 64 % des bac + 3 ou 4, alors que 59 % des volontaires sont des femmes.

Outre leurs études scolaires, les volontaires sont également plus nombreux à posséder le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou de directeur (BAFA ou BAFD) : c'est le cas de 12 % des volontaires avant leur mission, alors qu'en 2014, 7 % des jeunes de 18-24 ans en avaient un¹⁰. Il s'agit d'un autre signe que les volontaires sont plus souvent intéressés par le secteur de l'animation.

Plus de la moitié des volontaires ont eu une expérience professionnelle dans les deux ans avant la mission

Près de la moitié des volontaires (47 %) n'avaient aucune expérience professionnelle dans les deux années précédant le début de leur mission (tableau 4). Inversement, pour une petite majorité des volontaires (53 %), le service civique intervient après une ou plusieurs expériences professionnelles, même si celles-ci sont plutôt précaires et de courte durée. Seuls 6 % des volontaires ont eu un ou des CDI, 35 % ont occupé un ou des CDD, et 12 % n'ont pas été en emploi à proprement parler, mais ont eu des expériences professionnelles en tant que stagiaires ou apprentis. Parmi les 35 % de volontaires en CDD, 8 % ont eu des contrats de plus de 6 mois, 10 % des volontaires ont été en emploi pendant plus de 6 mois, mais avec plusieurs contrats de moins de 6 mois, et 17 % ont été en CDD pour une durée totale de moins de 6 mois sur 2 ans. En ce qui concerne la durée totale en emploi ou stage, indépendamment du statut, on observe que seuls 29 % des volontaires qui ont travaillé ont eu une expérience d'une durée supérieure à un an, tandis que pour 46 % elle a duré moins de 6 mois.

TABLEAU 4. TYPE D'EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES LORS DES DEUX ANNÉES PRÉCÉDANT LA MISSION

| | En % des volontaires |
|---|----------------------|
| Pas d'expérience professionnelle en 2 ans | 47 |
| Stagiaire ou apprenti, sans autre type d'expérience professionnelle | 12 |
| Un ou plusieurs CDD, durée totale en emploi de moins de 6 mois | 17 |
| Plusieurs contrats de moins de 6 mois, durée totale de plus de 6 mois | 10 |
| CDD de plus de 6 mois | 8 |
| CDI | 6 |

Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 47 % des volontaires de service civique n'ont pas connu d'expérience professionnelle lors des deux années précédant la mission.

Au cours des deux années ayant précédé la mission, 45 % des volontaires avaient connu des périodes de chômage, c'est-à-dire des périodes où la personne n'était ni en emploi ni en stage ni en études et où elle recherchait activement un emploi. Ces épisodes de chômage concernent 48 % des volontaires ayant

¹⁰ Source : DREES – INSEE, Enquête nationale sur les ressources des jeunes 2014, calculs des auteurs.

eu une expérience professionnelle, mais aussi 42 % des volontaires qui n'en ont eu aucune : pour eux, le service civique intervient alors qu'ils recherchaient un premier emploi. Près de la moitié des périodes de chômage (49 %) durent moins de 3 mois, et 27 % durent plus de 6 mois. Cependant les recherches longues sont plus fréquentes pour les volontaires sans expérience professionnelle : les recherches de plus de 6 mois concernent 44 % des volontaires sans expérience ayant été en recherche d'un premier emploi, contre 13 % de ceux qui ont eu une expérience au cours des deux années précédant la mission.

Une typologie pour synthétiser les parcours scolaires et professionnels en amont de la mission

Pour comprendre les types de parcours conduisant à une mission de service civique en prenant en compte à la fois les expériences professionnelles et les périodes de recherche d'emploi, mais aussi les parcours scolaires et étudiants, nous avons réalisé une classification statistique qui permet de synthétiser ces variables et conduit à regrouper les volontaires selon cinq catégories (voir encadré Méthode, p. 18).

TABLEAU 5. DESCRIPTION DES CATÉGORIES DE PARCOURS

| Catégorie | Description du cas le plus typique de parcours de la catégorie | Part des volontaires |
|-----------|--|----------------------|
| 1 | Volontaires en cours d'études supérieures | 23 % |
| 2 | Sortants d'études secondaires | 27 % |
| 3 | Sortants d'études supérieures | 14 % |
| 4 | « Précaires » ayant déjà une expérience professionnelle | 26 % |
| 5 | Chômeurs de longue durée sans expérience professionnelle | 10 % |

Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 23 % des volontaires de service civique ont un parcours professionnel et scolaire correspondant à la catégorie 1, dont le cas le plus typique est celui des volontaires en cours d'études supérieures.

Dans la première catégorie (23 %), le cas le plus typique est celui de volontaires en cours d'études supérieures. Les volontaires de cette catégorie sont plus fréquemment en études pendant la mission (78 % dans la catégorie, contre 21 % en moyenne) (Tableau 6, p. 19). Ils proviennent plus souvent des filières supérieures dont les trajectoires d'entrée dans la vie active mènent moins à un emploi durable, de bac + 1 à bac + 4, hors BTS, IUT ou licence professionnelle : 78 % des volontaires de la catégorie sont dans ce cas, contre 31 % en moyenne. Les personnes n'ayant pas fait de recherche d'emploi avant de trouver leur mission sont également plus nombreuses dans cette catégorie.

Dans la seconde catégorie, le service civique s'insère plutôt à la suite d'une scolarité dans le secondaire : ceux dont le plus haut niveau d'étude est une année d'enseignement secondaire sont surreprésentés, typiquement un bac (46 % contre 25 % en moyenne), ou ceux sortis du lycée général ou technologique sans bac. 80 % des volontaires de cette catégorie sont sortis de leurs études la même année que le début

de la mission. La plupart (89 %) n'ont pas connu d'expérience professionnelle lors des deux années précédant la mission, et 80 % n'ont pas cherché d'emploi.

Les membres de la troisième catégorie sont également sortis récemment de leurs études, mais à la différence de la catégorie 2 il s'agit plutôt d'études supérieures, et la plupart ont une expérience professionnelle. Ils sont 73 % à avoir terminé leurs études l'année de leur entrée en mission, et les volontaires ayant atteint le niveau bac + 5 ou plus, ou dans l'enseignement supérieur court sont majoritaires (32 % contre 7 % et 30 % contre 13 %). On trouve plus souvent dans cette catégorie des personnes ayant été en stage ou apprentissage (47 % contre 12 %), mais également des personnes ayant été dans des contrats courts (38 % contre 26 %). Près de la moitié (47 %) ont effectué une recherche d'emploi courte (de moins de 3 mois) avant de trouver leur mission, contre 22 % en moyenne.

La quatrième catégorie est celle des « précaires » ayant déjà une expérience professionnelle. Pour ces volontaires, les études sont plus éloignées : 94 % des volontaires de la catégorie sont sortis des études l'année précédant leur mission ou avant. Les personnes qui ont eu des expériences professionnelles, le plus souvent en CDD, y sont très surreprésentées. La plupart ont recherché un emploi avant leur entrée en mission, pour une durée généralement de 1 à 6 mois. Les personnes ayant atteint lors de leur dernière année d'études le secondaire professionnel (CAP-BEP, baccalauréat professionnel, sortie en cours d'études professionnelles sans diplôme) y sont plus nombreuses qu'en moyenne.

Les volontaires de la cinquième catégorie sont plutôt des chômeurs de longue durée et sans expérience professionnelle. Ils sont également une grande majorité à avoir terminé leurs études plus d'un an auparavant (91 %), mais, à la différence de la catégorie 4, 92 % n'ont eu aucune expérience professionnelle en 2 ans. Ils sont à la recherche d'un emploi depuis longtemps : 55 % le sont depuis plus d'un an, 18 % depuis 6 mois à 1 an, 9 % ne savent pas.

MÉTHODE : LA CONSTRUCTION D'UNE TYPOLOGIE DES PARCOURS PROFESSIONNELS ET SCOLAIRES EN AMONT DE LA MISSION.

De nombreuses variables peuvent permettre de caractériser les parcours des volontaires et ces variables comportent des corrélations importantes les unes avec les autres. Dès lors, il est possible de synthétiser cette complexité à l'aide d'une méthode de classification statistique de manière à regrouper les volontaires en catégories les plus cohérentes possible du point de vue de ces variables. Une analyse des correspondances multiples a été réalisée, suivie d'une classification ascendante hiérarchique utilisant la méthode de Ward. Les variables suivantes ont été prises en compte :

- la poursuite ou non des études pendant la mission ;
- l'année de fin d'études, le cas échéant ;
- les expériences professionnelles et les périodes de chômage durant les deux années précédant la mission ;
- le plus haut niveau d'études et de diplôme atteint avant la mission.

TABLEAU 6. DESCRIPTION DES CATÉGORIES EN FONCTION DES VARIABLES DE CLASSIFICATION

| | | Catégorie 1 (23%) | Catégorie 2 (27%) | Catégorie 3 (14%) | Catégorie 4 (26%) | Catégorie 5 (10%) | Ensemble |
|---|---|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------|
| Expérience professionnelle lors des 2 années précédant la mission | Pas d'expériences professionnelles en 2 ans | 41 | 89 | 7 | 14 | 93 | 47 |
| | Stagiaire ou apprenti, sans autre type d'expérience professionnelle | 6 | 3 | 47 | 14 | 1 | 12 |
| | CDD, durée totale en emploi de moins de 6 mois | 29 | 7 | 20 | 22 | 5 | 17 |
| | Plusieurs contrats de moins de 6 mois, durée totale de plus de 6 mois | 10 | 1 | 18 | 17 | 1 | 10 |
| | CDD de plus de 6 mois | 4 | 0 | 4 | 23 | 1 | 8 |
| | CDI | 10 | 1 | 4 | 11 | 1 | 6 |
| Durée de la recherche d'emploi ayant précédé l'entrée en mission | Pas de recherche | 83 | 80 | 44 | 27 | 10 | 55 |
| | 1 mois ou moins | 5 | 3 | 21 | 16 | 0 | 9 |
| | Entre 1 et 3 mois | 5 | 7 | 27 | 24 | 1 | 13 |
| | Entre 3 et 6 mois | 3 | 4 | 6 | 23 | 7 | 9 |
| | Entre 6 mois et 1 an | 2 | 4 | 2 | 9 | 18 | 6 |
| | Plus d'un an | 1 | 1 | 0 | 1 | 55 | 6 |
| Situation vis-à-vis des études lors de l'entrée en mission | Vous ne savez pas | 1 | 2 | 0 | 0 | 9 | 2 |
| | Études pendant la mission | 78 | 5 | 9 | 2 | 2 | 21 |
| | Sortie la même année civile que l'entrée en mission | 11 | 80 | 73 | 4 | 7 | 36 |
| Plus haute année d'étude atteinte lors de l'entrée en mission* | Sortie l'année civile précédant l'entrée en mission ou avant | 11 | 16 | 18 | 94 | 91 | 43 |
| | Bac + 5 ou plus | 2 | 3 | 32 | 3 | 0 | 7 |
| | Bac + 3 ou 4 (hors licence professionnelle) | 34 | 9 | 15 | 7 | 2 | 14 |
| | L1-L2 (hors BTS, IUT, licence professionnelle) | 44 | 11 | 1 | 10 | 8 | 17 |
| | BTS, IUT, licence professionnelle | 7 | 10 | 30 | 16 | 4 | 13 |
| | Baccalauréat général ou technologique | 3 | 33 | 6 | 9 | 11 | 14 |
| | Bac professionnel | 1 | 13 | 6 | 19 | 14 | 11 |
| | CAP-BEP validé | 0 | 1 | 2 | 8 | 14 | 4 |
| | Sortie en cours de scolarité secondaire professionnelle | 1 | 6 | 7 | 18 | 22 | 10 |
| | Sortie en cours de lycée général et technologique | 6 | 10 | 1 | 5 | 8 | 6 |
| | Sortie au collège | 0 | 1 | 0 | 4 | 14 | 3 |
| Autre | 1 | 2 | 0 | 2 | 3 | 2 | |

Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

* Cette variable est légèrement différente de celle présentée au tableau 3. C'est une variable qui prend en compte à la fois la plus haute année d'étude atteinte lors de l'entrée en mission, et le plus haut niveau de diplôme. Lorsque la plus haute année d'étude atteinte est une classe de terminale ou une dernière année de CAP ou BEP, nous avons pris en compte l'information issue de la base de gestion du service civique, la base ELISA, qui permet de savoir si le diplôme du baccalauréat ou du CAP-BEP a été effectivement obtenu. Nous avons retenu cette variable, plus précise, pour établir la classification, mais retenu seulement la plus haute année d'étude, plus simple, dans le reste de la publication.

Lecture : 41 % des volontaires de la première catégorie n'ont connu aucune expérience professionnelle dans les 2 années ayant précédé le début de la mission. 47 % de l'ensemble des volontaires sont dans ce cas.

2. Pourquoi s'engager dans une mission de service civique ?

Le service civique attire plus souvent les volontaires pour l'expérience professionnelle et le revenu qu'il procure que pour l'envie d'accomplir une mission d'intérêt général. Les motivations varient cependant beaucoup selon le profil, et notamment le niveau d'études : les volontaires qui sont allés le plus loin dans leurs études mettent davantage en avant l'intérêt général et moins le revenu dans leurs motivations. Les femmes sont plus souvent motivées par l'expérience professionnelle que les hommes, notamment parce qu'elles sont plus nombreuses à souhaiter s'insérer dans les métiers du secteur social, dont les activités sont proches de celles effectuées en service civique. Enfin, les plus diplômés choisissent leur mission selon plus de critères différents et ont candidaté à plus de missions différentes, signe d'une démarche active de recherche d'une mission qui leur corresponde, tandis que les volontaires moins diplômés ont été moins sélectifs dans leur choix.

Si le service civique est un dispositif d'engagement, il répond aussi à d'autres besoins que l'envie de s'engager dans une mission d'intérêt général. La mission constitue également une expérience valorisable sur le plan professionnel et donne droit à une indemnité de 581 euros par mois. Les volontaires étant censés être recrutés sur le seul critère de leur motivation¹, le dispositif peut également constituer une porte d'entrée vers un nouveau domaine d'activité. Ce chapitre fait la part entre les différentes raisons pour lesquelles les volontaires s'orientent vers le service civique, en fonction de leurs profils, et détaille les critères selon lesquels ils choisissent leurs missions.

Expérience professionnelle et revenus, premières motivations

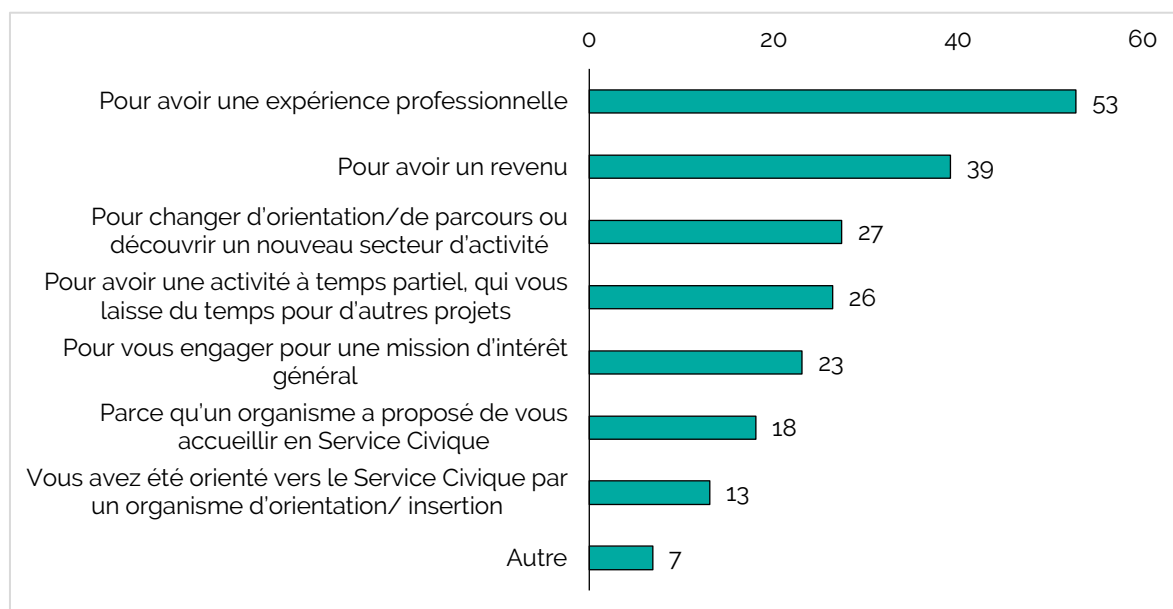
Les premières motivations avancées par les volontaires sont d'acquérir une expérience professionnelle (53 %) et d'avoir un revenu (39 %) [graphique 1, page suivante]. Viennent ensuite le fait de changer d'orientation ou de parcours ou de découvrir un nouveau secteur d'activité (27 %), puis le fait d'avoir une activité à temps partiel qui laisse le temps pour d'autres projets (26 %). La motivation d'accomplir une mission d'intérêt général arrive en cinquième position parmi les réponses proposées (23 %). La conception du service civique comme un dispositif d'engagement ne correspond donc pas toujours aux motivations et à l'usage qu'en font les volontaires, qui y voient d'abord une activité s'insérant dans leur parcours et un moyen de subsistance.

En plus de ces réponses qui portent sur les motivations, le questionnaire prévoyait deux modalités correspondant à des orientations plus passives vers le service civique. 18 % des volontaires déclarent ainsi qu'un organisme leur a directement proposé une mission, et 13 % qu'ils ont été orientés vers le

¹ Article L120-1 du code du service national.

service civique par un organisme en charge de l'insertion et de l'orientation (mission locale, Pôle emploi, etc.). Enfin, 7 % des volontaires déclarent avoir fait un service civique pour une autre raison, et 0,2 % qu'ils ne savent pas.

GRAPHIQUE 1. POUR QUELLES RAISONS AVEZ-VOUS DÉCIDÉ DE FAIRE UN SERVICE CIVIQUE ? (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)



Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018.

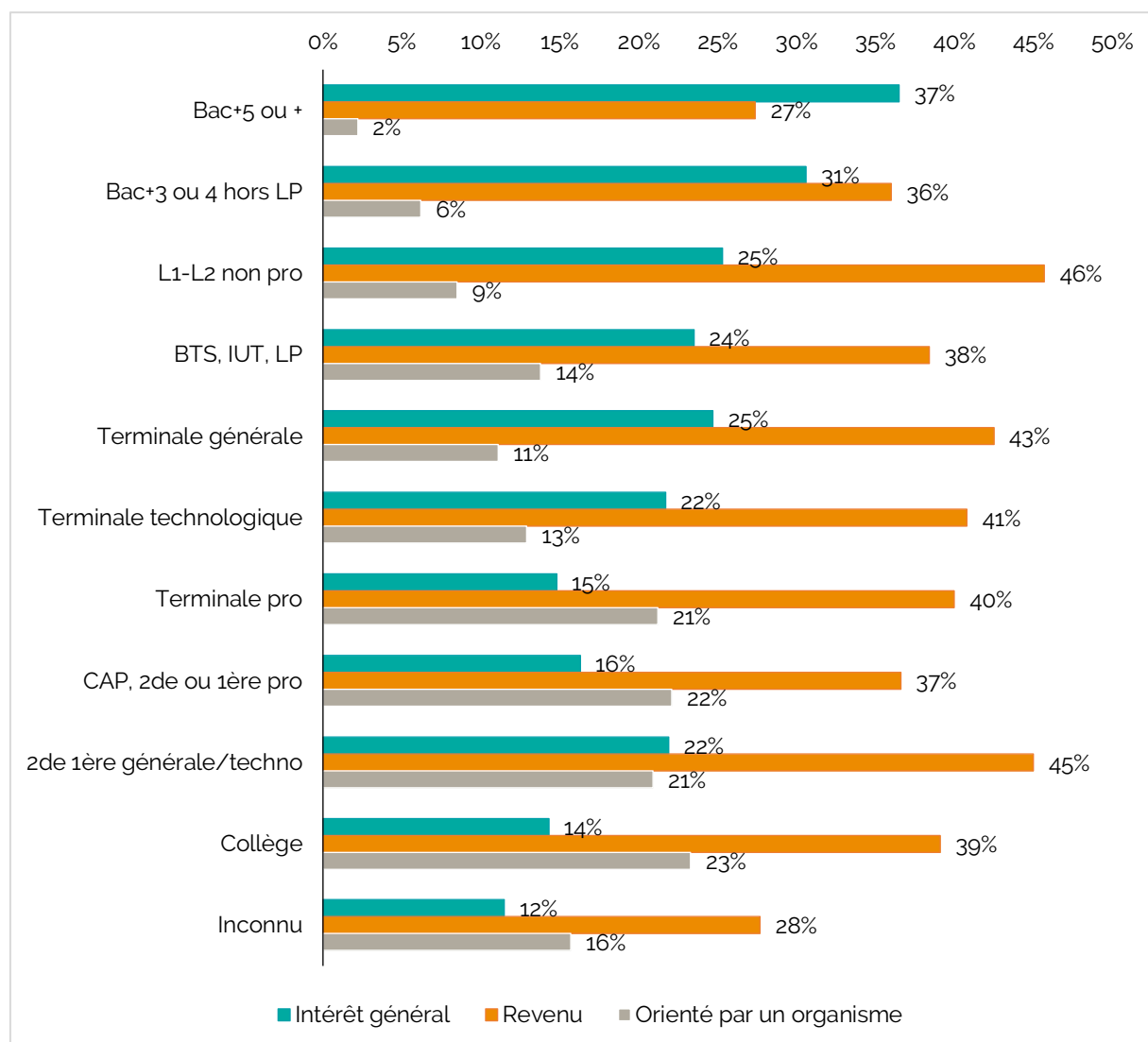
Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 53 % des volontaires déclarent avoir décidé de faire un service civique pour avoir une expérience professionnelle.

Les plus diplômés sont plus souvent motivés par l'intérêt général

Les raisons de faire une mission de service civique varient beaucoup selon le profil des volontaires et leur parcours scolaire et professionnel. Les plus diplômés sont plus souvent motivés par l'intérêt général : 37 % des volontaires ayant atteint le niveau bac + 5 avant leur mission sont dans ce cas, contre 14 % pour les volontaires sortis du système scolaire après le collège (graphique 2, page suivante). Pour les volontaires de niveau bac + 5, la motivation de l'intérêt général dépasse même celle du revenu (27 %), et il s'agit de la seule catégorie de « niveau scolaire atteint » dans ce cas. Cette part plus faible de volontaires motivés par le revenu parmi les plus diplômés s'explique par leur plus grande probabilité d'obtenir un emploi mieux rémunéré que la mission de service civique. En outre, cela confirme l'effet du capital scolaire sur l'appropriation de la philosophie du dispositif par les jeunes mis en avant par Gérald Houdeville et Charles Suaud (2019). Néanmoins, les volontaires ayant commencé des études, mais n'étant allés que jusqu'au niveau L1 ou L2 (hors BTS et IUT) sont nombreux à être intéressés par le revenu (46 %) : il s'agit d'une population souvent en recherche de revenus alors que leur niveau d'études ne leur permet pas toujours de trouver un emploi.

GRAPHIQUE 2. PART DES VOLONTAIRES CITANT L'INTÉRÊT GÉNÉRAL, LE REVENU, ET L'ORIENTATION PAR UN ORGANISME COMME RAISONS DE FAIRE UN SERVICE CIVIQUE, SELON LA PLUS HAUTE ANNÉE D'ÉTUDES.



Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 37 % des volontaires ayant été jusqu'au bac + 5 ou plus dans leurs études déclarent avoir décidé de faire un service civique pour faire une mission d'intérêt général, 26 % pour avoir un revenu, et 2 % déclarent avoir été orienté vers le service civique par un organisme en charge de l'orientation ou l'insertion.

Plus d'un volontaire sur cinq (21 %) est en cours d'études pendant la mission. Les motivations de ces volontaires paraissent atypiques par rapport aux autres. Ils sont nombreux à s'être vu proposer une mission directement par leur organisme (31 % contre 15 % pour les autres). Ils sont également plus nombreux (34 % contre 24 %) à avoir fait un service civique pour avoir une activité à temps partiel qui leur laisse du temps pour d'autres projets (en l'occurrence probablement les études), et ils cherchent plus souvent dans le dispositif une source de revenus : 47 % contre 37 % des volontaires qui n'étaient pas en études pendant la mission.

L'orientation vers le service civique par un organisme en charge de l'insertion concerne surtout ceux ayant peu de qualifications : 23 % des volontaires qui ont arrêté leurs études au collège se sont dirigés vers le dispositif de cette façon, contre 2 % des jeunes au niveau bac + 5. Cette orientation concerne aussi plus souvent ceux qui ont cherché un emploi pendant une longue période avant la mission et qui sont par conséquent plus susceptibles d'avoir été orientés vers le service civique par un organisme chargé de l'insertion : 21 % des volontaires dont la recherche d'emploi avant la mission a duré plus de trois mois se sont dirigés vers le service civique de cette façon, contre 14 % de ceux ayant cherché pendant 3 mois ou moins, et 10 % des volontaires n'ayant pas cherché d'emploi.

De même que le parcours scolaire, les expériences professionnelles passées sont donc importantes pour comprendre les motivations des volontaires. Plus les volontaires ont eu une expérience professionnelle stable avant la mission, moins le fait d'obtenir une telle expérience les motive à s'engager en service civique : 55 % des volontaires n'ayant pas eu d'expérience professionnelle avant la mission sont motivés par le fait d'en avoir une, contre 41 % parmi ceux qui ont été en CDI. L'expérience professionnelle reste donc la raison de faire un service civique la plus citée, même pour les volontaires ayant été en CDI.

Les femmes plus intéressées par l'expérience professionnelle

Les femmes sont plus intéressées que les hommes par l'expérience professionnelle que procure le dispositif (56 % contre 48 % pour les hommes). Cela s'explique en partie par le fait que les femmes voient plus souvent le service civique comme une étape de l'insertion dans les métiers du secteur social (Becquet, 2016). En effet, les personnes qui, à l'issue de leur mission, soit travaillent soit cherchent du travail dans les domaines de la santé, de l'action sociale, culturelle ou sportive, sont 58 % contre 51 % à rechercher dans le service civique une expérience professionnelle : elles représentent 27 % des femmes volontaires et 22 % des hommes volontaires.

Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à avoir trouvé leur mission grâce à la proposition directe d'un organisme d'accueil (14 % des femmes volontaires contre 24 % des hommes). Cette différence semble cependant presque entièrement s'expliquer en fonction du domaine de la mission, du type d'organisme d'accueil et du parcours des volontaires. En particulier, les associations sportives sont de grandes utilisatrices de ce mode de recrutement (Talleu, 2019, p. 39-40) et recrutent surtout des hommes (73 %), alors même que les volontaires dans leur ensemble sont majoritairement des femmes (contre 41 % d'hommes). Nos données ne permettent pas de déterminer si la faible féminisation dans les associations sportives provient du fait que ces missions sont moins souvent proposées à des femmes, ou si ce sont les femmes qui sont moins intéressées par ces missions.

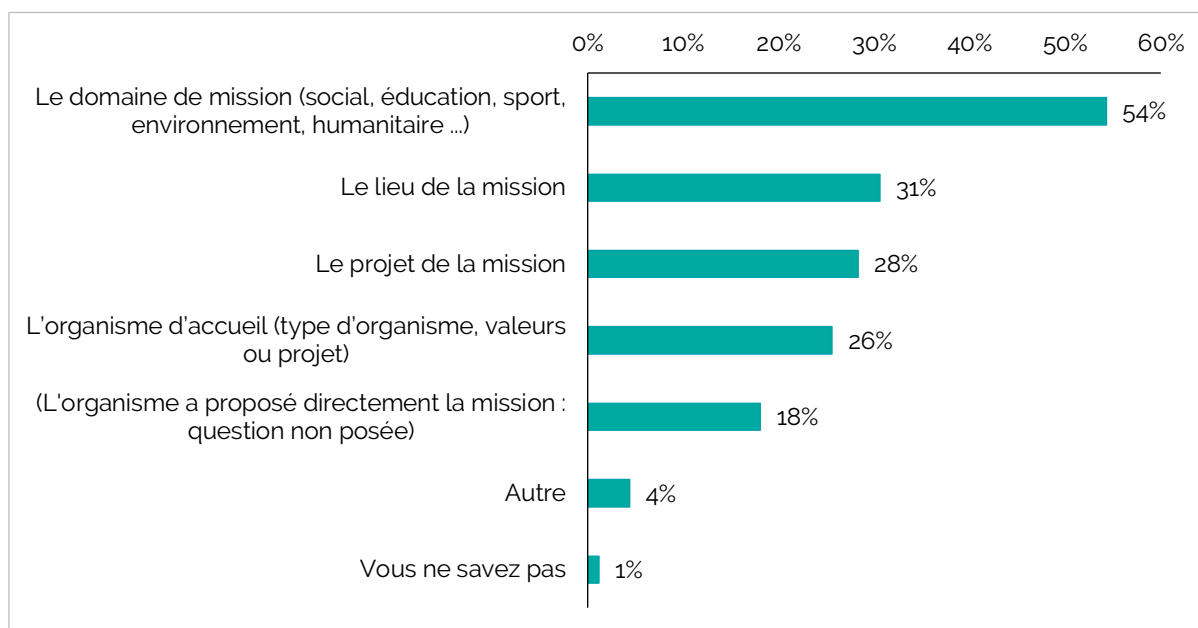
Les volontaires issus de communes denses (au sens de la typologie des densités des communes de l'INSEE) sont plus nombreux à se dire motivés par l'intérêt général : 28 % contre 19 % pour les autres volontaires. On pourrait penser que ce résultat est lié à la plus forte proportion de diplômés du supérieur dans les grandes villes, diplômés qui, comme on l'a vu, sont plus nombreux à avoir cherché dans le service civique une mission d'intérêt général. Or, même en contrôlant par ce facteur dans une régression, l'effet de la densité de commune d'origine semble exister de façon indépendante.

Le domaine de la mission : premier critère du choix des volontaires

Le questionnaire abordait également les critères selon lesquels les volontaires ont choisi leur mission de service civique. Dans le cas des 18 % de volontaires à qui un organisme a proposé une mission, le choix de la mission est entièrement lié à la proposition de l'organisme, la question n'a donc pas été posée (graphique 3). Le critère de choix le plus souvent mentionné est le domaine de la mission (54 % des volontaires). 31 % des volontaires ont également choisi en fonction du lieu de la mission, et ce chiffre s'élève à 36 % lorsque les volontaires sont originaires d'une commune rurale (peu dense ou très peu dense au sens de la typologie des densités de l'INSEE). Cela peut être le signe qu'ils souhaitent avoir une mission près de chez eux dans un espace où la mobilité quotidienne est plus difficile, ou bien au contraire que le service civique serait perçu comme une opportunité de changer de lieu de vie. Or, parmi les ruraux, la part des volontaires ayant déménagé dans une autre commune pour la mission est plus faible chez ceux qui ont déclaré avoir choisi en fonction du lieu (11 % contre 16 %). Il semble donc que la première interprétation soit la plus correcte : les volontaires ruraux ont une contrainte géographique plus forte sur leur choix de mission.

Ensuite, le projet de la mission est également un critère de choix pour 28 % des volontaires, et ce critère est d'autant plus important pour les volontaires les plus diplômés : 34 % des volontaires ayant commencé des études supérieures mentionnent ce critère, et cette part s'élève jusqu'à 46 % pour les bac + 5. L'organisme d'accueil, c'est-à-dire soit le type d'organisme soit les valeurs ou le projet d'un organisme déjà connu, constitue un critère de choix pour 26 % des volontaires, et là encore les plus diplômés mentionnent plus souvent ces critères.

GRAPHIQUE 3. SUR QUELS CRITÈRES AVEZ-VOUS CHOISI LES MISSIONS DE SERVICE CIVIQUE AUXQUELLES VOUS AVEZ POSTULÉ ? (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)



Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 54 % des volontaires déclarent avoir choisi les missions auxquelles ils ont postulé selon le domaine de la mission.

Un processus de candidature différencié selon les ressources scolaires des volontaires.

Dans l'ensemble, les plus diplômés ont adopté plus de critères différents pour choisir leur mission de service civique : les volontaires sortis du système scolaire après le collège ont déclaré 1,4 critère en moyenne, un chiffre qui croît avec le niveau scolaire atteint, jusqu'à 2 critères pour les volontaires de niveau bac + 5. Ceux qui sont allés plus loin dans les études ont également postulé à plus de missions différentes. Si 34 % des volontaires ont postulé à plusieurs missions, ce chiffre est plus élevé pour les plus diplômés : 38 % pour ceux ayant commencé des études supérieures, 29 % pour les autres. Cette manière plus active de candidater aux missions de la part des plus diplômés est à relier à leurs motivations, plus souvent liées à l'intérêt général et moins au revenu : ces volontaires cherchent avant tout un engagement qui a du sens et ils sont moins contraints par leurs ressources, tandis que les moins diplômés, plutôt à la recherche d'une activité et d'un revenu, seraient moins sélectifs dans leur démarche de candidature.

Les volontaires motivés par l'intérêt général ont plus souvent postulé à plusieurs missions (42 % contre 32 % pour les autres), mais c'est l'inverse parmi ceux ayant été orientés vers le service civique par un organisme chargé de l'insertion (28 % contre 35 % pour les autres). Ces différences s'observent même dans le cas d'un niveau scolaire atteint identique. Il est probable que les volontaires orientés par un organisme d'insertion n'ont postulé qu'à une seule mission parce que ce dernier ne leur en a proposé qu'une. La motivation par l'intérêt général peut être liée à un plus grand nombre de candidatures afin de permettre au volontaire d'en trouver une qui correspondra au mieux à ses valeurs.

3. Les volontaires en situation de handicap

Le service civique¹ accueille une part de volontaires handicapés comparable à leur part dans la population des jeunes. Les volontaires handicapés ont cependant des profils un peu différents des autres. Ils ont généralement fait des études plus courtes, qu'ils ont arrêtées depuis plus longtemps que les autres volontaires, et ils sont plus nombreux à avoir connu de longues périodes de chômage avant leur mission. Ces différences de profils se retrouvent également 6 mois après la mission. En effet, les volontaires en situation de handicap sont deux fois plus nombreux à être au chômage que la moyenne. Les missions elles-mêmes, en revanche, semblent se dérouler de manière relativement similaire, et les volontaires en situation de handicap sont en général un peu plus satisfaits de leur mission qu'en moyenne. Ils mettent plus que les autres en avant la notion d'engagement dans leurs motivations pour le service civique et sont plus nombreux à estimer que leur mission leur a donné envie de faire du bénévolat.

L'accès des personnes handicapées aux missions de service civique est un enjeu important pour atteindre l'objectif d'universalité du dispositif, qui se veut accessible à tous les jeunes sur la seule base de leur motivation. Cette partie présente les différentes méthodes pour mesurer la proportion de volontaires handicapés dans le dispositif, puis détaille les différences entre les volontaires handicapés et les autres, dans leurs caractéristiques sociales et dans le déroulé de leurs missions.

Deux manières différentes de mesurer le handicap

Le handicap est une notion complexe, qui peut être observée au sens statistique de plusieurs manières différentes. Le *Global Activity Limitation Indicator* (GALI), indicateur global de restriction d'activité, permet ainsi de repérer les personnes en situation de handicap, définies comme celles qui répondent « oui, fortement » à la question : « Êtes-vous limité(e) depuis au moins six mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ? » Cette question standardisée, utilisée notamment dans les enquêtes européennes à des fins de comparaison entre pays membres, a été incluse dans le questionnaire de l'enquête Service civique.

La base de données administrative sur laquelle s'appuie l'enquête Service civique fournit également un autre indicateur, permettant de repérer les jeunes reconnus administrativement comme handicapés – notamment les bénéficiaires d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), d'une notification d'une maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ou de l'allocation adulte handicapé (AAH) – et l'ayant déclaré au moment de réaliser leur service civique. Il faut noter que la déclaration de situation de handicap n'est obligatoire que pour les volontaires ayant entre 26 et 30 ans, conditionnant la réalisation de la mission pour les jeunes de cette tranche d'âge. En revanche, une partie des 16-25 ans pourraient être reconnus handicapés sans que cette information ait été déclarée à l'inscription, auquel cas l'information n'apparaît pas dans la base de données.

Les volontaires reconnus administrativement comme handicapés, qui sont donc dans le cas d'un handicap dit administratif, représentent 1,5 % de l'ensemble des volontaires (tableau 1, page suivante). Quant à ceux ayant répondu « Oui, fortement limité(e) » à la question GALI, ils sont 1,4 %. Malgré un ordre de grandeur proche, les deux définitions ne correspondent toutefois pas aux mêmes volontaires : seulement 14 % de ceux ayant répondu « Oui, fortement limité(e) » sont aussi considérés comme étant administrativement en situation de handicap et, de même, seulement 14 % des jeunes reconnus handicapés ont répondu « Oui, fortement limité(e) » à la question GALI, et 33 % ont répondu être « limité(e), mais pas fortement ».

TABLEAU 1. LES DIFFÉRENTES FORMES DE HANDICAP PARMIS LES VOLONTAIRES

| | | Part ayant un handicap reconnu (%) | Part parmi les personnes ayant un handicap reconnu (%) | Part parmi l'ensemble des volontaires (%) |
|---|--|------------------------------------|--|---|
| Êtes-vous limité-e depuis au moins six mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ? | Non, pas limité-e du tout | 0,7 | 42 | 86,8 |
| | Oui, limité-e, mais pas fortement | 6,5 | 32,9 | 7,5 |
| | Oui, fortement limité-e | 14,1 | 13,6 | 1,4 |
| | Vous ne souhaitez pas répondre | 4 | 11,6 | 4,3 |
| | Ensemble | 1,5 | 100 | 100 |

Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018 ; France hors Mayotte.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : Les volontaires qui déclarent ne pas être limité(e)s du tout dans leurs activités représentent 86,8 % des volontaires. Ils représentent 42 % des volontaires ayant un handicap ont un handicap reconnu, et 0,7 % d'entre eux ont un handicap reconnu.

L'Enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ), menée en 2014 par la DREES et l'INSEE auprès des 18-24 ans, aborde également le handicap à travers la question GALI : dans cette enquête, la part des jeunes qui se déclarent « fortement limité(e)s » est de 1,4 %, soit exactement la proportion trouvée pour les volontaires. La part des personnes handicapées parmi les volontaires est donc semblable à leur part parmi les jeunes d'âge comparable.

MÉTHODE : UNE CORRESPONDANCE PARTICULIÈREMENT FAIBLE ENTRE LES DEUX MESURES DU HANDICAP.

Si cette absence de convergence entre les différentes mesures du handicap se retrouve dans d'autres enquêtes de la statistique publique, ce phénomène semble accentué ici. D'après l'enquête Handicap-Santé Ménages de 2008 (DREES), 42 % des personnes de 16 à 64 ans reconnues handicapées ont déclaré être fortement limitées dans la question GALI (Dauphin *et al.*, 2021, calculs des auteurs), et 47 % des handicapés au sens du GALI sont administrativement reconnus comme tels. L'*Enquête nationale sur les ressources des jeunes* (ENRJ), menée en 2014 par la DREES et l'INSEE auprès des 18-24 ans, permet de comparer ces deux définitions dans le cas spécifique des jeunes. Cette enquête interroge les jeunes sur les ressources qu'ils ont perçues, donc en particulier les allocations dédiées aux handicapés. Avec une définition du handicap administratif limitée aux seuls jeunes qui perçoivent ces allocations, et donc plus restrictive que dans l'enquête Service civique et l'enquête Handicap-Santé Ménages, on a une correspondance plus faible que parmi les 16-64 ans : seuls 36 % des bénéficiaires d'une allocation dédiée aux personnes handicapées ont déclaré être « fortement limités » dans la question GALI et, inversement, 22 % des personnes fortement limitées étaient bénéficiaires d'une telle allocation.

La correspondance est donc plus faible chez les jeunes, mais ces chiffres restent plus élevés que pour l'enquête Service civique, dans laquelle la correspondance est donc particulièrement faible. L'ajout d'une modalité « Vous ne souhaitez pas répondre », et le fait que la définition du handicap au sens administratif, plus large que dans l'ENRJ, inclut des personnes avec un taux d'incapacité plus faible, peuvent contribuer à expliquer cette différence

Dans la suite de ce chapitre, l'approche par la reconnaissance administrative est privilégiée. Outre le fait que cette reconnaissance paraît mieux définie, les volontaires handicapés au sens du GALI ont des caractéristiques proches de l'ensemble des volontaires, tandis que ceux reconnus handicapés ont des profils plus différenciés. Il paraît donc plus intéressant d'étudier les profils des volontaires reconnus handicapés, bien qu'il soit probable que le handicap soit sous-déclaré parmi les 16-25 ans.

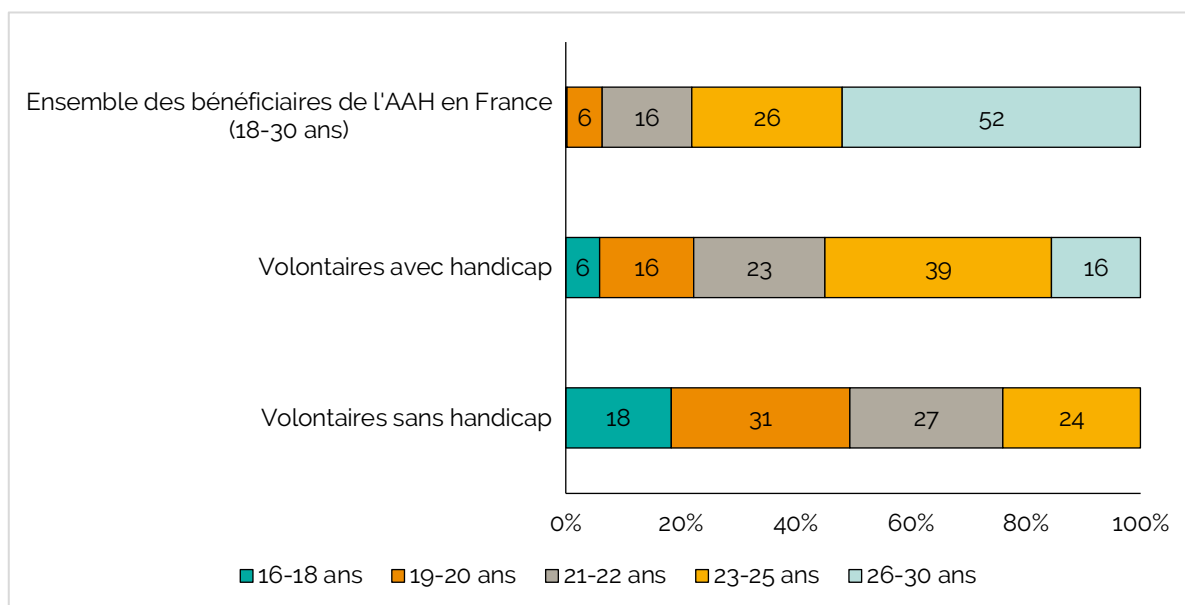
Les profils des jeunes en situation de handicap reconnu administrativement

49 % des volontaires reconnus handicapés sont des hommes, alors qu'ils représentent 41 % de l'ensemble des volontaires : les hommes dans cette situation sont donc surreprésentés. Notons cependant qu'en 2017, 59 % de l'ensemble des bénéficiaires de l'AAH en France âgés de 18 à 30 ans étaient des hommes (Dauphin *et al.*, 2018, calculs des auteurs à partir des données complémentaires), les hommes handicapés sont donc autant surreprésentés parmi les volontaires que parmi l'ensemble des jeunes.

Les volontaires en situation de handicap sont plus âgés que l'ensemble des volontaires (23 ans en moyenne, contre 20,7 ans pour l'ensemble des volontaires). Pour rappel, les jeunes en situation de handicap peuvent s'engager en service civique jusqu'à 30 ans au lieu de 25 ans. Malgré tout, même en se restreignant aux volontaires de 25 ans ou moins, la moyenne d'âge des volontaires en situation de handicap reste supérieure (22,1 ans). Les volontaires en situation de handicap de plus de 25 ans, ayant donc bénéficié de la limite d'âge repoussée à 30 ans, ne représentent que 16 % des volontaires reconnus handicapés (Graphique 1, page suivante). Cette moyenne d'âge élevée est également à mettre en lien

avec le fait que, parmi l'ensemble des jeunes en France, la proportion de personnes bénéficiant de l'AAH, augmente nettement avec l'âge (Dauphin *et al.*, 2018). Ainsi, parmi les 18-30 ans, 52 % des bénéficiaires de l'AAH ont entre 26 et 30 ans en 2017. Par conséquent, le service civique accueille des jeunes handicapés qui sont plus âgés que la moyenne des volontaires, mais moins âgés que l'ensemble des bénéficiaires de l'AAH, notamment parce que peu de jeunes handicapés de 26 à 30 s'engagent en service civique.

GRAPHIQUE 1. RÉPARTITION DES VOLONTAIRES ET DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH PAR CATÉGORIE D'ÂGE



Champ : France entière ; volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018.

Source : CNAF et MSA, 2017, données publiées dans Dauphin *et al.*, 2018, calculs des auteurs du rapport ; INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 26 % de l'ensemble des bénéficiaires de l'AAH en France de 18 à 30 ans ont de 23 à 25 ans. Cette tranche d'âge représente 39 % de l'ensemble des volontaires de service civique reconnus handicapés, et 24 % des volontaires sans handicap.

Les volontaires en situation de handicap administratif sont plus souvent logés chez leurs parents pendant leur mission (73 % contre 61 % en moyenne), alors même qu'ils sont un peu plus vieux en moyenne. Cela peut s'expliquer par le fait que les parents aident au quotidien leurs enfants handicapés, qui ne sont parfois pas suffisamment autonomes pour vivre seuls. Les handicapés ont également plus souvent des parents sans emploi : 24 % ont leurs deux parents dans ce cas, contre 9 % en moyenne, et 33 % ont un seul de leurs parents sans emploi contre 27 % en moyenne. Il est possible qu'il s'agisse de parents aidant leur enfant handicapé.

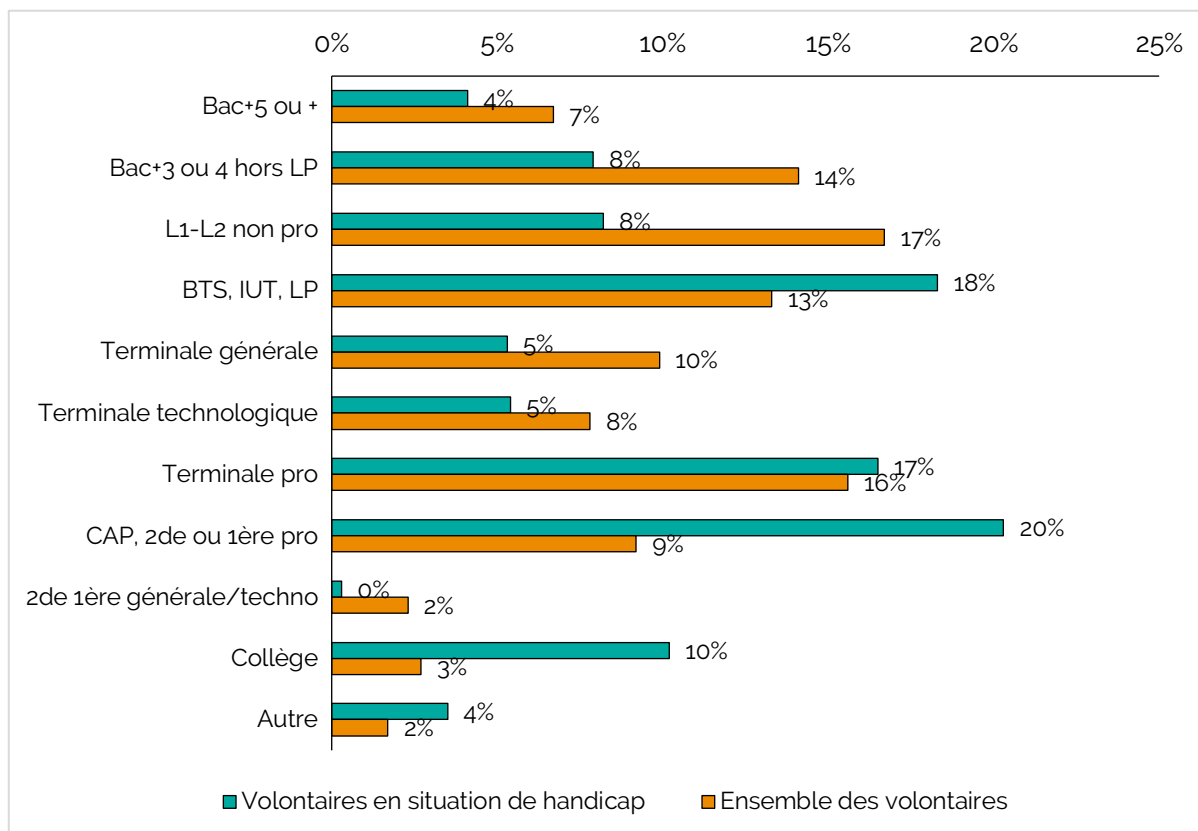
Lorsqu'ils ont un emploi, les parents de volontaires handicapés sont un peu moins souvent dans des emplois de cadre, ingénieur ou profession libérale (19 % contre 22 % pour les pères, 12 % contre 15 % pour les mères), ou de professions intermédiaires (4 % contre 7 % pour les pères, et 13 % contre 18 % pour les mères). Les volontaires handicapés semblent donc avoir une origine sociale un peu moins aisée qu'en moyenne.

En amont de la mission : des études plus courtes et de plus longues périodes de chômage

Au début de leur mission, les volontaires reconnus handicapés ont en moyenne terminé leurs études depuis plus longtemps que les autres : 66 % sont sortis de leurs études l'année civile précédente ou avant, 27 % sont sortis lors de la même année civile que le début de la mission, et 7 % étaient encore en études pendant la mission. À titre de comparaison, pour l'ensemble des volontaires, ces chiffres sont respectivement de 43 %, 36 % et 21 %.

Ces volontaires handicapés se sont par ailleurs arrêtés à un niveau d'études souvent moins élevé que les volontaires valides (graphique 2). Parmi les handicapés, les volontaires qui avaient atteint l'enseignement supérieur avant la mission sont moins nombreux qu'en moyenne, sauf pour les BTS, IUT et licences professionnelles. En revanche, les volontaires reconnus handicapés sont plus nombreux à avoir été issus d'une filière professionnelle du secondaire : CAP ou lycée professionnel. Le même résultat s'observe lorsqu'on regarde le plus haut niveau de diplôme validé (et non uniquement la plus haute année d'étude) : 42 % des volontaires en situation de handicap n'ont pas de baccalauréat, contre 23 % de l'ensemble des volontaires.

GRAPHIQUE 2. RÉPARTITION DE LA PLUS HAUTE ANNÉE D'ÉTUDES ATTEINTE SELON LE HANDICAP



Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 4 % des volontaires de service civique reconnus handicapés ont étudié jusqu'en bac + 5 ou plus. C'est le cas de 7 % de l'ensemble des volontaires.

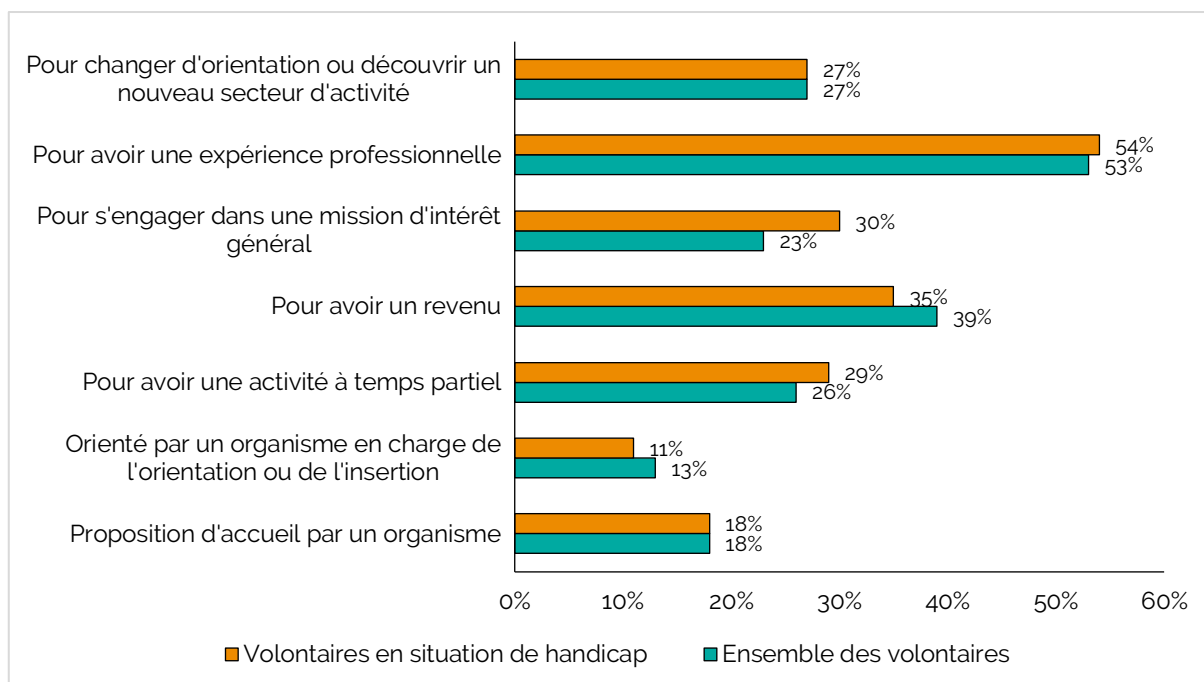
Avant la mission de service civique, les jeunes en situation de handicap ont moins souvent eu une expérience professionnelle : seuls 45 % d'entre eux contre 53 % des volontaires. Par ailleurs, ils sont nettement plus nombreux à avoir cherché un emploi avant leur mission (70 % contre 45 %), et la durée de leur recherche d'emploi s'avère plus longue.

Ainsi, les parcours scolaires des volontaires en situation de handicap sont caractérisés par des études plus courtes, terminées depuis plus longtemps, avec une orientation vers des filières professionnelles plus fréquente. Si leurs études sont terminées depuis plus longtemps, ils n'en ont pas pour autant acquis plus d'expérience professionnelle que les autres volontaires avant la mission, mais ont plutôt connu des périodes de recherches d'emploi plus longues.

Les volontaires handicapés plus motivés par l'intérêt général que par le revenu

Ces éléments pourraient laisser penser que les jeunes en situation de handicap se tournent vers le service civique plutôt dans le but de trouver ce qui est habituellement recherché dans un emploi, à savoir un revenu et une expérience professionnelle. Or, interrogés sur les raisons de faire un service civique, ils sont légèrement moins nombreux à déclarer qu'avoir un revenu était une motivation (35 % contre 39 % en moyenne) [Graphique 3]. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les jeunes en situation administrative de handicap reçoivent déjà des aides financières liées à leur situation : c'est en effet le cas, puisque 37% de ces jeunes ont déclaré percevoir des prestations sociales en plus de leur indemnité de mission, contre seulement 23% pour le reste des jeunes. Pour rappel, l'indemnité de service civique est de 581 euros mensuels, et le montant maximal de l'AAH est de 903 euros. Les volontaires handicapés sont d'ailleurs plus nombreux à être d'accord avec l'affirmation « j'avais assez d'argent pour couvrir mes besoins mensuels lors de ma mission » (69 % contre 56 %). La proportion de ceux qui cherchent dans le dispositif une expérience professionnelle est comparable (54 % pour les volontaires handicapés et 53 % en moyenne). En revanche, ils sont plus nombreux à avoir fait un service civique pour s'engager dans une mission d'intérêt général (30 % pour les volontaires handicapés et 23 % en moyenne).

GRAPHIQUE 3. RÉPARTITION DES MOTIVATIONS SUIVANT LE TYPE DE HANDICAP



Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 27 % des volontaires de service civique reconnus handicapés déclarent avoir souhaité faire une mission pour changer d'orientation ou découvrir un nouveau secteur d'activité. C'est le cas de 27 % de l'ensemble des volontaires.

Peu de différences entre les missions des handicapés et des valides

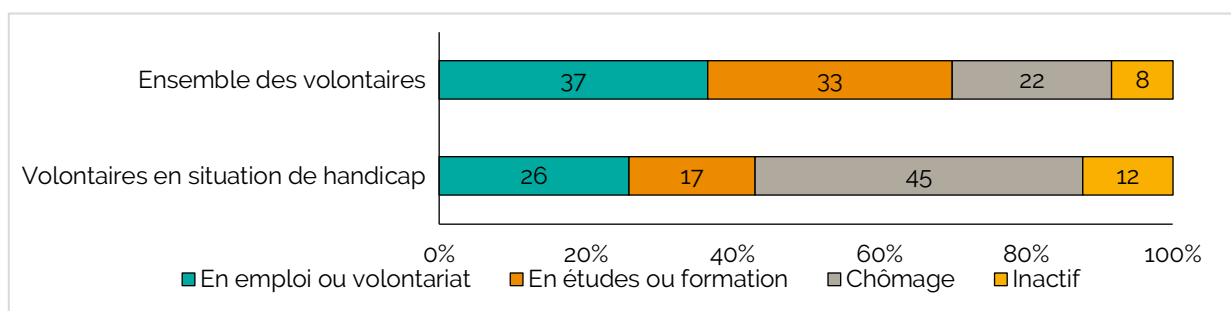
Les types d'organismes dans lesquels les volontaires handicapés effectuent leur mission de service civique sont assez proches de ceux de l'ensemble des volontaires, à l'exception des clubs sportifs et des fédérations sportives qui accueillent moitié moins de jeunes en situation de handicap (6 % contre 13 % de l'ensemble des volontaires). Les activités confiées aux volontaires handicapés peuvent être différentes de celles confiées aux autres : selon la typologie de missions présentées dans le chapitre 4, les volontaires en situation de handicap se voient moins souvent confier des missions très variées (catégorie 7) ou des missions de fonctionnement de la structure (catégorie 6), mais effectuent plus souvent les missions de sensibilisation et de communication (catégorie 4), ainsi que des missions d'accueil et d'aide aux outils numériques (catégorie 2). Ils déclarent plus souvent avoir réalisé leur mission seuls (39 % contre 34 % pour l'ensemble des volontaires), ce qui est lié à leur surreprésentation dans les missions d'accueil et d'aide aux outils numériques (catégorie 2) plus souvent réalisées seul.

L'enquête a interrogé les volontaires sur leur vécu du travail, et notamment sur les sentiments ressentis au cours de leur mission. Les volontaires en situation de handicap déclarent plus souvent que la moyenne avoir ressenti la fierté du travail bien fait (84 % des volontaires handicapés l'ont ressentie « toujours » ou « souvent », contre 78 % en moyenne). Inversement, ils ont moins souvent ressenti les sentiments négatifs, en particulier l'impression d'être exploités (13 % de « toujours » ou « souvent », contre 19 % en moyenne). On peut conclure de ces chiffres que les volontaires handicapés ont une perception plus positive de leur mission que la moyenne des volontaires.

Six mois après la fin de leur mission, les volontaires handicapés sont deux fois plus souvent au chômage

Si pour les variables qui concernent le déroulement de la mission, les résultats observés entre les volontaires handicapés et les autres sont relativement proches, c'est beaucoup moins vrai en ce qui concerne le parcours scolaire et professionnel à la suite de la mission. Six mois après la fin de la mission, 45 % des anciens volontaires handicapés sont au chômage, soit deux fois plus que la moyenne des volontaires (Graphique 4). Les volontaires en situation de handicap sont également plus nombreux à être inactifs, et beaucoup moins nombreux à être en emploi ou en études. Lorsqu'ils sont en emploi, ces volontaires ont plus souvent que les autres un employeur public (46 % contre 35 %).

GRAPHIQUE 4. SITUATION DES VOLONTAIRES 6 MOIS APRÈS LA MISSION, SELON LE HANDICAP



Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 26 % des volontaires de service civique reconnus handicapés étaient en emploi six mois après leur mission. C'est le cas de 37 % de l'ensemble des volontaires.

4. Types d'organismes d'accueil et activités confiées aux volontaires

L'enquête a interrogé les volontaires à propos de douze activités différentes pour pouvoir mieux connaître le contenu de leurs missions. À partir de ces réponses, nous avons établi une typologie des missions selon les activités qui leur étaient confiées. Les différentes missions peuvent ainsi être regroupées comme suit : les missions avec peu d'activités différentes, les missions d'accueil et d'accompagnement du public, les missions d'organisation et d'accompagnement d'activités, les missions de communication, les missions de tutorat et d'éducation, les missions de fonctionnement interne à la structure, les missions très variées. Ces types d'activités induisent pour les volontaires des vécus différents de leur mission.

Les activités confiées aux volontaires sont très variables d'une mission à l'autre, et dépendent beaucoup du type d'organisme. Si la loi apporte quelques restrictions sur le type de tâches qui peuvent être réalisées par des volontaires (elles ne doivent pas relever du fonctionnement général de l'organisme ni remplacer les missions d'un salarié qui les exerçait moins d'un an avant¹), elle autorise un grand nombre d'activités possibles. Cette enquête est la première à fournir des données chiffrées sur les activités réalisées par les volontaires.

Ce chapitre présente les types d'organismes au sein desquels les volontaires réalisent leur mission, avant de décrire les différentes activités qui y sont réalisées. Nous proposons une typologie des missions selon les activités confiées aux volontaires, et décrivons le vécu du travail en fonction du type de mission.

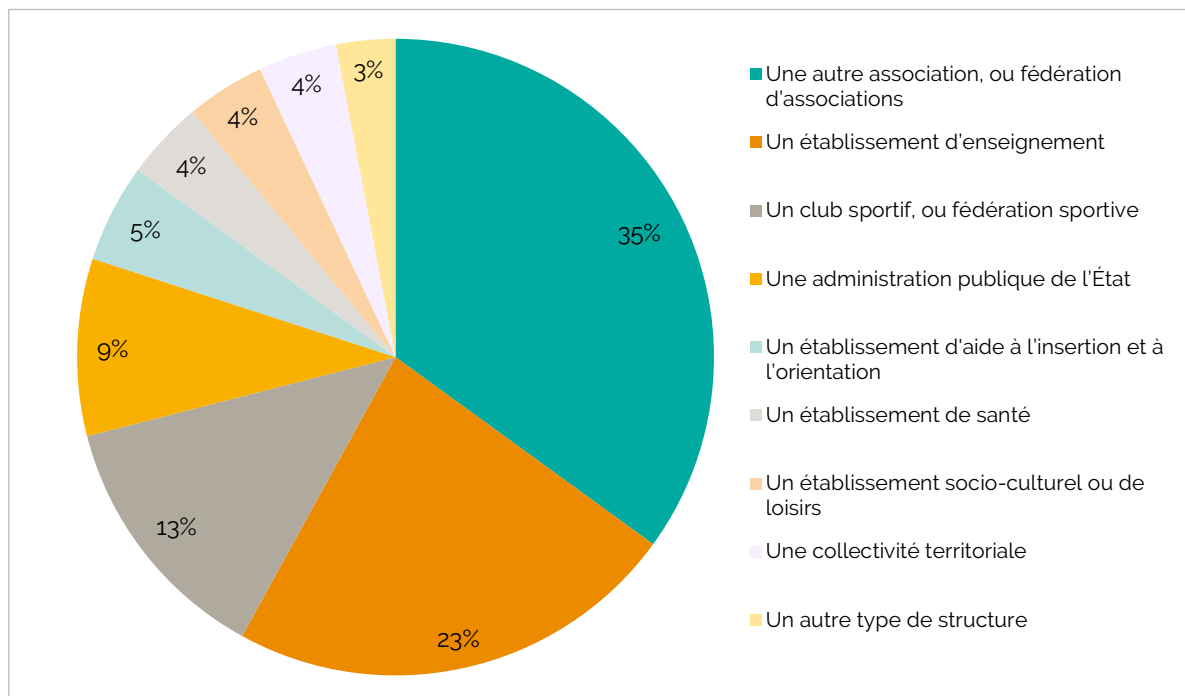
Les types d'organismes d'accueil

Les organismes qui peuvent accueillir des missions de service civique ont principalement le statut d'association ou de service public au sens large (établissement public, service de l'État, collectivité). En dehors de l'enquête Service civique, il existe des informations sur le statut des organismes dans les bases de données administratives de l'Agence du service civique (David, 2020). Les données présentées ici diffèrent des données administratives, car le questionnaire de l'enquête distingue les organismes selon une typologie prenant en compte à la fois le statut et la fonction (graphique 1, page suivante). Ainsi, les missions réalisées dans des organismes ayant un statut associatif représentent 61 % des missions dans cette enquête, mais ces missions se répartissent entre autres dans la catégorie des clubs sportifs (13 % des missions), celle des établissements socioculturels de loisirs (4 % des missions, dont 3 % dans des organismes associatifs), les établissements d'enseignement (23 % des missions, dont 3,5 % ont le statut associatif : ce sont des établissements privés), et celle des « autres associations ou fédérations d'associations » (35 % des missions) regroupant les organismes à statut associatif qui ne se retrouvent

¹ Article L120-9 du code du service national.

pas dans les autres catégories proposées. Tous statuts confondus, après cette catégorie des autres associations, c'est celle des établissements d'enseignement qui est la plus fréquente (23 %).

GRAPHIQUE 1. RÉPARTITION DES TYPES D'ORGANISMES (EN % DES MISSIONS)



Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018 ; France hors Mayotte.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019 ; INSEE, enquête emploi 2019.

Lecture : 23 % des volontaires ont effectué leur mission dans un établissement d'enseignement.

Cette question concernait l'organisme principal d'accueil, mais nous avons également interrogé les volontaires sur d'autres types d'organismes dans lesquels ils auraient pu intervenir. 18 % sont ainsi intervenus dans une autre structure que leur structure principale, dont notamment 7 % dans des établissements d'enseignement et 5 % dans des établissements socioculturels ou de loisirs. Les missions dont l'organisme principal est un établissement socioculturel, une autre association ou fédération d'association ou un autre type de structure, sont celles où les volontaires interviennent le plus en dehors de leur organisme, à hauteur de 27 %, 26 % et 26 % respectivement contre 18 % en moyenne.

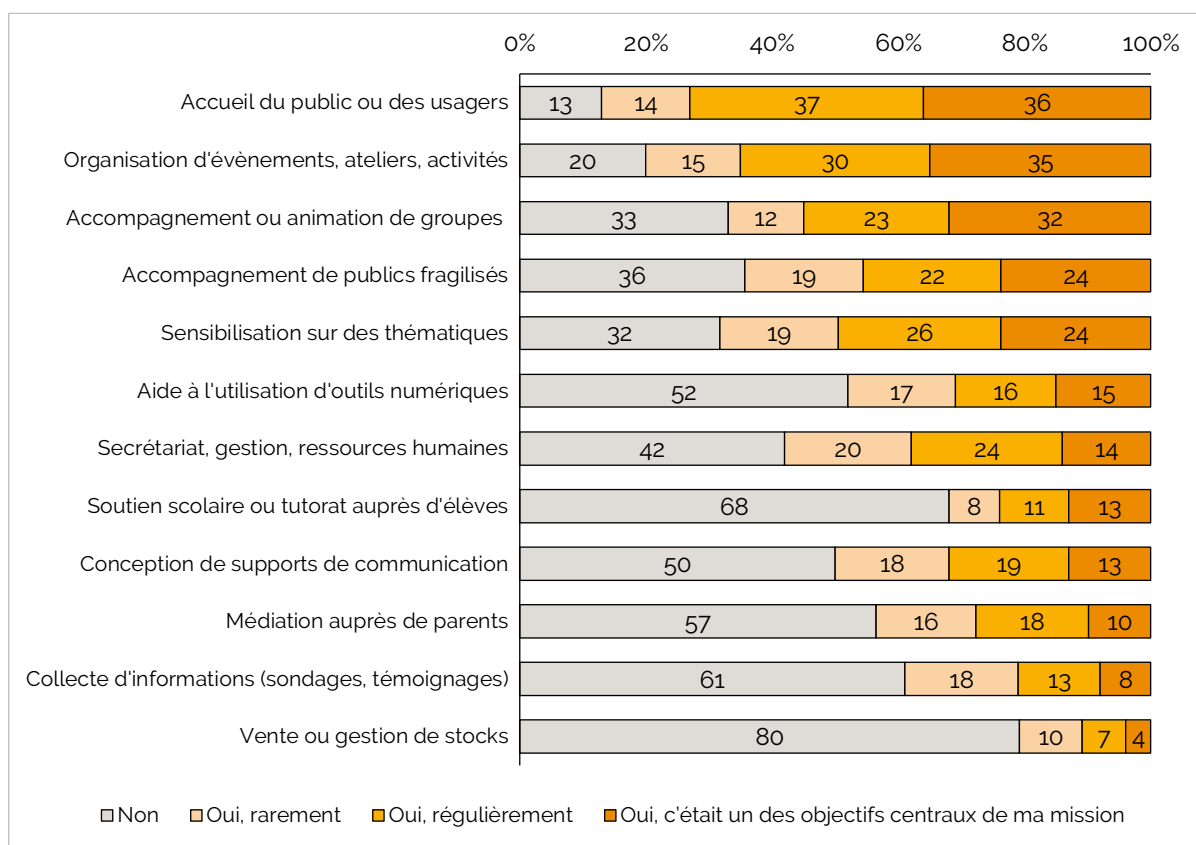
Les activités réalisées par les volontaires

Les volontaires ont été interrogés sur la fréquence à laquelle ils avaient effectué chacune des douze activités proposées dans le questionnaire : soit l'activité était un des objectifs centraux de la mission, soit elle a été réalisée « régulièrement » ou « rarement », soit elle n'a jamais fait partie des tâches confiées au volontaire. On peut de cette manière comparer les activités selon la fréquence à laquelle les volontaires les effectuent.

L'activité la plus fréquente est l'accueil du public ou des usagers de la structure d'accueil : 36 % des volontaires déclarent que c'était un objectif central, et seuls 13 % déclarent n'avoir jamais fait cela (graphique 2, page suivante). Par ordre de fréquence, les deux activités suivantes sont l'organisation

d'évènements et d'activités et l'accompagnement et l'animation de groupes, avec respectivement 35 % et 32 % de volontaires dont c'était la mission centrale. Ces deux activités ont des intitulés très proches, mais nous avons souhaité distinguer l'organisation, à proprement parler, de l'animation, au sein de ces évènements. La corrélation entre ces deux activités est très forte² : il est probable que les volontaires ont souvent assuré à la fois l'organisation et l'animation des évènements ou activités auxquels ils ont participé. L'accompagnement de publics fragilisés (difficultés sociales, problèmes de santé, isolement, personnes âgées, etc.) était un objectif central de 24 % des volontaires, de même que la sensibilisation à des problématiques sociales ou environnementales.

GRAPHIQUE 2. FRÉQUENCE À LAQUELLE LES VOLONTAIRES ONT EFFECTUÉ CHACUNE DES ACTIVITÉS



Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018 ; France hors Mayotte.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019 ; INSEE, enquête emploi 2019.

Lecture : 36 % des volontaires déclarent que l'accueil du public ou des usagers de leur structure était un des objectifs centraux de leur mission.

Il n'appartient pas à cette publication de caractériser précisément ce qui parmi ces activités relève du « fonctionnement général de l'organisme d'accueil » (article L120-g du code du service national). Il s'agit d'une notion juridique et sujette à interprétation, et dans une acception large, toutes ces activités pourraient y correspondre. On peut cependant remarquer que certaines activités semblent se rapprocher plus que d'autres d'éléments essentiels au fonctionnement de la structure, comme les activités de secrétariat, de gestion ou de ressources humaines. Ces activités concernent un nombre important de jeunes : 14 % déclarent que ces activités étaient l'objectif central de leur mission, et une

² Le taux de Kendall est égal à 0,52

minorité de volontaires (42 %) déclarent ne les avoir jamais effectuées. La vente et la gestion des stocks, une autre activité qui relèverait plutôt du fonctionnement régulier de l'organisme, a constitué une activité centrale pour 4 % des volontaires, et 20 % des volontaires déclarent l'avoir effectuée au cours de leur mission. La proportion non négligeable de jeunes ayant réalisé ces activités tend à montrer que les règles sont interprétées d'une manière différenciée par les organismes, qui peuvent proposer des missions parfois éloignées de l'esprit du dispositif.

MÉTHODE : LA LISTE DES ACTIVITÉS

Établir une liste des activités confiées aux volontaires de service civique n'est pas aisé tant la diversité des missions est grande. Dans la mesure où le questionnaire de l'enquête ne pouvait pas durer plus de 20 minutes, il a été nécessaire de ne sélectionner qu'un nombre limité d'activités. C'est pourquoi nous avons testé notre questionnaire à plusieurs reprises, d'abord auprès d'un nombre limité de volontaires interrogés par ailleurs de façon qualitative, afin de tester la compréhension des questions et l'adéquation des formulations avec les activités réalisées, ensuite auprès d'un plus grand nombre³ de volontaires afin d'éliminer des activités qui n'auraient que trop peu été pratiquées et d'en rajouter d'autres issues des réponses ouvertes.

Cette liste n'a donc pas pour objectif de recenser de façon exhaustive les activités des volontaires, mais de quantifier la fréquence des activités les plus typiques.

Les activités les plus typiques de chaque type d'organisme

Les activités sont inégalement réparties selon le type d'organisme. Le tableau 1 présente la proportion de volontaires ayant effectué l'activité au moins « régulièrement » selon le type d'organisme. On observe que l'accompagnement et l'animation de groupes est une activité particulièrement confiée aux volontaires en mission dans un club sportif. Les établissements d'enseignement comportent sans surprise plus de missions de soutien scolaire ou de tutorat que la moyenne, et les établissements de santé comportent presque systématiquement de l'accompagnement de publics fragilisés. Les activités d'aide aux outils numériques, d'accueil du public et d'accompagnement de publics fragilisés sont typiques des missions dans les établissements d'aide à l'insertion et les administrations de l'État. Ces dernières confient également plus que la moyenne des tâches de secrétariat, de gestion et de ressources humaines (51 % de volontaires en ont fait en tant qu'objectif central de leur mission ou au moins « régulièrement », contre 38 % en moyenne). Les collectivités territoriales proposent des missions qui sont plus souvent que la moyenne centrées sur la communication, la sensibilisation à des thématiques, et le recueil d'informations.

³ 2 837 volontaires ont été contactés lors de cette phase de test, dont 364 ont répondu à au moins une question et 242 ont répondu à toutes les questions

TABLEAU 1. FRÉQUENCE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES SELON LE TYPE D'ORGANISME

| | Accompagnement de publics fragilisés | Accueil du public ou des usagers | Sensibilisation sur des thématiques | Médiation auprès de parents | Collecte d'informations (sondages, témoignages) | Aide à l'utilisation d'outils numériques | Soutien scolaire ou tutorat auprès d'élèves | Accompagnement ou animation de groupes | Organisation d'événements, ateliers, activités | Secrétariat, gestion, ressources humaines | Vente ou gestion de stocks | Conception de supports de communication |
|--|--------------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------|---|--|---|--|--|---|----------------------------|---|
| Une association, ou fédération d'associations | 46 | 69 | 61 | 26 | 26 | 23 | 18 | 55 | 72 | 40 | 8 | 45 |
| Un club sportif, ou fédération sportive | 20 | 76 | 48 | 44 | 13 | 8 | 9 | 85 | 79 | 33 | 11 | 28 |
| Un établissement d'enseignement | 36 | 69 | 35 | 35 | 12 | 38 | 63 | 68 | 68 | 42 | 5 | 18 |
| Un établissement d'aide à l'insertion et à l'orientation | 77 | 90 | 50 | 11 | 20 | 77 | 6 | 23 | 37 | 37 | 8 | 24 |
| Un établissement de santé | 93 | 78 | 33 | 7 | 23 | 24 | 2 | 38 | 67 | 23 | 9 | 21 |
| Un établissement socioculturel ou de loisirs | 39 | 80 | 49 | 34 | 19 | 29 | 24 | 63 | 74 | 27 | 7 | 36 |
| Une administration publique de l'État | 61 | 84 | 44 | 10 | 21 | 60 | 6 | 16 | 25 | 51 | 4 | 25 |
| Une collectivité territoriale | 40 | 65 | 61 | 22 | 33 | 27 | 13 | 37 | 54 | 33 | 16 | 42 |
| Un autre type de structure | 48 | 62 | 47 | 18 | 26 | 30 | 11 | 31 | 46 | 26 | 8 | 27 |
| Ensemble des organismes | 45 | 73 | 49 | 27 | 20 | 31 | 24 | 55 | 64 | 38 | 10 | 32 |

Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018 ; France hors Mayotte.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019 ; INSEE, enquête emploi 2019.

Lecture : 46 % des volontaires en mission dans une association ou fédération d'association ont accompagné des publics fragilisés soit « régulièrement » soit en tant « qu'objectif central de la mission ». Dans l'ensemble des organismes, 45 % sont dans ce cas.

Note : Plus la couleur de la case est proche du rouge, moins l'activité est pratiquée au sein de ce type d'organisme par rapport à la moyenne, plus la couleur est proche du bleu, plus elle est pratiquée au sein de ce type d'organisme par rapport à la moyenne. Lorsque la couleur est blanche, l'activité est autant pratiquée dans le type d'organisme qu'en moyenne.

Les sept catégories de missions

Ces activités peuvent être plus ou moins corrélées entre elles : comme on l'a vu, l'organisation d'événements ou d'activités et l'animation de groupe sont deux activités qui ont beaucoup été pratiquées par les mêmes volontaires, mais c'est également le cas du tutorat et de la médiation auprès des parents d'enfants accueillis par la structure. Nous avons analysé ces corrélations afin de définir des catégories de missions ayant comporté des activités proches. Sept groupes de missions ont ainsi été établis⁴.

⁴ La méthode utilisée est une analyse en composantes principales (ACP), suivie d'une classification ascendante hiérarchique (CAH). Afin d'utiliser l'ACP, les réponses aux questions ont été transformées en un score allant de 1 (réponse « Non ») à 4 (réponse « Oui, c'était un des objectifs centraux de ma mission »). 5 axes de l'ACP ont été retenus pour établir la classification.

1. Les missions avec peu d'activités (15 % des missions)

Dans ce groupe, les volontaires ont moins souvent effectué que la moyenne chacune des 12 activités proposées. Il regroupe donc des personnes ayant effectué peu souvent ces activités au cours de leur mission. 63 % n'ont déclaré aucune activité ayant constitué un objectif central, et ils ont déclaré en moyenne seulement 3,5 activités différentes. Bien que certains aient peut-être effectué d'autres activités que celles proposées dans le questionnaire, la plupart de ces jeunes ont probablement eu un rôle très peu actif lors de leur mission. La proportion de volontaires rapportant s'être ennuyés « toujours » ou « souvent » est de 21 % dans cette catégorie, alors qu'elle est de 14 % en moyenne. À l'inverse, l'impression de faire quelque chose d'utile aux autres a été ressentie « jamais » ou « parfois » par 32 % de ces jeunes, contre 18 % en moyenne. Ce groupe de missions est présent dans tous les types d'organismes de manière assez homogène, à ceci près que les volontaires ayant déclaré être dans un « autre type d'organisme » y sont plus nombreux qu'en moyenne (6 % de cette catégorie de mission, contre 3 % dans l'ensemble des volontaires). On peut y voir le signe que certains volontaires ayant effectué des missions dans des organismes peu typiques et par conséquent non mentionnés dans le questionnaire se retrouvent peut-être dans cette catégorie parce que leurs activités n'étaient pas non plus prévues par le questionnaire.

2. Les missions d'accueil et d'aide aux outils numériques (16 % des missions)

Dans ces missions, les activités d'accompagnement de publics « fragilisés » et d'accueil de ceux-ci s'accompagnent d'une aide aux outils numériques. On y trouve légèrement plus souvent des activités de secrétariat, gestion ou ressources humaines, tandis que les autres activités sont moins fréquentes qu'en moyenne. Les administrations publiques de l'État, ainsi que les établissements d'aide à l'insertion (une catégorie d'organismes où l'on trouve surtout les volontaires en mission à Pôle emploi), sont les organismes les plus fréquents dans cette catégorie de mission, avec respectivement 34 % et 22 % des missions. Il s'agit de la catégorie où la part de missions en établissements de santé est la plus grande, avec 10 % des missions contre 4 % du total. 72 % des missions ont pour domaine la « solidarité », parmi les 9 domaines identifiés par l'Agence du service civique⁵. Les volontaires s'y sentent plus souvent utiles aux autres (87 % « toujours » ou « souvent », contre 82 % en moyenne).

3. Les missions d'organisation et accompagnement d'activités (19 % des missions)

Cette catégorie regroupe des missions où l'activité d'organisation d'événements, d'ateliers ou d'activités de loisirs, et l'activité d'accompagnement et d'animation de groupes sont prépondérantes. L'accueil du public et la médiation auprès de parents sont également plus fréquents dans ces missions, qui ont souvent lieu dans des clubs sportifs (31 %, alors que les clubs représentent 13 % de toutes les missions), et dans les autres associations (35 %). Il s'agit de la catégorie où on trouve le plus de missions en établissement socioculturel ou de loisirs (6 %). C'est dans ce type de mission que les volontaires s'ennuient le moins (10 % « toujours » ou « souvent », contre 14 % en moyenne).

⁵ Ces neuf domaines sont : Environnement, Culture et loisirs, Sport, Santé, Éducation pour tous, Développement international et aide humanitaire, Solidarité, Mémoire et citoyenneté, Intervention d'urgence en cas de crise

4. Les missions de sensibilisation et communication (12 % des missions)

Les activités surreprésentées dans cette catégorie sont la conception de supports de communication, la sensibilisation sur des thématiques, et la collecte d'informations dans le cadre de sondages ou de témoignages. Ces missions ont lieu en majorité dans des associations hors clubs sportifs (56 %), c'est également là où l'on trouve le plus de missions en collectivité territoriale (8 %). Après la catégorie des missions avec peu d'activités, il s'agit de la catégorie où les volontaires ont le moins souvent l'impression d'être utiles (76 % ont eu ce sentiment « souvent » ou « toujours »), mais aussi celle où ils ont le moins le sentiment d'être exploités (13 % « souvent » ou « toujours », contre 19 % en moyenne).

5. Les missions de tutorat (16 % des missions)

Ces missions sont avant tout celles où l'on trouve le plus souvent l'activité de soutien scolaire et de tutorat, mais d'autres activités y sont plus présentes qu'en moyenne, comme l'accompagnement et l'animation de groupes, la médiation auprès des parents, l'organisation d'événements. On reconnaît ici les missions typiques des établissements scolaires, qui représentent près des deux tiers de ce groupe (64 %). On note également quelques missions dans des associations (21 %), des établissements socioculturels ou clubs sportifs (5 % chacun).

6. Les missions de fonctionnement interne à la structure (11 % des missions)

Les activités les plus surreprésentées dans ce groupe sont les tâches de secrétariat, de gestion et de ressources humaines, la vente et la gestion de stocks, puis la communication, soit des activités supposées être moins confiées à des volontaires de service civique et plus liées au fonctionnement interne. L'accueil et l'organisation d'événements sont aussi légèrement plus présents qu'en moyenne. La moitié de ces missions (50 %) ont lieu dans des associations, 18 % dans des clubs sportifs et 16 % dans des établissements d'enseignement. Le sentiment d'être utile (78 % « souvent » ou « toujours ») y est légèrement moins fréquent qu'en moyenne, mais à l'inverse des missions de sensibilisation et communication, ce moindre sentiment d'être utile s'accompagne d'un plus grand sentiment d'être exploité (23 % « souvent » ou « toujours »).

7. Les missions très variées (11 % des missions) :

À l'inverse de la première catégorie des missions peu variées, dans ce groupe de missions, les 12 activités proposées sont surreprésentées, et comme dans la première catégorie, on y trouve de manière assez homogène tous les types d'organismes. On remarque cependant un peu plus d'associations qu'en moyenne, d'établissements socioculturels et de collectivités. C'est dans ces missions que le sentiment d'être utile, la fierté du travail bien fait et l'impression de faire partie d'une équipe sont les plus forts, mais aussi le sentiment d'être exploité.

TABLEAU 2. RÉCAPITULATIF DES CATÉGORIES DE MISSIONS

| Nom du groupe de missions (% du total des missions) | Activités surreprésentées | Types d'organismes surreprésentés | Sentiments moins / plus fréquents qu'en moyenne |
|--|---|---|--|
| 1. Peu variées 14 % | Aucune | Autres types d'organismes | (-) Être utile (+) Ennui |
| 2. Accueil et aide aux outils numériques 16 % | Aide aux outils numériques, Accompagnement de publics fragilisés, Accueil du public | Établissements d'insertion et d'orientation, Administrations, Établissements de santé | (+) Être utile |
| 3. Organisation et accompagnement d'activités 19 % | Organisation d'évènements, Accompagnement ou animation de groupes | Clubs sportifs, Associations, Établissements socioculturels | (-) Ennui |
| 4. Sensibilisation et communication 12 % | Conception de supports de communication, Sensibilisation à des thématiques, Collecte d'informations | Associations, Collectivités | (+) Être utile, (+) être exploité |
| 5. Tutorat 16 % | Soutien scolaire et tutorat, Accompagnement et animation de groupes, Médiation auprès de parents | Établissements scolaires | |
| 6. Fonctionnement interne à la structure 11 % | Secrétariat, gestion, ressources humaines, Vente et gestion de stocks, Conception de supports de communication (plusieurs autres) | Associations, Clubs sportifs | (-) Être utile (+) Être exploité |
| 7. Très variées 11 % | Toutes | Associations, Établissements socioculturels, | (+) Être utile, (+) Travail bien fait, (+) Faire partie d'une équipe, (+) Être exploité |

5. Comment les volontaires sont-ils encadrés et vivent-ils leur mission ?

Les conditions dans lesquelles s'exercent les missions constituent un enjeu important pour le dispositif. L'encadrement des volontaires, qui ne doit pas instaurer de lien de subordination, doit cependant être suffisamment effectif pour que les volontaires trouvent du sens à leur mission. En effet, si les réponses des volontaires font apparaître qu'une grande partie d'entre eux ont plutôt expérimenté un vécu du travail positif pendant leur service civique, ceux qui n'ont pas été encadrés ont moins bien vécu leur mission que la moyenne, ainsi que ceux qui ont réalisé leur mission le plus souvent seuls. Lorsqu'ils sont encadrés, les volontaires bénéficient de moins d'autonomie que les salariés du même âge. S'ils se sentent plus souvent utiles que les salariés, ils s'ennuient aussi plus fréquemment. Ces résultats varient cependant beaucoup selon le type d'activités réalisées pendant la mission et selon le profil des volontaires.

Pour mettre en perspective les conditions dans lesquelles s'exercent les missions de service civique, nous avons comparé les réponses des volontaires de service civique et des salariés du même âge à des questions issues de l'enquête Conditions de travail et vécu du travail (DARES, DREES, DGAFP, 2016). Malgré les différences de statuts entre salariés et volontaires, les questions portant sur l'encadrement, les marges de manœuvre et le vécu du travail pendant la mission paraissent pertinentes pour étudier les modalités de réalisation de ces missions. Ce chapitre détaille donc les modalités de réalisation de ces missions, selon les types d'organismes et les activités effectuées par les volontaires, et en comparaison avec les salariés du même âge.

Les différents types d'encadrement

La grande majorité des volontaires (90 %) déclarent en effet avoir été encadrés par des membres de leur structure qui leur donnaient des indications sur ce qu'il fallait faire. Parmi les 10 % restants, 6 % n'ont pas reçu de consignes de la part de leur encadrant, 3 % n'avaient pas d'encadrants, 1 % ne se souviennent plus. Parmi les 90 % de volontaires ayant été encadrés, on distingue deux modalités d'encadrement : ceux qui ont reçu des indications sur les objectifs de la mission et sur les moyens d'y parvenir (38 %), et ceux qui ont reçu des indications surtout sur les objectifs, avec une marge de choix laissée aux volontaires dans les moyens d'y parvenir (52 %) [graphique 1, p. 45].

Ces différents types d'encadrement font écho aux trois « postures » de tuteurs de service civique identifiées par Clotilde Talleu à propos des associations du département de l'Aisne (Talleu, 2019). Elle reprend la distinction établie par Maëla Paul (2004) entre, d'une part, « guider », qui consiste à conseiller le volontaire dans la réalisation de ses missions « sans jamais lui dire explicitement et précisément ce qu'il s'agit de faire ou lui confier de tâches précises à exécuter », et, d'autre part, « conduire », qui consiste à « prescrire au volontaire des tâches relativement précises et définies à exécuter et assurer le

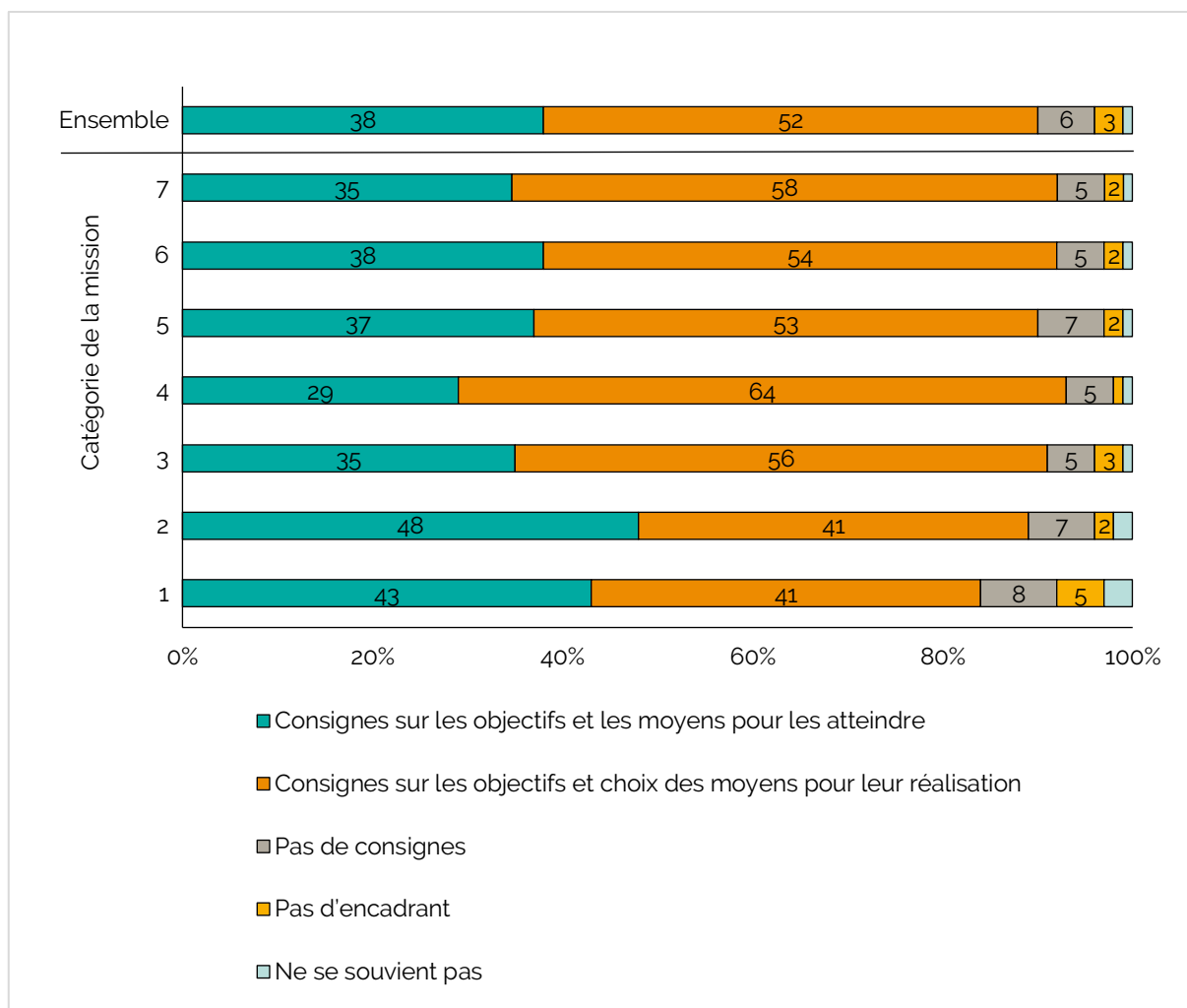
contrôle de leur réalisation », dans une logique plus proche de la subordination. Dans le cas du service civique, Clotilde Talleu identifie une troisième posture, qui consiste pour le tuteur à être observé par le volontaire sans lui donner de rôle véritablement actif.

Les conditions d'encadrement varient selon le type d'activités réalisées dans les missions. Pour les analyser, nous reprenons ici la typologie des activités proposées dans le chapitre 4. Ainsi, les missions peu variées (catégorie 1) sont celles où l'on trouve le plus de volontaires pas ou peu encadrés : 5 % déclarent n'avoir pas eu d'encadrants, et 8 % qu'ils avaient des encadrants mais que ces derniers ne leur donnaient pas d'indications sur ce qu'il fallait faire, contre respectivement 3 % et 6 % en moyenne pour l'ensemble des missions (graphique 1). Les missions de sensibilisation et de communication (catégorie 4) sont celles où l'autonomie laissée aux volontaires est la plus grande : 64 % d'entre eux disent qu'ils avaient des encadrants et que ceux-ci leur donnaient des indications sur l'objectif de la mission, mais qu'eux-mêmes choisissaient la façon d'y arriver, contre 52 % de l'ensemble des volontaires. Les missions d'accueil et d'aide aux outils numériques (catégorie 2) sont au contraire celles où l'encadrement a laissé moins d'autonomie : 48 % des volontaires de ces missions déclarent avoir été encadrés et que leurs encadrants leur indiquaient ce qu'il fallait faire et comment il fallait le faire, contre 38 % en moyenne.

Au-delà des modalités d'encadrement, les volontaires ont plus ou moins souvent réalisé leur mission en étant accompagnés d'autres personnes. Ainsi, environ un tiers des volontaires déclarent avoir été plus souvent seuls qu'accompagnés (34 %), un autre tiers a au contraire été plus souvent accompagné que seul (34 %), et un dernier tiers de volontaire déclare avoir été aussi souvent seul qu'accompagné. Enfin, 1 % des volontaires déclarent ne pas s'en souvenir. Les volontaires n'ayant pas reçu d'indications de la part de leurs encadrants et ceux n'ayant pas eu d'encadrants étaient plus souvent seuls qu'en moyenne (respectivement 59 % et 60 % déclarent avoir été le plus souvent seuls). Les volontaires ayant reçu des indications à la fois sur les objectifs de la mission et les moyens d'y parvenir ont quant à eux été plus accompagnés : 41 % contre 34 % en moyenne. Lorsqu'ils sont accompagnés, les volontaires dans leur ensemble le sont plus souvent par des membres professionnels ou bénévoles de la structure d'accueil (77 %), parfois par d'autres volontaires (45 %), et plus rarement par d'autres personnes (8 %).

Les missions d'accueil et d'aide aux outils numériques (catégorie 2) sont caractérisées par la plus grande part de missions réalisées majoritairement seul (45 % contre 34 % en moyenne). Les missions d'organisation et accompagnement d'activités (catégorie 3) se distinguent au contraire par la surreprésentation des volontaires ayant réalisé leur mission le plus souvent accompagnés (41 % contre 34 % en moyenne). Quand on leur demande par qui ils ont été accompagnés, lorsqu'ils l'étaient, les volontaires des missions de catégorie 2 sont ceux qui mentionnent le plus souvent d'autres volontaires de service civique (57 % contre 45 % en moyenne), tandis que les missions d'organisation et accompagnement d'activités et de fonctionnement interne à la structure (catégories 3 et 6) sont réalisées plutôt avec des membres de la structure d'accueil.

GRAPHIQUE 1. ENCADREMENT ET MARGES DE MANŒUVRE DES VOLONTAIRES SELON LEUR MISSION



Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018 ; France hors Mayotte.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 38 % des volontaires de service civique déclarent que leurs encadrants leur donnaient des indications sur ce qu'il fallait faire et comment il fallait le faire. Parmi les volontaires ayant effectué une mission très variée (catégorie 7), cette proportion est de 35 %. Les catégories des missions sont décrites dans le chapitre 4.

Des conditions d'encadrement qui laissent généralement moins d'autonomie qu'à des salariés

Au-delà de l'intérêt de comparer les conditions d'encadrement entre les différentes missions, le but de la question relative à l'autonomie laissée aux volontaires était également de comparer les réponses des volontaires à celles des salariés du même âge. Cette question est en effet inspirée d'une question de l'enquête Conditions de travail et vécu du travail de 2016 (DARES, DREES, DGAFP)¹. Malgré la différence

¹ La question de l'enquête Conditions de travail et vécu du travail est formulée de la manière suivante : « Les indications données par vos supérieurs hiérarchiques vous disent ce qu'il faut faire. En général, est-ce que ... », avec deux modalités réponses possibles : « Ils vous disent aussi comment il faut faire » et « Ils indiquent plutôt l'objectif du travail et vous choisissez vous-même la façon d'y arriver ». Ces deux réponses sont comparables aux deux premières réponses des volontaires à la question présentée dans le graphique 1.

entre le statut de salarié et celui de volontaire, ce dernier n'étant pas supposé impliquer de lien de subordination, cette comparaison paraît pertinente, car les volontaires sont quasiment tous bel et bien encadrés dans leurs activités. Les résultats indiquent que, par rapport aux salariés du même âge, les volontaires ont un encadrement qui leur laisse moins d'autonomie dans leurs activités.

D'après l'enquête Conditions de travail et vécu du travail 2016, 68 % des salariés âgés de 16 à 25 ans déclarent que leurs supérieurs hiérarchiques leur indiquent l'objectif du travail et qu'ils choisissent le moyen d'y arriver, et 32 % que les indications concernent à la fois l'objectif et la façon d'y arriver². Parmi les volontaires ayant un encadrant et ayant reçu des indications, 58 % pouvaient choisir le moyen d'arriver à l'objectif, alors que 42 % recevaient des indications sur la façon d'y arriver. Ainsi, malgré un statut qui ne suppose aucun lien de subordination, les volontaires ont un encadrement qui leur laisse significativement moins de marges de manœuvre que les salariés du même âge.

Cette comparaison présente certaines limites. Elle se limite notamment aux jeunes qui sont salariés, alors que d'autres statuts comme les stages auraient pu servir de référence, ce qui n'a pas été possible faute d'effectifs suffisants dans l'enquête Conditions de travail et vécu du travail 2016. Par ailleurs, la moyenne d'âge des salariés de 16 à 25 ans est de 22,4 ans, contre 20,7 pour les volontaires, et ils ont en moyenne une ancienneté d'un an et demi dans leur emploi, alors qu'une mission de service civique dure 7 mois en moyenne. Pour près de la moitié des volontaires (47 %), le service civique constitue la première expérience professionnelle en deux ans, stages et apprentissage compris, ce qui pourrait contribuer à expliquer les différences d'encadrement. Cependant, même parmi les volontaires ayant eu une expérience professionnelle, seulement 62 % de ceux ayant eu un encadrement déclarent avoir pu choisir les moyens pour atteindre leur objectif.

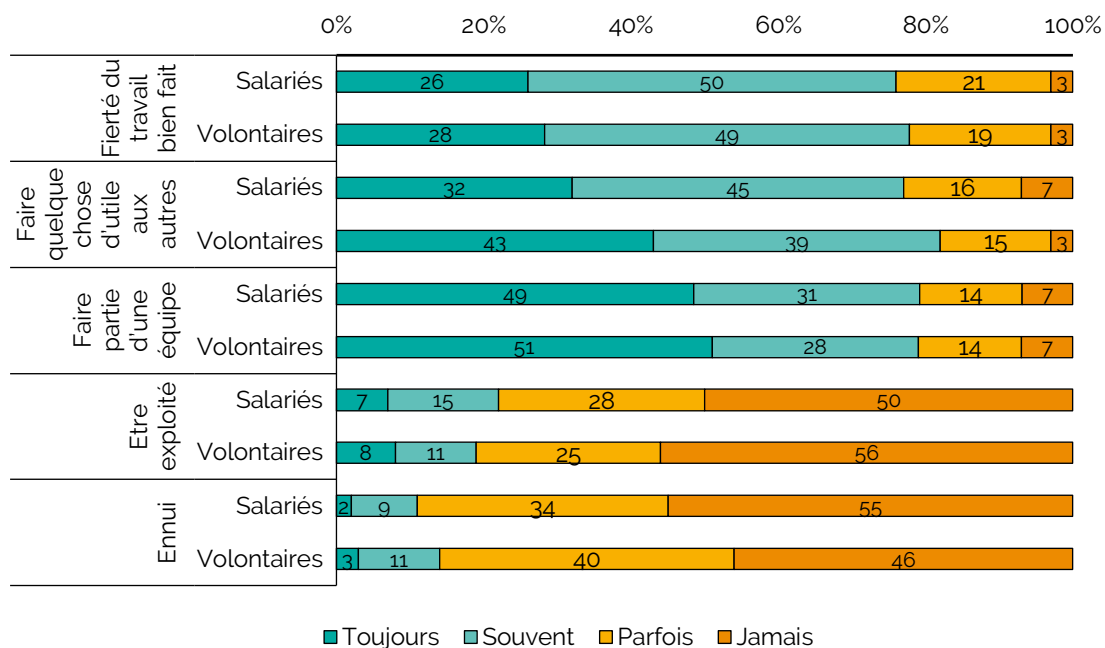
Par rapport aux salariés, les volontaires se sentent plus utiles, mais s'ennuient plus souvent

Le questionnaire de l'enquête service civique reprend également un bloc de questions de l'enquête Conditions de travail et vécu du travail, qui concernent le vécu du travail par les salariés. Reprendre les questions de cette enquête nous permet, à nouveau, de mener une comparaison avec les salariés du même âge.

La dimension dans laquelle les volontaires se distinguent le plus des salariés de 16 à 25 ans est l'impression de faire quelque chose d'utile aux autres : 82 % déclarent avoir cette impression « toujours » ou « souvent », contre 77 % pour les salariés (graphique 2, page suivante). La différence est encore plus nette sur les personnes qui ont toujours cette impression : 43 % contre 32 %. Les volontaires s'ennuient par contre un peu plus souvent : 46 % déclarent ne s'être jamais ennuyés, soit moins que les salariés qui sont 55 % dans ce cas. Les volontaires ont par ailleurs légèrement moins souvent le sentiment d'être exploités : la part de ceux qui estiment l'avoir été toujours ou souvent est de 19 %, contre 22 % parmi les salariés.

² Source : DARES-DREES-DGAFP enquête Conditions de travail et vécu du travail (2016), calculs des auteurs

GRAPHIQUE 2. VÉCU DU TRAVAIL CHEZ LES VOLONTAIRES ET DES SALARIÉS DE 16 À 25 ANS



Champ : salariés de 16 à 25 ans résidant en France ; volontaires de Service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018 ; France hors Mayotte.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019 ; DARES-DREES-DGAFP enquête Conditions de travail 2016.

Lecture : les salariés de 16 à 25 ans sont 26 % à ressentir « toujours » la fierté du travail bien fait, et c'est le cas de 28 % des volontaires en service civique.

Des dimensions du « vécu du travail » fortement corrélées entre elles

La majorité des volontaires ont donc plutôt bien vécu leur mission (Graphique 2) : une majorité a fait « toujours » ou « souvent » l'expérience d'un vécu du travail positif (fierté du travail bien fait, impression de faire quelque chose d'utile aux autres, de faire partie d'une équipe) et « jamais » ou « parfois » d'un vécu du travail dégradé (le sentiment d'être exploité, l'ennui).

Le tableau 1 (page suivante) présente les corrélations³ entre toutes les variables qui concernent le vécu du travail: les réponses associées à des dimensions positives sont corrélées entre elles, et corrélées négativement aux dimensions négatives. On observe donc une cohérence forte entre les réponses des volontaires.

³ Ce sont des coefficients tau de Kendall.

TABLEAU 1. CORRÉLATION ENTRE LES DIMENSIONS DU VÉCU DU TRAVAIL PARMIS LES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

| | La fierté du travail bien fait | L'impression de faire quelque chose d'utile aux autres | L'impression de faire partie d'une équipe | Le sentiment d'être exploité | L'ennui |
|--|--------------------------------|--|---|------------------------------|---------|
| La fierté du travail bien fait | | 0,50 | 0,35 | -0,16 | -0,31 |
| L'impression de faire quelque chose d'utile aux autres | 0,50 | | 0,34 | -0,15 | -0,30 |
| L'impression de faire partie d'une équipe | 0,35 | 0,34 | | -0,25 | -0,34 |
| Le sentiment d'être exploité | -0,16 | -0,15 | -0,25 | | 0,27 |
| L'ennui | -0,31 | -0,30 | -0,34 | 0,27 | |

Champ : salariés de 16 à 25 ans résidant en France.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : le coefficient de corrélation (tau de Kendall) entre l'impression de faire quelque chose d'utile aux autres et la fierté du travail bien fait est égal à 0,50. Plus la couleur est foncée et plus la corrélation est forte : bleue si la corrélation est positive et rouge si elle est négative.

Ces corrélations dessinent une répartition entre, d'une part, des volontaires ayant vécu leur mission de manière négative (fréquence élevée de dimensions négatives, fréquence faible de dimensions positives) et, d'autre part, des volontaires l'ayant plutôt bien vécue. Une analyse statistique de ces corrélations permet alors d'établir un score de « vécu du travail » positif ou négatif (voir encadré méthodologique).

ENCADRÉ MÉTHODOLOGIQUE

Lorsque plusieurs variables sont corrélées entre elles, il est possible de mener une analyse des correspondances multiples (ACM) afin de synthétiser les variables en un nombre réduit d'axes. Le premier axe de cette ACM oppose les individus ayant, dans l'exercice de leur mission, fréquemment ressenti des sentiments positifs et peu fréquemment des sentiments négatifs, aux individus qui ont fréquemment ressenti des sentiments négatifs et peu fréquemment des sentiments positifs. Les coordonnées des individus sur cet axe peuvent donc être interprétées comme un score de « vécu du travail » positif ou négatif, au cours leur mission.

Une fois le score construit, on peut calculer sa corrélation avec différentes variables qui concernent la mission ou le profil des volontaires.

Dès lors, nous avons cherché à comprendre ce qui, dans les caractéristiques des missions, permet d'expliquer que le vécu du travail ait été plus ou moins positif. L'organisation de la mission semble jouer un rôle prépondérant, davantage que son contenu (domaine, tâches réalisées...).

Ainsi, la présence d'un encadrement est la variable qui a de loin le plus d'importance pour caractériser le vécu des volontaires. Les personnes qui déclarent qu'elles n'ont eu aucun encadrant ou reçu aucune indication sur ce qu'il fallait faire ont un score très en dessous de la moyenne des volontaires : elles ont

moins bien vécu leur mission. Lorsqu'ils ont reçu des indications, que celles-ci aient été plus ou moins directives, le vécu des volontaires est légèrement plus positif qu'en moyenne.

Le vécu du travail est significativement moins bon pour les missions réalisées majoritairement seul, sans être accompagné par d'autres personnes. En particulier, le fait de ne pas être accompagné de membres professionnels ou bénévoles semble poser problème. Ces différents indicateurs tendent donc à montrer que les volontaires ayant été peu suivis et peu encadrés par leur structure d'accueil ont eu une expérience plus négative lors de leur mission.

Bien que moins déterminants, le domaine de la mission et le type d'engagement ont également une influence sur le vécu du travail des volontaires pendant leur mission. Les deux domaines où les missions sont les mieux vécues sont l'intervention d'urgence – domaine où les volontaires se sentent les plus utiles, ont le plus la fierté du travail bien fait et l'impression de faire partie d'une équipe – et le sport – domaine où ils se sont le moins ennuyés. À l'inverse, les missions dans le développement international et l'action humanitaire sont les moins appréciées des volontaires, notamment parce que ce sont les missions où les volontaires ont le moins la fierté du travail bien fait et l'impression de faire partie d'une équipe. Les missions du domaine de la culture et des loisirs sont également moins bien vécues, et c'est le domaine où les volontaires se sentent le moins utiles aux autres et le plus exploités. Les missions du domaine de la « mémoire et citoyenneté » sont celles où les volontaires se sont le plus ennuyés.

Ces différences entre domaines se retrouvent en partie dans les types d'organismes : les clubs sportifs accueillent les missions où le vécu du travail est le plus positif, et les « autres types de structures », dans lesquelles on retrouve beaucoup de missions réalisées à l'étranger, sont celles où les volontaires ont eu une expérience plus négative.

Les missions qui n'ont pas été menées à leur terme correspondent, sans surprise, à des missions moins bien vécues, en particulier lorsque le motif de rupture renseigné est « l'abandon de poste » et le « commun accord entre les parties ».

Les activités pratiquées par les volontaires sont pour la plupart associées à un vécu du travail légèrement plus positif dans leur mission, à l'exception des activités de secrétariat, de gestion et de ressources humaines qui, au contraire, sont plutôt associées à une baisse. Les activités de gestion des stocks et de communication ne sont pas corrélées au score ni dans un sens ni dans l'autre. Cela signifie que, ces activités mises à part, les missions comportant le plus d'activités différentes sont les plus appréciées des volontaires. Ce résultat se confirme quand on analyse les différences selon les catégories de mission établies dans le chapitre 4 : les missions très variées (catégorie 7) sont les plus appréciées des volontaires et celles comprenant le moins d'activités (catégorie 1) sont celles où les jeunes ont le moins bien vécu leur mission. Les missions d'organisation et d'animation d'activités (catégorie 3) sont également significativement associées à un vécu plus positif.

Les motivations initiales influencent la façon de vivre la mission

Si les caractéristiques de la mission sont déterminantes pour analyser le vécu des volontaires, la façon de vivre la mission est également influencée par certaines caractéristiques du profil et des motivations des volontaires.

Peu de variables qui concernent le profil ont une influence significative. Le vécu du travail des volontaires est relativement homogène selon le niveau de diplôme, à l'exception des volontaires dont la dernière année d'études était au niveau bac + 3 ou plus, qui ont légèrement moins bien vécu leur mission qu'en moyenne. Les volontaires dont la mère ou le père est agricultrice ou agriculteur ont également moins bien vécu leur mission, mais de même on n'observe pas de différence significative entre les autres professions. Notons également que les volontaires qui estiment n'avoir pas du tout eu assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels ont un vécu nettement plus négatif que les autres, ce qui semble en partie expliqué par le sentiment plus fréquent d'être exploités.

En revanche, ni le genre ni la commune d'origine (rurale ou urbaine) ou le fait d'être domicilié en quartier prioritaire de la ville (QPV) ne semblent jouer de rôle significatif.

Les variables qui concernent les motivations jouent également un rôle : les volontaires ayant le mieux vécu leur mission sont ceux qui souhaitent s'engager dans une mission d'intérêt général, quand ceux qui ont fait une mission pour avoir un revenu ont moins apprécié leur mission.

6. Conditions de vie

Beaucoup de volontaires cumulent d'autres activités avec leur mission de service civique, les principales étant la recherche d'emploi et les études. Si une majorité de volontaires vivent chez leurs parents (61 %), ils sont plus d'un quart (28 %) à devoir payer un loyer pour leur logement. 46 % des volontaires déclarent que l'indemnité de service civique constitue leur seul revenu. Pour les autres, des versements de leur famille, des prestations sociales, des bourses d'études ou d'autres revenus du travail complètent cette indemnité. Un peu plus de moitié des volontaires (56 %) estiment avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels. Pour les autres qui estiment ne pas en avoir assez (44 %), le paiement du loyer semble un facteur explicatif important.

Ce chapitre aborde plusieurs aspects des conditions de vie des volontaires au cours de leurs missions : leur emploi du temps, leur logement et leur situation financière.

Les autres activités des volontaires pendant leur mission

Les missions peuvent durer de 24 à 48 heures hebdomadaires : 50 % des missions ont une durée hebdomadaire prévue de 24 heures, 39 % entre 25 et 34 heures et 11 % durent 35 heures ou plus (seules 0,4 % des missions dépassent 35 heures). Elles constituent donc une activité à part entière, mais peuvent laisser du temps aux volontaires pour mener d'autres activités en parallèle. 39 % d'entre eux déclarent avoir été en recherche d'emploi, de stage ou d'apprentissage pendant la mission (graphique 1). Cette part assez élevée doit être interprétée en sachant que la question portait sur les autres activités pendant la mission, sans mentionner de durée ni de période précise. Ces volontaires étaient donc à la recherche d'un emploi commençant soit après, soit pendant la mission. D'ailleurs, 6 % des missions sont rompues avec pour motif renseigné une embauche, et pour ces missions-là, 62 % des volontaires indiquent avoir été en recherche d'emploi.

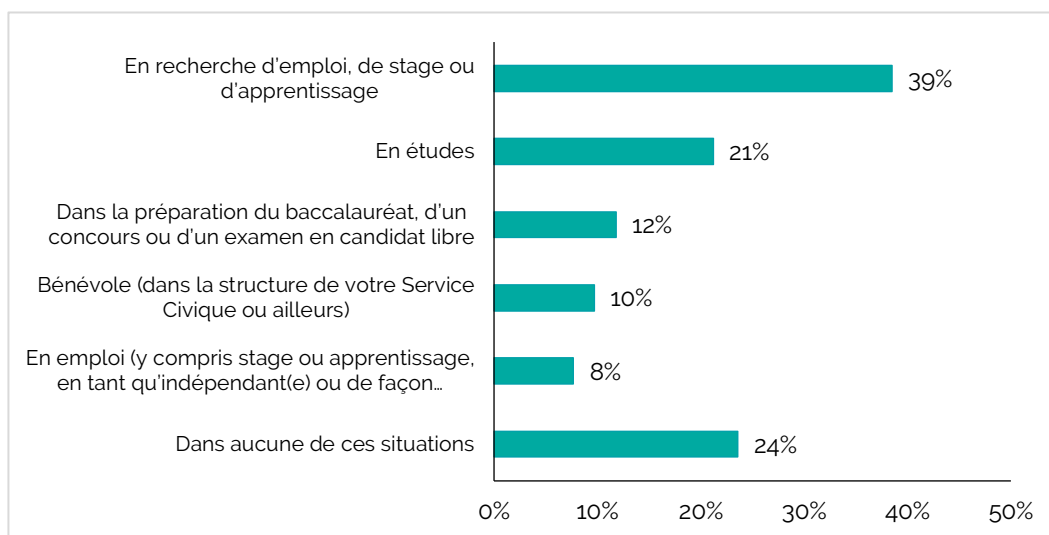
Le cumul entre les études et la mission concerne 21 % des volontaires, qui sont surtout des étudiants et moins souvent des élèves du secondaire. 12 % des volontaires préparent un concours ou un examen en candidat libre. Cela concerne particulièrement ceux qui sont allés jusqu'en terminale générale et technologique dans leurs études (sans nécessairement avoir eu le bac) : ces 18 % de volontaires étaient près d'un quart (23 %) à avoir préparé un examen, dont on imagine, dans ce cas, qu'il s'agit du baccalauréat.

Certains volontaires (10 %) sont bénévoles en plus de leur mission. C'est en particulier le cas de ceux qui effectuent leur mission dans une structure associative (hors club sportif : 13 % ; dans les clubs sportifs : 16 %).

Enfin, 8 % des volontaires déclarent avoir été en emploi¹, parmi lesquels une majorité était en CDI (26 %) ou en CDD de plus de 6 mois (32 %), les autres se répartissant entre des CDD de moins de six mois (27 %), des statuts d'indépendant (8 %), ou de stagiaires et apprentis (7 %).

Dans l'ensemble, on a seulement un quart des volontaires (24 %) qui déclarent n'être dans aucune des situations citées : le cumul du service civique avec d'autres occupations liées au parcours du volontaire ou du bénévolat est donc très répandu. Cette part varie selon la durée hebdomadaire de la mission, de 18 % pour les missions de 24h à 35 % pour celles de 35 heures ou plus.

GRAPHIQUE 1. PENDANT VOTRE MISSION DE SERVICE CIVIQUE, ÉTIEZ-VOUS ÉGALEMENT (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)



Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 39 % des volontaires étaient également en recherche d'emploi, de stage ou d'apprentissage pendant leur mission

Une majorité de volontaires vit chez ses parents

61 % de l'ensemble des volontaires vivent chez leurs parents. Cette proportion est comparable à celle de l'ensemble des 18-24 ans, dont 57 % sont cohabitants². Elle est un peu supérieure à celle des étudiants de 18 à 24 ans (50 %), comparable à celle des jeunes en emploi (57 %), et inférieure à celle des jeunes inactifs ou au chômage (75 %).

Parmi les volontaires, la situation résidentielle varie avec l'âge, et la cohabitation avec les parents devient minoritaire à partir de l'âge de 23 ans. 20 % des volontaires habitent seuls ou en colocation, et 11 % en couple. Les autres volontaires sont hébergés soit chez une autre personne à titre gratuit (4 %, dont 3 % sont en fait hébergés par leur organisme d'accueil), soit dans une structure collective comme un internat, une cité universitaire ou un foyer (3 %). Enfin, 1 % déclarent être dans une autre situation.

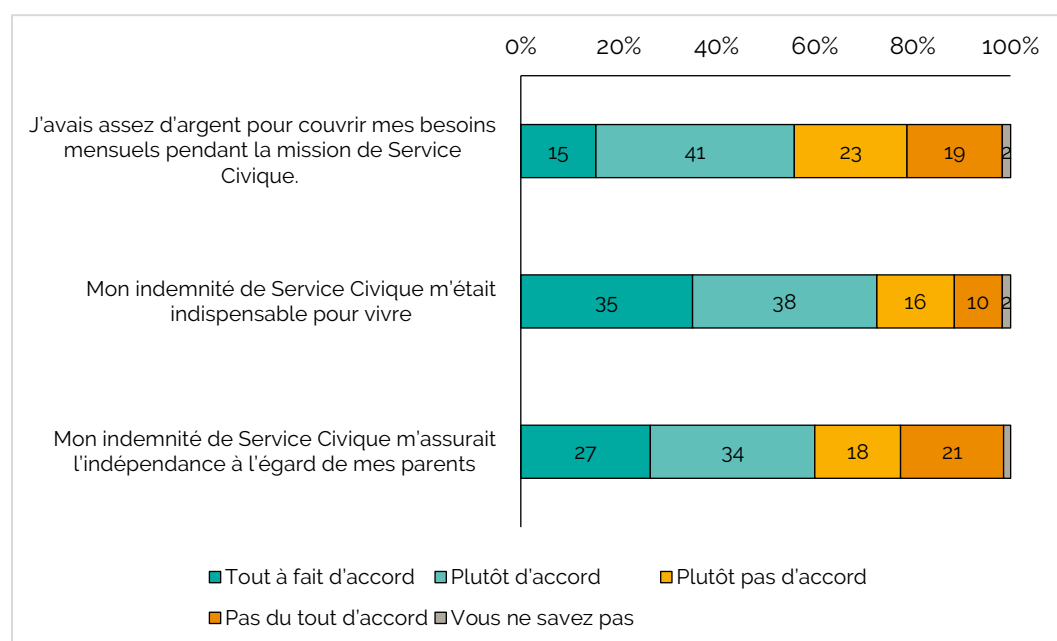
¹ Rappelons que la question concernait l'ensemble de la mission, on ne connaît donc pas la durée de la période de chevauchement entre la mission et l'emploi.

² Source : DREES-INSEE, Enquête nationale sur les ressources des jeunes (2014), calculs des auteurs. Pour les volontaires qui ont de 18 à 24 ans au début de la mission (90 % des volontaires), la part de cohabitants est de 60 %

Un budget moins contraint que celui des étudiants

Dans cette enquête le budget a été évalué au travers d'une question de synthèse portant sur l'approbation ou non de la phrase suivante : « J'avais assez d'argent pour couvrir mes besoins mensuels pendant la mission de service civique ». 15 % sont « tout à fait d'accord » pour dire que cela correspond à leur situation pendant la mission, et 41 % sont « plutôt d'accord », soit un total de 56 % (graphique 2). Cette question a été reprise du questionnaire de l'enquête Conditions de vie de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), il est donc possible de comparer les volontaires aux étudiants français. En 2016, ces derniers étaient 45 % à déclarer avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins (OVE, 2016) : les volontaires ont donc en moyenne un budget moins contraint que les étudiants.

GRAPHIQUE 2. OPINIONS DES VOLONTAIRES SUR LEUR SITUATION FINANCIÈRE PENDANT LA MISSION



Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 15 % des volontaires sont tout à fait d'accord avec l'affirmation « J'avais assez d'argent pour couvrir mes besoins mensuels pendant la mission de service civique ».

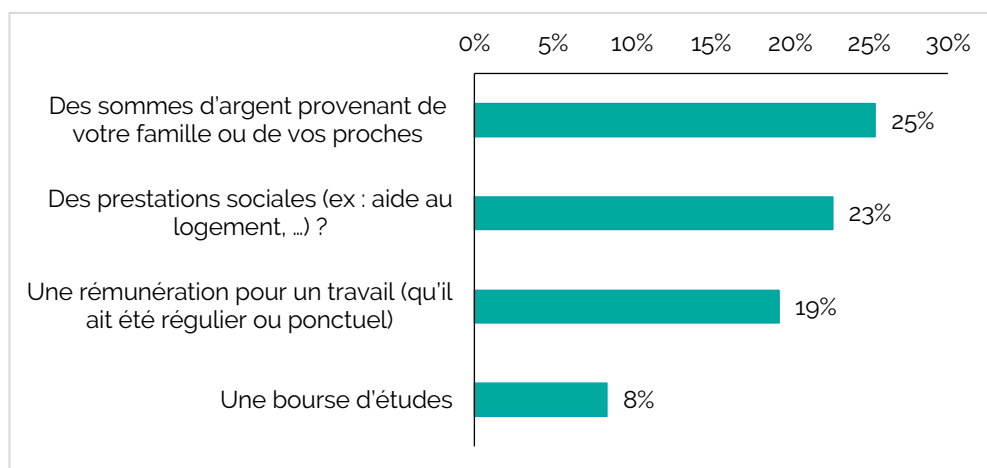
D'après l'Enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ, 2014), qui pose également une question sur l'aisance financière ressentie, les étudiants sont aussi nombreux que les jeunes en emploi à se déclarer à l'aise financièrement : 47 % des étudiants de 18 à 24 ans déclarent que financièrement « ça va », ou qu'ils sont « à l'aise » ou « très à l'aise », et cette proportion est la même pour les jeunes en emploi. Pour les jeunes au chômage ou inactifs, elle est de 23 %. Les volontaires, qui en moyenne se déclarent plus souvent à l'aise que les étudiants, le seraient donc également plus que les jeunes en emploi et les jeunes inactifs ou au chômage.

La question du logement prend une place importante dans le budget des volontaires. En effet, parmi les 28 % de volontaires qui payaient eux-mêmes la totalité ou une partie d'un loyer pour leur logement, seuls 46 % déclarent avoir eu assez d'argent pour couvrir leurs besoins, contre 61 % de ceux qui ne payaient aucun loyer.

L'indemnité de service civique, d'un montant de 581 euros³, joue un rôle important dans le budget des volontaires. Près des trois quarts d'entre eux (73 %) estiment que cette indemnité leur était indispensable pour vivre, et pour ceux qui estimaient n'avoir pas assez d'argent pendant la mission, cette part s'élève à 77 %. 61 % des volontaires ont estimé que l'indemnité leur assurait l'indépendance à l'égard de leurs parents. Pour cette dernière affirmation, en revanche, la part qui les approuve est plus élevée parmi ceux qui estimaient avoir assez d'argent pendant la mission.

54 % des volontaires avaient d'autres sources de revenus en plus de leur indemnité (graphique 3). L'autre source d'argent la plus fréquente est la famille : 25 % des volontaires déclarent avoir reçu des sommes d'argent de leur famille. Cette part monte à 45 % pour les volontaires qui vivaient seuls ou en colocation. Des prestations sociales ont été touchées par 23 % des volontaires. Il s'agissait probablement surtout d'aides au logement, dans la mesure où seuls 3 % des volontaires vivant chez leurs parents ont déclaré avoir perçu ce type de revenus, contre 65 % pour ceux qui devaient payer un loyer pour leur logement (soit en intégralité soit en partie). Il peut s'agir également d'allocations adultes handicapés (AAH), intégralement cumulables avec l'indemnité de mission. Rappelons que la plupart des autres aides sociales auxquelles les jeunes peuvent prétendre sont suspendues pendant la mission : le RSA (auquel certains jeunes ont droit dès 18 ans s'ils ont des enfants à charge ou s'ils ont déjà travaillé deux ans à temps plein) est suspendu, mais les jeunes qui en bénéficiaient reçoivent un complément d'indemnité de 108 euros. Les droits au chômage sont gelés jusqu'à la fin de la mission, et l'indemnité de la garantie jeunes n'est pas cumulable avec celle du service civique⁴.

GRAPHIQUE 3. AUTRES SOURCES DE REVENUS DES VOLONTAIRES



Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 25 % des volontaires déclarent avoir reçu des sommes d'argent provenant de leur famille ou de leurs proches pendant la mission.

Par ailleurs, 19 % des volontaires ont reçu une rémunération pour un travail (régulier ou ponctuel). Ce chiffre plus élevé que les 8 % qui se sont déclarés en emploi pendant la mission laisse supposer qu'une partie des répondants ont pu ne pas se considérer « en emploi » pendant la mission si leurs activités étaient trop

³ Décret n° 2017-1821 du 28 décembre 2017. L'indemnité de base, prise en charge par l'État, est de 473,04 euros net par mois. L'organisme doit verser une prestation de 107,58 euros, qui peut être servie en nature. Le total de l'indemnité est donc de 580,62 euros.

⁴ Source : www.service-civique.gouv.fr

ponctuelles. Enfin, 8 % des volontaires ont perçu des bourses d'études pendant la mission. Cette aide est en effet cumulable avec l'indemnité, et les étudiants boursiers à l'échelon 5 ou plus bénéficient, en plus de la bourse, d'un complément de 108 euros dans leur indemnité de service civique.

Au total, 36 % des volontaires ont reçu des revenus provenant d'une de ces sources, et 18 % de deux sources ou plus, en complément de leur indemnité de service civique, tandis que 46 % déclarent que l'indemnité était leur seul revenu.

Seule la perception de bourses d'études est corrélée à un meilleur niveau de vie

Les résultats de l'enquête permettent de relier les différentes sources de revenus perçus et les niveaux de vie ressentis (ressources suffisantes ou non). Les volontaires ayant perçu des bourses d'études sont plus nombreux à déclarer avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels (72 %) (tableau 1). Ceux qui ont reçu des aides familiales ou un revenu du travail déclarent avoir assez d'argent dans des proportions similaires à la moyenne, et ceux ayant perçu des prestations sociales sont plutôt moins nombreux à être à l'aise (49 %). Ce dernier résultat s'explique par le fait qu'il s'agit *a priori* surtout d'aides au logement couvrant une partie du loyer des jeunes qui doivent en payer un, là où ceux qui vivent chez leurs parents n'ont aucun reste à charge. Il est donc logique que ces aides ne se transposent donc pas en hausse du niveau de vie ressenti.

TABLEAU 1. AISANCE FINANCIÈRE DES VOLONTAIRES SELON LEURS SOURCES DE REVENUS ET LEURS DÉPENSES DE LOYER

| | | | Part de ayant eu suffisamment d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels (%) | Effet marginal moyen d'une régression logistique (points de %) | |
|---|--|-----|--|--|-----|
| Est-ce que vous payiez un loyer pour votre logement pendant la mission ? | (question non posée : le volontaire habite dans un logement à titre gratuit ou chez ses parents) | | 62 | Ref | |
| | Non, il n'y avait pas de loyer à payer pour mon logement | | 56 | -5 | |
| | Non, quelqu'un d'autre le payait pour moi | | 48 | -13 | *** |
| | Oui, en partie | | 45 | -16 | *** |
| | Oui, en intégralité | | 46 | -17 | *** |
| En dehors de votre indemnité de service civique, avez-vous perçu pendant la période de votre mission... | Une rémunération pour un travail | Non | 57 | Ref | |
| | | Oui | 57 | 2 | |
| | Des prestations sociales | Non | 59 | Ref | |
| | | Oui | 49 | -1 | |
| | Une bourse d'études | Non | 55 | Ref | |
| | | Oui | 72 | 17 | *** |
| | Des sommes d'argent de la part de votre famille ou de proches | Non | 57 | Ref | |
| | | Oui | 56 | 1 | |

Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 46 % des volontaires qui devaient payer l'intégralité de leur loyer pendant leur mission déclarent avoir eu suffisamment d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels. Toutes choses égales par ailleurs du point de vue des sources de revenus déclarées, payer un loyer en intégralité implique une probabilité d'avoir assez d'argent inférieure de 17 points de pourcentage, par rapport aux volontaires hébergés chez leurs parents ou à titre gratuit.

Toutes choses égales par ailleurs, les bourses d'études sont la seule source de revenus ayant un effet positif sur l'aisance financière des volontaires. Le caractère cumulable des bourses avec l'indemnité permet donc d'améliorer significativement le niveau de vie, ce qui s'explique par le fait qu'elles ne sont pas directement liées à une augmentation des charges payées par les jeunes. Cet effet ne paraît cependant pas complètement suffisant : 28 % des volontaires percevant des bourses d'études déclarent n'avoir pas assez d'argent pour couvrir leurs besoins. L'absence d'effet des aides parentales et des revenus du travail laisse supposer que ceux qui ont recours à ces compléments de revenu sont probablement ceux qui en avaient le plus besoin initialement. Les prestations sociales, composées en grande partie d'aide au logement, n'ont pas d'effet à situation résidentielle comparable.

Une perception des besoins mensuels qui varie selon l'âge et l'expérience professionnelle

Les volontaires les plus âgés, ainsi que ceux ayant déjà eu une expérience professionnelle, sont plus nombreux à estimer qu'ils n'avaient pas assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels, et ces résultats restent significatifs lorsqu'on inclut ces variables dans la régression logistique précédente. Ce résultat ne s'explique probablement pas par un revenu inférieur, dans la mesure où les volontaires ont une indemnité relativement similaire et que les autres sources de revenus semblent n'avoir que peu d'effets. L'explication serait plutôt à chercher dans un changement de référence sur ce que sont leurs « besoins mensuels ». Pour les volontaires ayant déjà perçu un salaire d'un montant au moins égal au SMIC, s'engager en service civique consiste à accepter une baisse de revenu, et les volontaires les plus âgés sont plus susceptibles d'avoir dans leur réseau de connaissances des personnes qui commencent à gagner leur vie plus aisément qu'avec l'indemnité de service civique.

Il existe également des différences selon le genre : les femmes sont nettement moins nombreuses à estimer avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins (51 % contre 63 % pour les hommes). Cela s'explique par le fait qu'elles habitent moins souvent chez leurs parents (57 % contre 67 %), et qu'elles sont légèrement plus âgées.

En revanche, les niveaux de diplômes des volontaires, en dehors des effets de structure liés à l'âge et à l'expérience professionnelle, ne semblent pas avoir d'effet propre sur l'aisance financière déclarée. L'origine géographique n'a pas non plus d'effet : vivre dans une commune rurale ou urbaine, dans un quartier prioritaire de la ville ou non, n'est pas associé à une plus grande probabilité d'avoir assez d'argent ou non.

7. Quelles missions de service civique favorisent la mixité sociale ?

Afin d'évaluer l'objectif de mixité sociale que la loi assigne au service civique, l'enquête interroge les anciens volontaires sur leurs rencontres au cours de la mission : 74 % d'entre eux déclarent avoir rencontré des personnes d'un autre milieu social. Parmi eux, 58 % déclarent avoir rencontré des personnes appartenant à un milieu ni plus ni moins favorisé, mais différent du leur : le milieu social n'est pas nécessairement conçu en termes d'inégalités par les volontaires. Ces rencontres se font avec d'autres volontaires de service civique (36 %), des membres de la structure d'accueil (51 %), mais plus encore avec des personnes extérieures à la structure (68 %), à savoir plutôt des usagers ou bénéficiaires de la structure. Une majorité des volontaires (56 %) ayant rencontré des personnes d'un autre milieu est toujours en contact avec ces personnes au moment de l'enquête. Certaines missions favorisent plus que d'autres ces rencontres : celles effectuées dans les établissements d'insertion, dans le domaine de la solidarité, ou les missions où les volontaires ont accompagné des publics fragilisés. Les volontaires les plus diplômés et ayant une origine sociale plus aisée déclarent aussi plus souvent avoir rencontré des personnes d'un milieu social différent.

La mixité sociale est un objectif que la loi donne explicitement au service civique : d'après le code du service national, « le service civique a pour objet de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale¹ ». Le site dédié au dispositif précise qu'il a « pour objectif d'être une étape de vie au cours de laquelle des jeunes de toutes origines sociales et culturelles pourront se côtoyer et prendre conscience de la diversité de notre société² », ce qui correspond à une définition de la mixité sociale (Kerivel, 2019). Dans l'enquête, cette notion est appréhendée à travers les rencontres faites par les volontaires. Ainsi, près des trois quarts (74 %) des volontaires déclarent avoir rencontré des personnes qui, d'après eux, appartiennent à un milieu social différent du leur.

Des rencontres avec des personnes d'un milieu « ni plus ni moins favorisé, mais différent du vôtre »

Cette notion de milieu social, loin d'être univoque, peut être comprise de façon différente par les volontaires. C'est pourquoi nous avons posé des questions supplémentaires aux personnes ayant répondu « oui », afin de préciser qui sont les personnes rencontrées en question, et comment les volontaires caractérisent ce milieu social différent. Ainsi, certains volontaires voient les différences de milieu social d'une manière horizontale, sans nécessairement caractériser le milieu des personnes

¹ Article L120-1 du Code du service national

² www.service-civique.gouv.fr

rencontrées comme plus ou moins favorisé que le leur : 44 % déclarent que les personnes étaient d'un milieu moins favorisé que le leur (tableau 1), 30 % d'un milieu plus favorisé, et 58 % déclarent que ce milieu n'était ni plus ni moins favorisé, mais différent du leur (plusieurs réponses étaient possibles). 40 % des volontaires ayant fait ces rencontres ne cochent que cette dernière réponse.

TABLEAU 1. MILIEUX SOCIAUX DES PERSONNES RENCONTRÉES PAR LES VOLONTAIRES

| À votre avis, les personnes rencontrées étaient d'un milieu social... (plusieurs réponses possibles) | Part des volontaires (%) | Part des répondants à la question (%) | Part des répondants à la question n'ayant donné que cette réponse (%) |
|---|--------------------------|---------------------------------------|---|
| Plus favorisé que le vôtre | 21 | 29 | 9 |
| Moins favorisé que le vôtre | 33 | 44 | 20 |
| Ni plus ni moins favorisé, mais différent du vôtre | 43 | 58 | 40 |
| Vous ne savez pas | 3 | 4 | 4 |
| (Question non posée, les volontaires n'ayant pas déclaré avoir rencontré de personnes d'un autre milieu social) | 26 | - | - |

Champ : volontaires de service civique.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 21 % de l'ensemble des volontaires ont déclaré avoir rencontré des personnes d'un milieu social plus favorisé que le leur. Parmi les volontaires qui ont déclaré avoir rencontré des personnes d'un autre milieu social (74 % de tous les volontaires), 29 % ont répondu que ces personnes étaient d'un milieu plus favorisé que le leur, et 9 % n'ont indiqué que cette réponse parmi les 4 réponses possibles.

Les personnes que les volontaires côtoient au cours de leur mission sont diverses : il peut s'agir des membres de la structure d'accueil bien sûr, parfois d'autres volontaires de service civique, mais aussi d'autres personnes comme le public de la structure (bénéficiaires d'une association, usagers d'un service public, parents d'élèves...), ou encore des personnes de structures partenaires de la structure d'accueil. Nous avons donc interrogé les volontaires sur la fonction des personnes rencontrées qui sont d'un autre milieu : 51 % mentionnent les membres de la structure d'accueil, 36 % les autres volontaires, et 68 % répondent qu'il s'agit d'autres personnes rencontrées dans le cadre de leur mission (tableau 2). La mixité sociale est donc d'abord liée à des rencontres à l'extérieur de la structure d'accueil. Dans la mesure où seuls 8 % des volontaires déclarent qu'ils travaillaient le plus souvent accompagnés de personnes extérieures à la structure, quand 45 % mentionnent d'autres volontaires de service civique et 75 % les membres de la structure d'accueil, on peut en déduire qu'il s'agit plutôt des personnes du public accueilli par la structure.

TABLEAU 2. STATUT DES PERSONNES D'UN AUTRE MILIEU RENCONTRÉES PAR LES VOLONTAIRES

| Ces personnes étaient : (plusieurs réponses possibles) | Part des volontaires (%) | Part des répondants à la question (%) | Part des répondants à la question n'ayant donné que cette réponse (%) |
|---|--------------------------------|---|---|
| Des membres de la structure d'accueil | 38 | 51 | 17 |
| Des volontaires de Service civique | 27 | 36 | 9 |
| D'autres personnes rencontrées dans le cadre de votre mission | 50 | 68 | 35 |
| (Question non posée, volontaires n'ayant pas déclaré avoir rencontré de personnes d'un autre milieu social) | 26 | - | - |

Champ : volontaires de service civique.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 38 % de l'ensemble des volontaires ont déclaré avoir rencontré des personnes d'un milieu social parmi les membres de leur structure d'accueil. Parmi les volontaires qui ont déclaré avoir rencontré des personnes d'un autre milieu social (74 % de tous les volontaires), 51 % ont répondu que ces personnes étaient des membres de leur structure d'accueil, et 17 % n'ont indiqué que cette réponse parmi les 3 réponses possibles.

Les statuts des personnes rencontrées ne sont pas sans lien avec leur milieu social. On constate une corrélation entre le fait d'avoir rencontré des personnes d'un milieu moins favorisé et le fait d'avoir déclaré que celles-ci ne sont ni de la structure ni des volontaires. On peut faire l'hypothèse que les répondants pensent ici au public des bénéficiaires des structures. En effet, l'aide aux personnes défavorisées est souvent un domaine d'intervention des structures accueillant des services civiques. À l'inverse, les volontaires qui ont rencontré des personnes plus favorisées ont plus tendance à mentionner les membres de la structure. Cela n'implique pas que les membres de la structure soient nécessairement des personnes plus favorisées, mais plutôt que lorsque les volontaires rencontrent des personnes favorisées, c'est plus souvent parmi les membres de la structure.

On peut en outre se demander si les liens établis par les volontaires lors des missions étaient suffisamment forts pour créer un brassage entre milieux sociaux. Afin d'évaluer ce point, nous avons demandé aux volontaires si, au moment de l'enquête, ils étaient toujours en contact avec les personnes rencontrées pendant la mission. C'est le cas pour 56 % de ceux ayant fait ces rencontres, soit 41 % de l'ensemble des volontaires. Cette question a été déclinée selon les statuts des personnes rencontrées : il en ressort que les liens ont été plus facilement gardés avec les membres de la structure d'accueil et les volontaires. Parmi ceux qui ont rencontré des membres de la structure d'accueil d'un milieu différent du leur, 56 % ont gardé des liens avec ces membres, et on retrouve la même proportion de liens gardés avec les autres volontaires de service civique, tandis que seuls 37 % des répondants ayant rencontré des personnes en dehors de la structure ont gardé contact avec eux.

Les missions les plus variées apportent plus de mixité

Ces résultats sont des moyennes sur l'ensemble des volontaires, or ceux-ci ont des profils variés et ont effectué des missions diverses. Nous avons donc cherché à comprendre quelles missions favorisent davantage ces expériences de mixité sociale et quels éléments du profil des volontaires ont une influence. Pour cela, nous avons mené une analyse par régression logistique, qui permet d'isoler les effets de chaque variable.

Cette analyse montre que les variables qui concernent la mission (le type d'organisme, les activités effectuées, l'encadrement, etc.), ont un rôle plus important que le profil des jeunes (voir encadré ci-dessous).

MÉTHODE : LA RÉGRESSION LOGISTIQUE

La régression logistique est une méthode statistique qui permet d'étudier les variables corrélées aux réponses à une question binaire : ici, le fait d'avoir rencontré des personnes d'un milieu social différent du sien ou non. La méthode donne les effets propres à chaque variable, toutes choses étant égales par ailleurs par rapport aux autres variables incluses dans la régression.

Pour choisir les variables prises en compte dans la régression, nous avons utilisé l'algorithme stepwise, qui permet de sélectionner les variables les mieux corrélées à la réponse et d'éliminer celles qui ne sont pas pertinentes.

Les volontaires qui ont déclaré avoir « accompagné des publics fragilisés » au cours de leur mission ont 9 points de probabilité en plus d'avoir rencontré des personnes d'un milieu social différent (tableau 3). Cela s'explique probablement par le fait que ces publics fragilisés ont été perçus comme appartenant à un milieu différent, moins favorisé : parmi les volontaires ayant fait des rencontres, ceux qui ont accompagné des publics fragilisés ont plus tendance à déclarer que ces personnes étaient d'un milieu moins favorisé. D'autres activités ont une influence positive sur ces rencontres, même si elles sont d'une importance moindre : sensibiliser à des thématiques, accompagner ou animer des groupes, faire du tutorat ou du soutien scolaire auprès d'élèves, ou encore participer à l'accueil du public ou des usagers. On peut remarquer que ces activités impliquent toutes un contact avec le public de la structure, ce qui explique qu'elles permettent les rencontres. Aucune des activités n'a d'effet négatif sur la probabilité de faire des rencontres, donc proposer plus d'activités différentes aux volontaires ne peut que leur permettre d'avoir une meilleure expérience de la mixité.

Outre les activités effectuées, le type de structure d'accueil a une influence sur ces rencontres. Les établissements d'aide à l'insertion et à l'orientation sont ceux qui les favorisent le plus, avec une probabilité de 6 points supérieure aux missions réalisées dans d'autres associations. Les établissements de santé et les établissements d'enseignement favorisent par contre moins ces rencontres, avec respectivement 9 et 6 points de probabilité de moins par rapport à des associations. Les volontaires interviennent parfois dans d'autres structures, en plus de leur structure d'accueil principale : ils sont 18 % dans ce cas. Ces derniers sont nettement plus susceptibles de faire des rencontres avec d'autres milieux. Ceux qui interviennent à titre secondaire dans une association ont 10 points de probabilité de plus de faire des rencontres, et ceux qui interviennent dans des établissements d'enseignement ou de loisir,

8 points. Ces interventions secondaires ont toutes une influence positive, ce qui confirme que plus les missions sont variées, plus leur effet sur la mixité est important.

Les volontaires ont été interrogés sur les personnes avec qui ils effectuaient leur mission habituellement : d'autres volontaires, des membres de la structure d'accueil ou d'autres personnes. Plusieurs réponses étaient possibles, et plus les répondants ont coché de réponses, c'est-à-dire plus ils côtoyaient des personnes diverses, plus ils sont susceptibles d'avoir rencontré des personnes d'autres milieux. En revanche, de façon un peu contre-intuitive, il semble que la fréquence à laquelle les volontaires étaient accompagnés pour faire leur mission (le plus souvent seul, le plus souvent accompagné, ou aussi souvent l'un que l'autre) n'a pas d'influence. Cette variable n'a pas non plus d'influence sur le fait de garder contact après la mission. C'est donc bien la diversité des personnes qui accompagnent, plutôt que le fait d'être souvent accompagné, qui a permis plus de mixité.

L'Agence du service civique répertorie les missions dans neuf domaines d'activité différents. Parmi ces domaines, ceux qui sont le plus tournés vers l'aide aux plus démunis, à savoir la solidarité, le développement international et l'intervention d'urgence, sont ceux qui favorisent le plus la mixité sociale. Effectuer une mission dans un de ces domaines augmente de 6 points la probabilité de faire des rencontres avec des personnes d'un autre milieu social.

Lorsque les volontaires ont ressenti souvent le sentiment d'être exploités, ils sont plus susceptibles d'avoir fait des rencontres. La fierté du travail bien fait est également associée à plus de rencontres de milieux sociaux différents. L'impression de faire partie d'une équipe est quant à elle plutôt associée à moins de rencontres d'un autre milieu : il est possible que les jeunes se soient plus facilement intégrés dans des groupes de personnes du même milieu qu'eux.

Les volontaires aux origines sociales aisées et les plus diplômés ont plus souvent fait des rencontres en dehors de leur milieu

Les variables qui concernent plutôt le profil du volontaire jouent également un rôle. Les femmes sont par exemple moins nombreuses de 8 points à déclarer avoir fait des rencontres avec des personnes d'un autre milieu. Il est difficile de déterminer si cela est lié à un réel effet du genre, ou s'il s'agit plutôt de l'influence indirecte d'éléments inobservables : la régression contrôle l'influence d'un grand nombre de paramètres, mais il est impossible de connaître dans le détail les rôles précis des femmes et des hommes volontaires, les tâches qui leur sont confiées et les personnes rencontrées à ces occasions.

En revanche, les origines sociales des volontaires ont une influence importante. Les volontaires aux origines sociales les plus aisées sont ceux qui ont le plus souvent fait des rencontres avec d'autres milieux. Ainsi, les volontaires dont la mère est cadre ont 5 points de probabilité en plus d'avoir répondu « oui » par rapport aux autres catégories socioprofessionnelles³, tandis que ceux dont la mère n'a jamais travaillé en ont 4 de moins. Il en va de même pour les volontaires dont le père est ouvrier (- 8 points de probabilité par rapport aux autres catégories). Enfin, les volontaires n'ayant pas le baccalauréat ou un baccalauréat professionnel ont moins de chances de déclarer avoir rencontré des personnes d'un autre milieu (- 6 points).

Ces résultats étayent l'idée que plus les volontaires sont d'un milieu aisé, en termes d'origine sociale et de niveau de diplôme, plus ils ont déclaré avoir rencontré des personnes d'un autre milieu. On peut relier

³ Pour simplifier, nous avons regroupé les 6 catégories socioprofessionnelles en seulement 3 : les cadres et professions intellectuelles supérieures, les ouvriers, et les autres. Les différences entre les 4 catégories regroupées ensemble n'étaient pas significatives.

ce constat au fait que les volontaires ont plus souvent perçu les personnes rencontrées comme moins favorisées qu'eux, plutôt que plus favorisées, donc il semble cohérent que les volontaires plus favorisés aient été plus enclins à répondre « oui » à cette question des rencontres.

TABLEAU 3. FACTEURS EXPLICATIFS DU FAIT D'AVOIR RENCONTRÉ DES PERSONNES D'UN MILIEU SOCIAL DIFFÉRENT (RÉGRESSION LOGISTIQUE)

| Question | Réponse à la question | | | Effet marginal moyen (en point de %) |
|---|---|-----|---------|--------------------------------------|
| Pour quelles raisons avez-vous décidé de faire un service civique (SC) ? | Pour changer d'orientation/de parcours ou découvrir un nouveau secteur d'activité | Non | Ref | |
| | | Oui | 2,2 | * |
| | Pour vous engager pour une mission d'intérêt général | Non | Ref | |
| | | Oui | 3,5 | ** |
| | Pour avoir une activité à temps partiel, qui vous laisse du temps pour d'autres projets | Non | Ref | |
| | | Oui | 1,7 | |
| Sur quels critères avez-vous choisi les missions de SC auxquelles vous avez postulé ? | Le projet de la mission | Non | Ref | |
| | | Oui | 3,3 | ** |
| Au cours de votre mission, dans quel type de structure avez-vous été principalement accueilli.e : | Une association, ou fédération d'associations | | | Ref |
| | Un club sportif, ou fédération sportive | | | -3,9 * |
| | Un établissement d'enseignement | | | -6,4 *** |
| | Un établissement socioculturel ou de loisirs | | | -3 |
| | Un établissement de santé | | | -8,9 *** |
| | Un établissement d'aide à l'insertion et à l'orientation | | | 5,9 ** |
| | Une administration publique de l'État | | | -0,9 |
| | Une collectivité territoriale | | | -2,2 |
| Un autre type de structure | | | -8,7 ** | |
| Dans quel(s) autre(s) type(s) de structure(s) êtes-vous intervenu.e | Intervention à titre secondaire dans une association, ou fédération d'associations | Non | Ref | |
| | | Oui | 10 | *** |
| | Intervention à titre secondaire dans un établissement d'enseignement | Non | Ref | |
| | | Oui | 7,6 | *** |
| | Intervention à titre secondaire dans un établissement socioculturel ou de loisirs | Non | Ref | |
| | | Oui | 7,5 | ** |
| | Intervention à titre secondaire dans un établissement de santé | Non | Ref | |
| | | Oui | 7,5 | . |
| | Intervention à titre secondaire dans un autre type de structure | Non | Ref | |
| | | Oui | 8 | ** |
| Lors de votre mission, avez-vous... | Accompagné des publics fragilisés | Non | Ref | |
| | | Oui | 8,9 | *** |
| | Participé à l'accueil du public ou des usagers | Non | Ref | |
| | | Oui | 2,7 | . |
| | Fait de la sensibilisation sur des thématiques | Non | Ref | |

| Question | Réponse à la question | | | Effet marginal moyen (en point de %) |
|--|---|-----|-----------------|--------------------------------------|
| Lors de votre mission, avez-vous... | | | Oui | 4 *** |
| | Collecté des informations dans le cadre d'enquêtes, de sondages ou de témoignages | | Non | Ref |
| | | | Oui | 1,9 . |
| | Aidé des personnes à utiliser des outils numériques | | Non | Ref |
| | | | Oui | 1,8 . |
| | Effectué du soutien scolaire ou du tutorat auprès d'élèves | | Non | Ref |
| | | Oui | 2,7 * | |
| Accompagné ou animé des groupes dans des activités culturelles, de formations, périscolaires, ou sportives | | Non | Ref | |
| | | Oui | 3,3 ** | |
| Lorsque vous étiez accompagné-e, c'était généralement par... ? | D'autres volontaires | | Non | Ref |
| | | | Oui | 6 *** |
| | Des membres (professionnels ou bénévoles) de la structure d'accueil | | Non | Ref |
| | | | Oui | 5 *** |
| | D'autres personnes | | Non | Ref |
| | | | Oui | 4,5 ** |
| Dans votre mission, à quelle fréquence vous est-il arrivé d'éprouver les sentiments suivants : | La fierté du travail bien fait | | Jamais | Ref |
| | | | Parfois/souvent | 8,1 ** |
| | | | Toujours | 7,3 * |
| | Le sentiment d'être exploité | | Jamais | Ref |
| | | | Parfois/souvent | 4,5 *** |
| | | | Toujours | 7,1 *** |
| | L'impression de faire partie d'une équipe | | Jamais | Ref |
| | | | Parfois/souvent | -2,6 |
| | | | Toujours | -4,4 * |
| Sexe | Homme | | | Ref |
| | Femme | | | -7,8 *** |
| Densité de la commune d'origine | Commune peu ou très peu dense (rurale) | | | Ref |
| | Commune dense ou de densité intermédiaire (urbaine) | | | 2,6 * |
| Pendant votre mission de service civique, étiez-vous également | En recherche d'emploi, de stage ou d'apprentissage | | Non | Ref |
| | | | Oui | -3 ** |
| Domaine de la mission | Autre domaine | | | Ref |
| | Domaine de la solidarité, développement international, intervention d'urgence | | | 6,4 *** |
| Durée hebdomadaire de la mission | 24 h | | | Ref |
| | 25 h ou plus | | | 2 . |
| Rupture de la mission avant son terme | Pas de rupture | | | Ref |
| | Rupture pour reprise d'études | | | 7,6 * |
| | Rupture pour un autre motif | | | -1,5 |
| PCS de la mère | Autre PCS | | | Ref |

| Question | Réponse à la question | | | Effet marginal moyen (en point de %) |
|--|--|--|--|--------------------------------------|
| | Cadre | | | 5,2 *** |
| | Elle n'a jamais travaillé | | | -4,1 * |
| | Mère inconnue, décédée | | | -3,9 |
| | Ouvrière | | | -3 |
| PCS du père | Autre PCS | | | Ref |
| | Cadre | | | -1,1 |
| | Il n'a jamais travaillé | | | -8,6 |
| | Ouvrier | | | -6,5 *** |
| | Père inconnu, décédé | | | 4,3 ** |
| Niveau de la plus haute année d'études | Dernière année dans un niveau plus élevé | | | Ref |
| | Dernière année dans l'enseignement secondaire professionnel, ou sans diplôme autre que le BEPC | | | -5,9 *** |

Champ : volontaires de service civique

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : Les volontaires qui ont souhaité faire un service civique pour changer d'orientation/de parcours ou découvrir un nouveau secteur d'activité ont 2,2 points de probabilité en plus de déclarer avoir rencontré des personnes d'un autre milieu social.

8. Que font les jeunes après leur service civique ?

Six mois après leur mission, les volontaires se répartissent en trois groupes de tailles à peu près égales : un tiers est en emploi, un autre en études, et un dernier est au chômage ou en inactivité. Cette répartition varie beaucoup selon les parcours professionnels et scolaires des volontaires en amont de la mission : la situation d'après reflète en partie la situation d'avant. Quand ils sont en emploi après leur mission, les anciens volontaires sont plus souvent en emploi en contrat à durée déterminée, comparés à l'ensemble des jeunes en emploi, mais ils le sont moins souvent qu'avant la mission. Environ un quart des volontaires qui reprennent des études se réorientent dans une autre filière ou une autre discipline. Près de la moitié des anciens volontaires en emploi ou au chômage après la mission se tournent vers les secteurs de la santé, de l'action sociale, culturelle ou sportive, et les réorientations scolaires se font également en grande partie dans ces domaines.

Bien que le service civique ne se confonde pas avec un dispositif d'insertion dans l'emploi, la loi prévoit que les structures d'accueil fournissent au volontaire un « accompagnement dans sa réflexion sur son projet d'avenir¹ ». Le « Guide du tuteur » publié par l'Agence du service civique (2016) précise que ce projet d'avenir est « ce vers quoi [le ou la volontaire] va pouvoir se projeter pour son "après service civique" ». La situation des volontaires après la mission constitue donc un enjeu important pour le dispositif.

Dans l'enquête Service civique, bien que les volontaires aient été interrogés entre 6 et 18 mois après la fin de leur mission, l'interrogation portait toujours sur leur situation six mois après la mission, en rappelant dans le questionnaire de quel mois il s'agissait, ce qui permet d'obtenir une image claire de la situation des volontaires, à un intervalle de temps donné après la fin de la mission. La partie qui suit détaille donc les réponses à ces questions.

Six mois après, environ un tiers en emploi, un tiers en études, un tiers au chômage ou inactif

Six mois après un service civique, 35 % des anciens volontaires sont en emploi, 33 % sont en études ou formation, 22 % en recherche d'emploi, 8 % inactifs et 2 % dans un autre type de volontariat (graphique 1). Ces proportions sont proches de la moyenne des 16-25 ans pour les jeunes en emploi et inactifs : 35 % et 8 % respectivement (DARES, 2018). En revanche, par rapport aux anciens volontaires, l'ensemble des 16-25 ans est plus souvent en études (46 %) et moins souvent en recherche d'emploi (10 %).

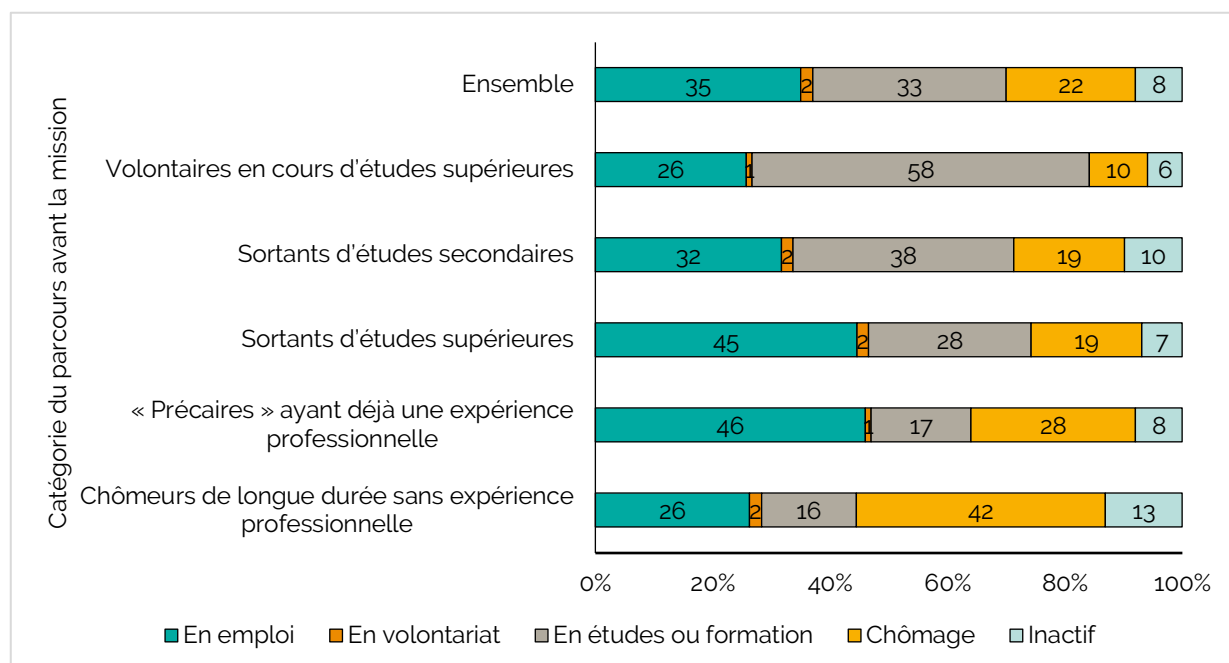
¹ Article L120-14 du code du service national.

La situation spécifique des anciens volontaires sur le marché de l'emploi peut s'expliquer par le fait que l'intervalle de six mois entre la fin de la mission et l'enquête est relativement court pour juger de l'insertion des jeunes. À titre de comparaison, 59 % des jeunes de l'enquête Génération 2013 ont été au moins une fois confrontés au chômage au cours de leurs trois premières années de vie active et 39 % ont même passé au moins six mois dans cette situation (CEREQ, 2017) et ces parts augmentent pour les moins diplômés. Le profil des volontaires en amont de leur mission peut en partie expliquer cette période de recherche d'emploi six mois après la mission. En ce qui concerne les volontaires inactifs après la mission, un tiers déclarent être en attente de reprendre des études (34 %, soit 3 % des volontaires).

La situation après la mission reflète en partie la situation d'avant

La situation des volontaires six mois après la mission est cependant variable selon leur profil à l'entrée en mission et reflète dans une large mesure leur parcours précédent (graphique 1). En reprenant les catégories de profils de volontaires définies dans le chapitre 1, on observe que les volontaires ayant effectué une mission pendant leurs études supérieures ou à la suite de la scolarité secondaire (catégories 1 et 2), ont plus souvent repris leurs études : 58 % et 38 % sont de nouveau en études six mois après leur mission. À l'inverse, les volontaires sortant d'études supérieures ayant eu une expérience professionnelle pendant leurs études (catégorie 3), et les précaires ayant terminé leurs études il y a plus longtemps et ayant eu des expériences professionnelles avant la mission (catégorie 4) sont plus nombreux à être en emploi après : 46 % et 47 % respectivement. Enfin, les volontaires ayant connu une longue période de recherche d'emploi avant leur mission (catégorie 5) sont 43 % à être en recherche d'emploi, même s'il faut noter que 26 % sont en emploi alors qu'ils ne l'étaient pas avant la mission.

GRAPHIQUE 1. SITUATION PRINCIPALE SIX MOIS APRES LA FIN DE LA MISSION SELON LE PARCOURS AVANT LA MISSION



Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018

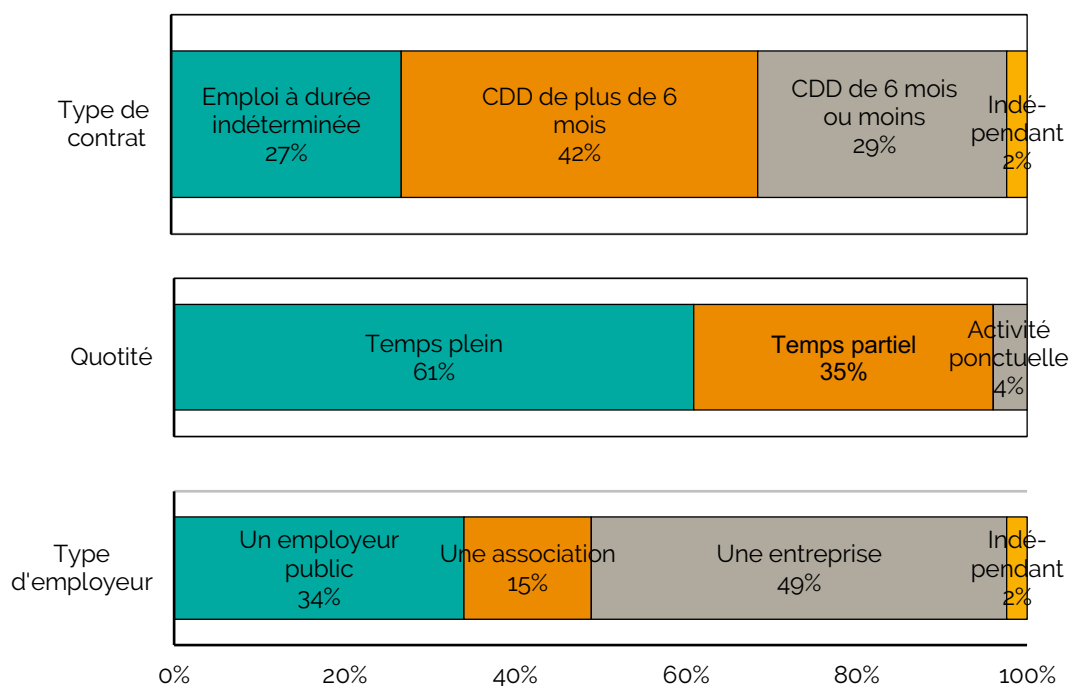
Source : INJEP-ASC, enquête service civique 2019.

Lecture : 26 % volontaires qui étaient en cours d'études supérieures avant leur mission sont au chômage six mois après la fin de leur mission, contre 35 % en moyenne. La construction des catégories de parcours est précisée dans le chapitre 1.

Des statuts d'emploi plus précaires que pour l'ensemble des jeunes, mais moins qu'avant la mission

Parmi les volontaires en emploi après la mission, 27 % sont en emploi à durée indéterminée (graphique 2). Cette part est moins élevée que pour l'ensemble des 15-24 ans en emploi, dont 45 % étaient en emploi à durée indéterminée en 2019 (INSEE, 2020). Elle est cependant plus élevée que la part des volontaires ayant été en emploi à durée indéterminée avant leur mission, parmi ceux ayant eu une expérience professionnelle, c'est-à-dire 11 %. Après la mission, 42 % des volontaires en emploi sont en CDD de plus de six mois et 29 % dans un CDD ou une mission d'intérim de 6 mois ou moins. 35 % des volontaires ont un emploi à temps partiel, ce qui est plus élevé que pour les 15-24 ans en 2019 (28 %).

GRAPHIQUE 2. LES CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS DES VOLONTAIRES EN EMPLOI SIX MOIS APRÈS LA MISSION



Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 27 % des volontaires en emploi six mois après la mission étaient en CDI. 61 % étaient à temps plein, et 35 % avaient un employeur public.

Des emplois plus souvent tournés vers le secteur public, associatif et le travail social

15 % des volontaires déclarent travailler pour une association, 34 % pour le secteur public, 49 % pour une entreprise et 2 % en tant qu'indépendants. Par comparaison, 19 % des jeunes en emploi de 18 à 24 ans travaillent dans le secteur public, et 6 % dans une association² : ces secteurs sont donc des débouchés

² Source : DREES-INSEE, enquête ENRJ 2014, calculs des auteurs.

privilegiés par les anciens volontaires. À la sortie de leur mission, les volontaires sont nombreux à s'orienter vers les métiers du secteur social : 39 % déclarent que leur emploi est dans le domaine de la santé, de l'action sociale, culturelle ou sportive, et s'agissant des volontaires en recherche d'emploi six mois après leur mission, 47 % recherchent un emploi dans ces secteurs. Certains préparent d'ailleurs un BAFA ou un BAFD : 4 % étaient en train d'en préparer un au moment de l'enquête, et 3 % en avaient obtenu un depuis la fin de leur mission. Ils étaient 12 % à en avoir un avant leur mission.

Par ailleurs, si plus de la moitié des volontaires recherchent dans le service civique une expérience professionnelle, le dispositif mène rarement directement les jeunes à un emploi salarié dans leur structure d'accueil : seuls 10 % de l'ensemble des volontaires sont salariés de leur structure d'accueil six mois après la fin de la mission. Le service civique, qui propose aux jeunes des missions d'intérêt général, se distingue à ce titre des politiques de l'emploi : les bénéficiaires de contrats aidés du secteur non marchand sont 22 % à garder le même employeur et 31 % pour les emplois d'avenir non marchands (Firquet, 2019). Une piste d'interprétation est proposée par Clotilde Talleu (2019) : les associations qui rencontrent des difficultés financières peuvent voir dans le service civique une alternative à la création de postes salariés. Dans ce schéma, elles proposent rarement aux volontaires un emploi à l'issue de leur mission. Dans le secteur associatif, les volontaires gardent des liens avec leurs structures d'accueil plus souvent en tant que bénévoles ou adhérents (20 % hors clubs sportifs et 51 % dans les clubs sportifs) que salariés. La spécificité des missions confiées aux volontaires par rapport aux activités plus classiques des structures peut aussi expliquer en partie qu'ils ne soient pas embauchés après la mission.

MÉTHODE : LA CONSTRUCTION DE LA VARIABLE DE SITUATION PRINCIPALE SIX MOIS APRÈS LA MISSION

La variable qui indique la situation principale six mois après est une variable construite à partir d'une question à plusieurs réponses possibles sur la situation des volontaires. Les modalités de cette question étaient :

- en études ou en formation ;
- en attente de reprendre des études ;
- en emploi ;
- en stage ou en alternance (apprentissage ou professionnalisation) ;
- en recherche d'emploi (ou en attente d'être embauché-e) ;
- dans un autre type de volontariat ;
- aucune des situations ci-dessus.

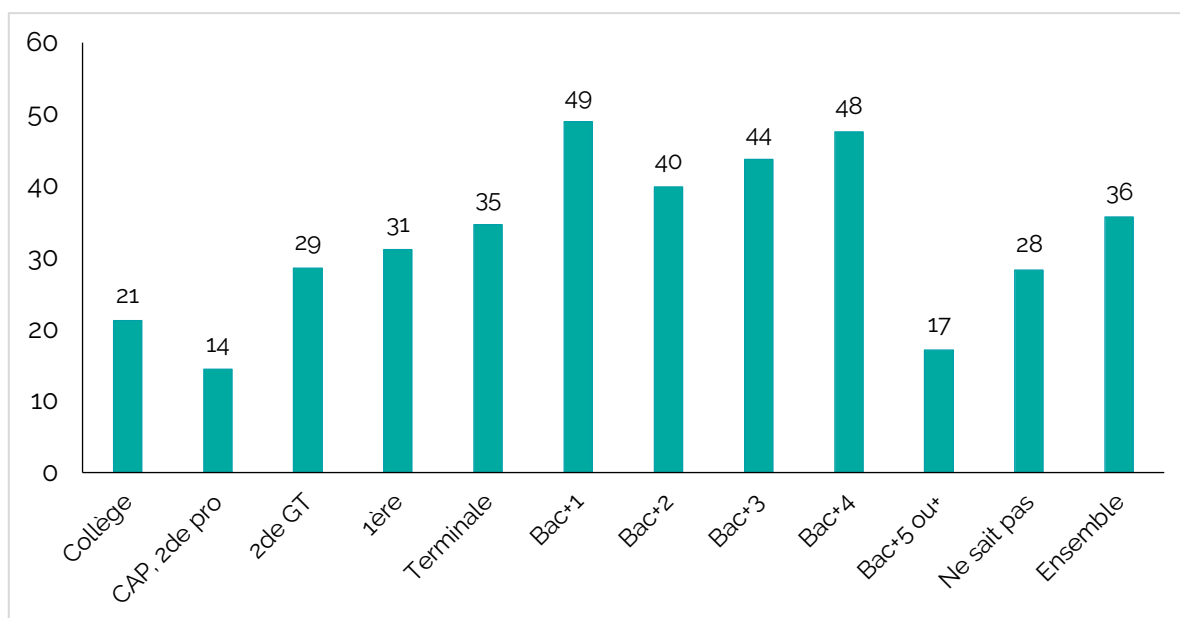
Pour en faire une variable avec une seule situation par volontaire, nous avons appliqué la règle suivante. Le répondant est considéré en emploi s'il a déclaré être en emploi, sauf s'il a déclaré dans les questions suivantes que cet emploi était une activité ponctuelle et qu'il était par ailleurs en études. De même, un volontaire en études ou en stage est considéré comme étant en études, sauf s'il a un emploi qui n'est pas ponctuel. S'il n'est pas dans une des situations précédentes, mais qu'il est engagé dans un autre volontariat, cette situation est sa situation principale. De même, sauf s'il a déjà une situation déterminée, un volontaire est considéré au chômage s'il est en recherche d'emploi. Les volontaires qui ne sont dans aucune des situations précédentes sont considérés inactifs.

Les reprises d'études concernent d'abord les volontaires ayant été dans l'enseignement supérieur

Dans cette partie nous détaillons les parcours scolaires de l'ensemble volontaires en études après la mission, c'est-à-dire ceux qui se déclarent « en études ou en formation », mais aussi « en stage ou en alternance », au regard de leur parcours scolaire passé. Ils représentent 36 % des volontaires, dont 3 % sont à la fois en études et dans un emploi (auquel cas leur situation principale est l'emploi, d'où le chiffre de 33 % dans le graphique 1, p. 66).

La part des volontaires qui sont en études six mois après la mission varie beaucoup selon le niveau d'études avant la mission. Les volontaires les plus susceptibles d'être en études après la mission sont ceux qui, avant la mission, avaient pour plus haut niveau d'étude une année allant de bac + 1 à bac + 4 (graphique 3) : les reprises d'études concernent donc en premier lieu des volontaires ayant déjà commencé un parcours d'études supérieures, mais n'étant pas allés jusqu'au niveau bac + 5. Les reprises d'études concernent 47 % des volontaires dont la plus haute année d'études s'est déroulée à l'université (hors IUT et licence professionnelle), mais moins ceux qui étaient en BTS, en IUT ou en licence professionnelle (30 %).

GRAPHIQUE 3. PART DES VOLONTAIRES EN ÉTUDES SIX MOIS APRÈS LA MISSION SELON LE NIVEAU D'ÉTUDES INITIAL



Champ : volontaires du service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 49 % des volontaires qui avaient atteint le niveau bac plus 1 année au maximum avant la mission sont en études six mois après la fin de leur mission.

Les reprises d'études ne se font pas nécessairement au niveau qui suit celui atteint avant la mission : seuls 43 % des volontaires en études après la mission sont dans ce cas³. 41 % des reprises se font au

³ Pour la comparaison entre les niveaux avant et après la mission, les CAP et les classes de seconde professionnelle et de seconde générale ont été regroupés et considérés comme un seul niveau, bien que le questionnaire n'ait pas permis de différencier les 1^{re} et 2^e années de CAP.

même niveau qu'avant la mission, et 4 % reprennent à un niveau inférieur à celui atteint avant. Par ailleurs 5 % reprennent à plus d'un niveau au-dessus : en effet, comme les missions durent entre six mois et un an, une période allant de 1 an à 1 an et demi sépare les deux dates, et comme certains volontaires sont en études pendant leur mission, il est possible qu'ils soient à plus d'un niveau au-dessus de celui atteint auparavant. Enfin, pour 7 % de volontaires ayant répondu « Autres » aux questions concernant le niveau de leur formation, soit d'avant soit d'après la mission, il a été impossible de déterminer le niveau d'une année par rapport à l'autre.

Parmi les volontaires dont le plus haut niveau d'études était une année de bac + 1, la proportion de personnes qui reprennent leurs études au même niveau qu'avant la mission est plus élevée (52 %). C'est également le cas des volontaires qui étaient en seconde, en CAP ou au collège (65 %, 71 %, 69 % respectivement).

27 % des reprises d'études correspondent à des réorientations.

Le service civique est parfois perçu comme une opportunité de changement de parcours professionnel ou d'études (Becquet, 2016) : 26 % des volontaires déclarent d'ailleurs avoir fait un service civique « pour changer d'orientation/de parcours ou découvrir un nouveau secteur d'activité ». En ce qui concerne le parcours scolaire, l'enquête permet de savoir dans quelle mesure les reprises d'études après la mission correspondent à des réorientations par rapport aux études menées avant la mission.

MÉTHODE : CONSTRUCTION D'UNE VARIABLE INDIQUANT SI LA REPRISE D'ÉTUDES CORRESPOND OU NON À UNE RÉORIENTATION

Déterminer si les parcours scolaires correspondent ou non à une réorientation à partir du questionnaire de l'enquête est une opération qui nécessite de faire des choix d'analyse qu'il convient d'explicitier ici.

Les situations de continuité sont soit des situations où les cursus et les filières sont les mêmes avant et après la mission, dans le secondaire ou dans le supérieur, soit des situations où le volontaire est passé de l'enseignement secondaire avant la mission à l'enseignement supérieur après. Les réorientations, au contraire, sont des situations où les réponses aux questions concernant les filières ou les cursus ont été différentes avant et après la mission, alors que le volontaire était soit dans le secondaire avant et après la mission, soit dans le supérieur avant et après. Les situations où le volontaire, dans le supérieur avant la mission, est revenu dans le secondaire après, ainsi que, plus généralement, les personnes ayant repris des études à un niveau inférieur à celui d'avant la mission ont été comptées comme des réorientations.

Pour plus de détails concernant les questions sur les filières, se reporter au questionnaire de l'enquête sur le site internet de l'INJEP : www.injep.fr.

Les situations de réorientation représentent 27 % des volontaires ayant repris des études (tableau 1), dont la plus grande part (23 %) se sont réorientés au sein de l'enseignement supérieur. Les volontaires en réorientation sont plus nombreux que les autres à avoir déclaré faire un service civique pour changer d'orientation ou de parcours (37 % contre 26 %). C'est particulièrement le cas pour les volontaires passés du supérieur vers le secondaire (51 %).

TABLEAU 1. TYPE DE REPRISE D'ÉTUDES PAR RAPPORT AU CURSUS D'AVANT LA MISSION

| Type de reprise d'études | Type de reprise d'études détaillé | En % des volontaires en reprise d'études | |
|--------------------------|--|--|----|
| Continuité | Continuité dans le secondaire | 17 | 66 |
| | Secondaire vers supérieur | 17 | |
| | Continuité dans le supérieur | 32 | |
| Réorientation | Réorientation dans le secondaire | 3 | 27 |
| | Supérieur vers secondaire | 1 | |
| | Réorientation dans le supérieur | 23 | |
| Inconnu | Niveau avant ou après la mission inconnu | 7 | 7 |

Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 17 % des volontaires en études après la mission ont repris des études dans le secondaire qui correspondaient à leur cursus d'avant la mission. L'ensemble des situations de continuité dans le parcours scolaire entre avant et après la mission représentent 66 % des reprises d'études.

Parmi les volontaires en réorientation dans le supérieur, la répartition par filières bouge peu entre avant et après la mission, à ceci près que beaucoup de volontaires se réorientent vers des « écoles », la question étant formulée de telle manière qu'il pouvait s'agir aussi bien d'écoles de commerce, d'ingénieur, d'art ou de métiers paramédicaux. 37 % se réorientent dans ce type d'établissements, alors que seuls 7 % y étaient avant la mission. Au sein de ces écoles, les disciplines vers lesquelles les volontaires se sont le plus réorientés sont la santé, et les « autres » disciplines⁴. Ces écoles qui concentrent un grand nombre de réorientations correspondent probablement aux volontaires qui préparent des diplômes d'État spécialisés dans l'animation et le travail social (diplôme d'État d'éducateur spécialisé [DEES]), l'animation socioculturelle (brevet professionnel ou diplôme d'État de la jeunesse, d'éducation populaire et du sport [BP JEPS ou DE JEPS] notamment), le professorat de sports ou la santé. En effet ces diplômes, vers lesquels s'orientent certains volontaires (Becquet, 2011, 2016 ; Talleu, 2019, p. 19) se préparent dans des institutions spécifiques qui ne correspondaient pas aux autres catégories proposées par la question.

En ce qui concerne les réorientations dans l'enseignement secondaire, 72 % se dirigent vers des filières professionnelles. De la même manière que pour les réorientations dans le supérieur, les réorientations se font notamment vers les spécialités de la santé, du travail social ou de l'animation (32 %).

⁴ Les modalités proposées étaient « Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales », « Droit, sciences politiques », « Économie, gestion, AES », « Santé (médecine, pharmacie, paramédical...) », « Sciences de la vie, de la terre, sciences fondamentales ».

9. Les parcours géographiques des volontaires

Les déménagements avant ou après de la mission de service civique concernent un peu moins de la moitié des volontaires (43 %), les autres ne déclarant pas avoir changé de logement, ni pour effectuer sa mission ni entre la fin de la mission et la date de l'enquête. 33 % des volontaires ont changé de commune avant ou après leur mission et 9 % ont changé de département. La période qui suit la mission semble particulièrement propice à la mobilité, par rapport à la fois à la situation en amont de la mission et à l'ensemble des jeunes d'âges comparables. Lors d'un changement de commune, la distance médiane est de 168 km pour un changement de commune avant la mission, et de 92 km après. La majorité des mobilités se font entre des communes urbaines, mais les volontaires vont plus souvent du rural vers l'urbain que dans le sens inverse. Les volontaires les plus diplômés, les ruraux et ceux ayant des parents cadres sont ceux qui ont le plus de chances d'avoir changé de commune avant ou après leur mission.

Les parcours géographiques des volontaires sont abordés dans l'enquête à travers trois questions. Elles permettent de déterminer la commune de résidence du volontaire pendant la mission (pour tous les volontaires), avant la mission (si le volontaire déclare avoir changé de logement pour effectuer sa mission), et après la mission au moment de l'enquête (si le volontaire déclare avoir changé de logement depuis la fin de sa mission).

Les mobilités géographiques se font surtout après le service civique

Nos données nous permettent d'identifier deux moments de mobilité potentielle : les déménagements effectués pour réaliser sa mission, et les déménagements après la mission. Alors que seuls 13,4 % des volontaires ont déménagé avant la mission, ils sont 39,5 % à l'avoir fait après.

Ce résultat est en partie lié à la manière dont les questions ont été posées: d'un côté, on demande si le volontaire a déménagé pour effectuer sa mission, donc *a priori* dans un intervalle de temps avant la mission plutôt réduit, de l'autre on demande au volontaire s'il a changé de logement, sans lien particulier avec la mission, sur une période pouvant aller de 6 à 18 mois. Par ailleurs, le questionnaire ne prévoyait pas la possibilité que les jeunes soient retournés vivre chez leurs parents pour effectuer leur mission, ce qui a limité le nombre de mobilités d'avant la mission.

Il est probable cependant que ces biais n'expliquent pas la totalité de cet écart, et que la période qui suit la mission soit plus propice à la mobilité que celle qui la précède. D'après l'Observatoire des territoires (2018), c'est en effet entre 20 et 25 ans que les individus bougent le plus : 28 % des individus de cette tranche d'âge ont déménagé au cours de l'année 2014. Le taux de 39,5 % de mobilité des volontaires sur une période de 6 à 18 mois est donc plus important, alors même qu'ils peuvent appartenir aux tranches

d'âge plus âgées ou moins âgées que les 20-25 ans, qui déménagent moins souvent. La part de ces mobilités après la mission qui s'accompagne d'un changement de département ou de pays est de 51 %, soit plus que les mobilités des 20-25 ans (37 %).

TABLEAU 1. DÉMÉNAGEMENTS AVANT ET APRÈS LA MISSION

| Déménagement avant la mission | Déménagement après la mission | | | | | | Ensemble |
|--|-------------------------------|---------------------------|--|--------------------------------|-----------------------------------|----------------------|----------|
| | Non | Oui, dans la même commune | Oui, dans une autre commune du département | Oui, dans un autre département | Oui, de l'étranger vers la France | Oui, vers l'étranger | |
| Non | 57,4 | 8,3 | 8,4 | 12 | 0 | 0,5 | 86,6 |
| Oui, dans la même commune | 0,6 | 0,6 | 0,2 | 0,3 | 0 | 0,1 | 1,8 |
| Oui, dans une autre commune du département | 0,5 | 0,3 | 0,7 | 0,6 | 0 | 0 | 2,2 |
| Oui, dans un autre département | 0,9 | 0,7 | 0,5 | 3,1 | 0 | 0,2 | 5,4 |
| Oui, de l'étranger vers la France | 0,6 | 0,3 | 0,2 | 0,4 | 0 | 0,1 | 1,6 |
| Mission à l'étranger | 0,5 | 0 | 0 | 0 | 1,4 | 0,4 | 2,3 |
| Ensemble | 60,5 | 10,2 | 10 | 16,5 | 1,4 | 1,3 | 100 |

Champ : volontaires de service civique.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 57,4 % des volontaires de service civique n'ont pas changé de logement ni avant ni après la mission. 60,5 % n'ont pas changé de logement après la mission.

Les missions à l'étranger représentent 2,3 % de l'ensemble des missions (tableau 1). Les volontaires qui sont allés jusqu'au niveau bac + 3 dans leurs études avant la mission sont très nettement surreprésentés dans ces missions : ils y représentent 64 % des volontaires, contre 21 % pour l'ensemble des missions.

Après la mission, 31,5 % des volontaires vivent dans une commune différente

Sur les 33,1 % de volontaires qui ont changé de commune avant ou après leur mission, 1,6 % ont changé de commune pour leur mission puis sont revenus vivre dans leur commune d'origine, si bien qu'à l'issue des deux moments de mobilité, 31,5 % des volontaires vivent dans une commune différente de leur commune d'avant la mission (tableau 2, page suivante). De même, sur les 23 % de volontaires qui ont changé de département avant ou après la mission, 1,4 % ont fait un aller-retour, ce qui implique que 21,6 % vivent dans un département différent, entre avant et après la mission (tableau 3, page suivante).

Les tableaux 2 et 3 montrent que le premier type de mobilité est celui qui implique seulement un changement de commune ou de département après la mission. Seuls 2,5 % des volontaires ont changé de commune avant leur mission pour ensuite y rester. Ce résultat tend donc à montrer que le service civique n'est pas un outil pertinent pour faire venir des jeunes dans un territoire. Nos données ne

permettent cependant pas de conclure sur le fait que le dispositif pourrait éviter que les jeunes quittent leur territoire d'origine.

TABEAU 2. TYPE DE TRAJECTOIRE GÉOGRAPHIQUE SELON LES CHANGEMENTS DE COMMUNE

| Type de trajectoire géographique selon les changements de commune | Part parmi tous les volontaires (%) | Part parmi les volontaires ayant changé de logement avant ou après la mission (%) |
|---|-------------------------------------|---|
| Pas de changement de logement | 57,4 | / |
| Changement de logement, pas de changement de commune | 9,5 | 22,3 |
| Changement de commune avant la mission seulement | 2,5 | 5,8 |
| Changement de commune après la mission seulement | 20,9 | 49,1 |
| Changement de commune aller-retour | 1,6 | 3,6 |
| Changement de commune avant et après, pas d'aller-retour | 3,4 | 8 |
| Mobilité à l'étranger, avant ou après la mission | 4,7 | 11,1 |

Champ : volontaires de service civique.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 9,5 % des volontaires de service civique ont changé de logement, soit avant soit après leur mission, sans changer de commune. Ces volontaires représentent 22,3 % des volontaires ayant changé de logement soit avant soit après la mission.

TABEAU 3. TYPE DE TRAJECTOIRE GÉOGRAPHIQUE SELON LES CHANGEMENTS DE DÉPARTEMENT

| Type de trajectoire géographique selon les changements de département | % parmi total volontaires | % parmi volontaires ayant changé de logement | % parmi volontaires ayant changé de commune |
|---|---------------------------|--|---|
| Pas de changement de logement | 57,4 | / | / |
| Changement de logement, pas de changement de commune | 9,5 | 22,3 | / |
| Changement de commune, pas de changement de département | 10,1 | 23,8 | 30,6 |
| Changement de département avant la mission seulement | 2,1 | 4,9 | 6,3 |
| Changement de département après la mission seulement | 13 | 30,5 | 39,3 |
| Changement de département aller-retour | 1,4 | 3,3 | 4,2 |
| Changement de département avant et après, pas d'aller-retour | 1,7 | 4,1 | 5,2 |
| Mobilité à l'étranger, avant ou après la mission | 4,7 | 11,1 | 14,3 |

Champ : volontaires de service civique.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 77 % des volontaires de service civique n'ont pas changé de département ni avant ni après la mission. Ces volontaires représentent 46,1 % des volontaires ayant changé de logement soit avant soit après la mission, et 30,6 % de ceux ayant changé de commune.

Les organismes d'accueil peuvent aider les volontaires de service civique à se loger, soit en leur fournissant un logement à titre gratuit soit en les aidant à trouver un logement. Ces aides ne sont pas sans lien avec la mobilité des volontaires : 29 % des volontaires qui ont changé de commune avant leur mission ont été aidés, dont 16 % par un logement gratuit, et 13 % par une aide pour trouver le logement. Ces proportions sont bien plus élevées que pour l'ensemble des volontaires, dont seulement 5 % ont été aidés par leur structure.

Les mobilités d'avant la mission se font sur une distance plus élevée

Les mobilités d'avant la mission, bien que moins fréquentes, se font sur une distance médiane nettement plus élevée : 168 km contre 92 km pour les mobilités d'après la mission (tableau 4). 61 % des mobilités d'avant la mission se font sur une distance de plus de 100 km, alors que ce n'est le cas que de 48 % des mobilités d'après la mission. Notons que les mobilités de l'outre-mer vers la France hexagonale ou inversement représentent 0,1 % des volontaires avant la mission et 0,9 % après (dont 0,75 % dans le sens outre-mer vers la métropole), ce qui est relativement faible compte tenu du fait que 8 % des missions ont lieu dans un territoire d'outre-mer.

TABLEAU 4. DISTANCE ENTRE LES COMMUNES DE MOBILITÉ

| Distance entre les communes de mobilité | Avant la mission | | Après la mission | |
|--|------------------------------------|------------------------------|------------------------------------|------------------------------|
| | % parmi les changements de commune | % parmi tous les volontaires | % parmi les changements de commune | % parmi tous les volontaires |
| Pas de changement de commune (ou mobilité à l'étranger) | / | 92,3 | / | 73,5 |
| De 0 à 50 km | 25,3 | 1,9 | 39,8 | 10,6 |
| De 50 à 100 km | 14 | 1,1 | 12,4 | 3,3 |
| De 100 à 250 km | 19,9 | 1,5 | 15,8 | 4,2 |
| Plus de 250 km (y compris trajets métropole - Corse et OM) | 40,7 | 3,1 | 31,9 | 8,5 |
| Distance médiane | 168 km | / | 92 km | / |

Champ : volontaires de service civique.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 25,3 % des volontaires de service civique ayant changé de commune avant la mission ont déménagé à moins de 50 km de leur commune d'origine. Ils représentent 1,9 % de l'ensemble des volontaires. 39,8 % des volontaires ayant changé de commune après la mission ont déménagé à moins de 50 km de leur commune de résidence pendant la mission. Ils représentent 10,6 % de l'ensemble des volontaires.

Plus souvent d'une commune rurale vers une commune urbaine que dans le sens inverse

Que ce soit avant ou après la mission, les mobilités ont lieu le plus souvent entre des communes urbaines, au sens de la typologie des densités de communes de l'INSEE. Parmi les mobilités qui impliquent un changement de densité de la commune, on observe plus souvent des mobilités d'une commune rurale vers une commune urbaine que dans le sens inverse. À l'issue des deux moments de mobilité, une majorité (62 %) des volontaires ayant changé de commune se sont déplacés entre deux communes urbaines. Cependant, 19 % ont quitté une commune rurale pour vivre dans une commune urbaine, contre 11 % qui ont effectué un trajet inverse : d'une commune urbaine vers une commune rurale.

TABLEAU 5. DENSITÉ DES COMMUNES DE MOBILITÉ

| | Avant la mission | | Après la mission | | À l'issue des deux mobilités | |
|---|--|------------------------------|--|------------------------------|--|------------------------------|
| | % parmi les changements de commune en France | % parmi tous les volontaires | % parmi les changements de commune en France | % parmi tous les volontaires | % parmi les changements de commune en France | % parmi tous les volontaires |
| Pas de changement de commune (ou mobilité à l'étranger) | - | 92,3 | - | 73,5 | - | 73,2 |
| Rural vers rural | 9 | 0,7 | 8,1 | 2,1 | 8,3 | 2,2 |
| Rural vers urbain | 26,7 | 2 | 16 | 4,2 | 19,2 | 5,1 |
| Urbain vers rural | 10,5 | 0,8 | 12,3 | 3,3 | 10,7 | 2,9 |
| Urbain vers urbain | 53,9 | 4,1 | 63,7 | 16,9 | 61,8 | 16,6 |

Champ : volontaires de service civique.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 9 % des volontaires de service civique ayant changé de commune avant la mission ont déménagé d'une commune rurale vers une autre commune rurale. Ils représentent 0,7 % de l'ensemble des volontaires. 8,1 % des volontaires ayant changé de commune après la mission ont déménagé d'une commune rurale vers une autre commune rurale. Ils représentent 2,1 % de l'ensemble des volontaires. Entre avant la mission et après la mission, à l'issue des deux mobilités, 8,3 % des volontaires ayant changé de commune ont quitté une commune rurale pour une autre commune rurale. Ils représentent 2,2 % des volontaires.

Les volontaires ne sont pas égaux devant les mobilités géographiques : les volontaires les plus diplômés, ceux originaires des communes peu denses, les femmes, les plus âgés et ceux ayant des parents cadres ont plus de chances d'avoir changé de commune avant ou après leur mission. Ces constats sont classiques s'agissant d'une population jeune (voir Observatoire des territoires, 2019 pour l'âge et le diplôme et Brutel, 2019 pour les jeunes ruraux et les femmes). Les volontaires originaires de communes denses, et ceux qui vivaient en outremer avant la mission sont au contraire moins susceptibles d'avoir changé de commune. Lorsqu'on analyse ces facteurs indépendamment les uns des autres à l'aide d'une régression, les mêmes résultats s'observent (tableau 6, page suivante).

TABLEAU 6. PROFIL DES VOLONTAIRES AYANT CHANGÉ DE COMMUNE

| | | Pourcentage de volontaires ayant changé de commune | Effets marginaux d'une régression logistique |
|---------------------------------|--|--|--|
| Densité de la commune d'origine | Communes densément peuplées | 32,5 | Ref |
| | Communes de densité intermédiaire | 28,1 | 0,7 |
| | Communes peu denses | 40,7 | 11,7 *** |
| | Communes très peu denses | 47,3 | 17 *** |
| Région d'origine | Métropole | 34,1 | Ref |
| | Outre-mer | 21,6 | -7,6 *** |
| Niveau de diplôme | Diplôme supérieur | 44,5 | 12 *** |
| | Baccalauréat | 28,7 | Ref |
| | CAP-BEP | 25,9 | -2,3 |
| | Brevet ou sans diplôme | 24,4 | -1,8 |
| Sexe | Femme | 35,4 | 4,8 *** |
| | Homme | 29,7 | Ref |
| Âge | 16-18 ans | 26,8 | Ref |
| | 19-20 ans | 29,7 | 1,4 |
| | 21-22 ans | 35,4 | 3,4 * |
| | 23 ans et + | 39,6 | 5,6 ** |
| Profession du père | Agriculteur exploitant | 47,3 | Ref |
| | Artisan, commerçant, chef d'entreprise | 35,5 | -7,2 . |
| | Cadre supérieur, ingénieur, profession libérale, professeur | 42,8 | -4,2 |
| | Profession intermédiaire commerciale, de la santé ou du social | 36,7 | -7,7 . |
| | Employé | 30,2 | -9,8 * |
| | Ouvrier | 27,8 | -11,6 ** |
| | Il n'a jamais travaillé | 23,9 | -7,6 |
| | Père inconnu, décédé | 32,1 | -7,8 . |
| Profession de la mère | Agricultrice exploitante | 51,5 | Ref |
| | Artisane, commerçante, cheffe d'entreprise | 38,3 | -7,6 |
| | Cadre supérieure, ingénieure, profession libérale, professeure | 45,4 | -3 |
| | Profession intermédiaire commerciale, de la santé ou du social | 38,4 | -6,6 |
| | Employée | 30 | -12,9 . |
| | Ouvrière | 28,4 | -13,5 . |
| | Elle n'a jamais travaillé | 24,8 | -16,1 * |
| | Mère inconnue, décédée | 39 | -3,2 |
| | Vous ne savez pas | 27,2 | -14,8 * |
| | Ensemble | 33,1 | |

Champ : volontaires de service civique.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : Les volontaires originaires d'une commune très peu dense sont 47,3 % à avoir changé de commune avant ou après la mission, contre 33,1 % des volontaires en moyenne. À caractéristiques sociales comparables, la probabilité d'avoir changé de commune est de 17 points de pourcentage supérieure pour les volontaires d'une commune très peu dense par rapport aux volontaires d'une commune dense.

10. Le service civique favorise-t-il l'engagement des jeunes ?

Les volontaires sont parfois engagés autrement qu'à travers leur mission de service civique. L'enquête permet d'évaluer l'effet des missions sur le bénévolat associatif et d'autres formes d'engagement plus politiques comme la défense de causes par des manifestations ou des pétitions, ou encore la participation électorale. Le bénévolat est plus fréquent chez les volontaires avant leur mission que chez l'ensemble des jeunes du même âge ; ces volontaires ont un profil très similaire aux autres jeunes bénévoles : ce sont plus souvent des diplômés, des étudiants, et des hommes. Les formes d'engagement plus politiques, quant à elles, semblent moins répandues chez les volontaires que dans l'ensemble des jeunes du même âge.

Si une part importante des volontaires estiment que leur mission a eu une influence positive sur leur envie de faire du bénévolat (44 %), ils ne sont que 14 % à accroître le temps consacré au bénévolat après leur mission, et 17 % l'ont même diminué. Quel que soit le profil des jeunes, les missions effectuées dans le secteur associatif¹ sont les plus susceptibles d'augmenter par la suite la fréquence de l'engagement bénévole. Ceux qui ont eu le sentiment de réaliser des actions utiles aux autres se sont davantage investis ensuite dans différentes formes d'engagement bénévole. La qualité de l'encadrement des jeunes pendant leur mission joue également un rôle positif.

L'engagement est une notion centrale dans le service civique¹. Si la mission elle-même est présentée dans la loi comme un « engagement² », nous nous intéressons ici aux autres formes d'engagement des anciens volontaires et aux liens des missions avec elles. Que ce soit sur le bénévolat associatif ou les formes politiques ou citoyennes d'engagement (signature de pétitions, manifestations, vote, etc.) l'enquête permet, d'une part, de comparer le degré d'engagement des volontaires avant la mission avec celui de l'ensemble des jeunes et, d'autre part, d'évaluer l'effet des missions sur ces points.

Avant leur mission : des volontaires un peu plus souvent bénévoles que la moyenne des jeunes

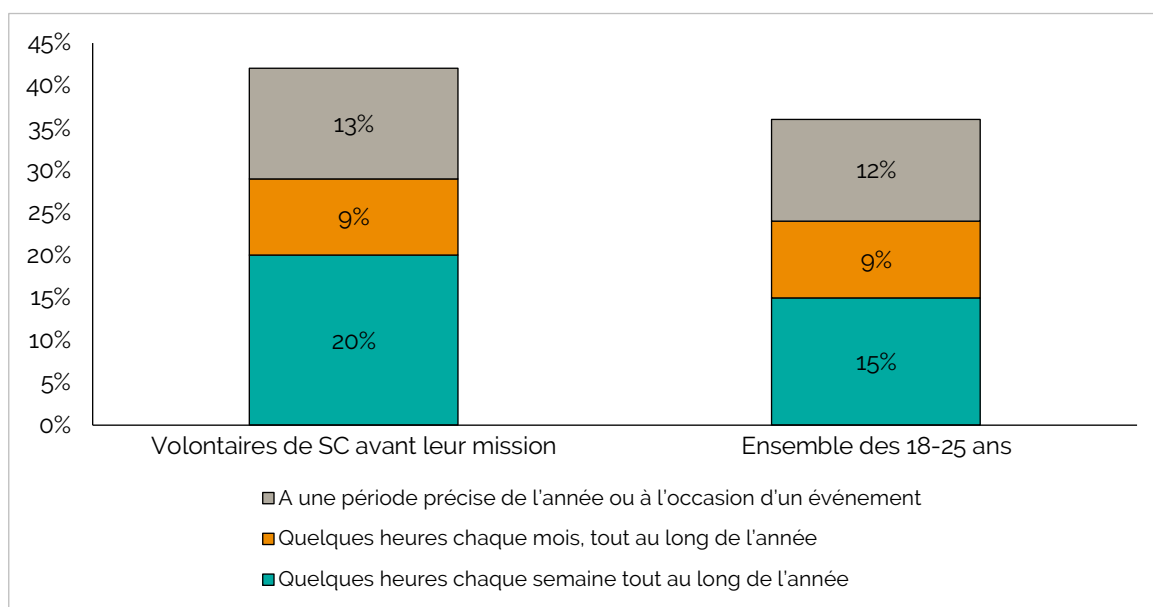
En comparaison de l'ensemble des jeunes, une plus grande part des volontaires étaient bénévoles avant leur mission. Parmi les anciens volontaires, 42 % ont donné de leur temps bénévolement à une association ou une autre organisation dans l'année qui a précédé leur mission de service civique

¹ Ce chapitre reprend en grande partie les analyses du n°39 d'*INJEP Analyses et synthèses* (Cellard-Chillès, Francou, 2020), auxquelles sont ajoutés des éléments concernant les autres formes d'engagement que le bénévolat associatif.

² Article L120-1 du code du service national

(graphique 1, page suivante), ce qui est légèrement supérieur à la proportion observée sur la population des 18-25 ans³ (36 %). Les bénévoles qui donnent de leur temps toutes les semaines sont notamment surreprésentés parmi les volontaires (20 % contre 15 %).

GRAPHIQUE 1. COMPARAISON DES FRÉQUENCES D'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE ET DES JEUNES DE 18 À 25 ANS.



Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019 ; INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2018.

Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018 ; ensemble des 18-25 ans.

Lecture : 20 % des volontaires de service civique déclarent avoir fait du bénévolat quelques heures chaque semaine tout au long de l'année au cours des 12 derniers mois avant le début de leur mission, contre 15 % des jeunes de 18 à 25 ans au cours des 12 derniers mois.

Les volontaires qui étaient engagés bénévolement avant leur mission de service civique sont plus souvent diplômés, plus souvent des personnes qui étudiaient jusque récemment ou pendant leur mission, et plus souvent des hommes. Les volontaires diplômés du supérieur avant leur mission étaient 51 % à être déjà engagés bénévolement, contre 40 % des volontaires dont le plus haut diplôme était un baccalauréat, et 26 % ceux titulaires d'un CAP ou d'un BEP. 57 % des volontaires qui étaient étudiants pendant leur mission étaient engagés, tandis que ceux sortis du système scolaire une année avant leur mission étaient 35 % dans ce cas. Les hommes sont un peu plus souvent engagés dans des actions bénévoles que les femmes (47 % contre 39 %). Ces caractéristiques des volontaires engagés avant leur mission sont ainsi très similaires à celles de l'ensemble des jeunes engagés de 18 à 25 ans (Baromètre DJEPVA, 2018), parmi lesquelles on trouve également une surreprésentation des personnes diplômées, en études, et des hommes. Parmi l'ensemble des jeunes, les diplômés d'un CAP ou BEP sont plutôt moins bénévoles que la moyenne des 18-25 ans (29 % contre 36 %), or ces filières professionnelles sont moins courantes parmi les volontaires du service civique : 7 % contre 16 % parmi l'ensemble des 18-24 ans⁴. Cet effet de structure dans le recrutement des volontaires explique en partie pourquoi les volontaires sont plus souvent bénévoles.

³ Source : Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2018, calculs des auteurs.

⁴ Source : INSEE-DREES, Enquête nationale sur les ressources des jeunes, calculs des auteurs.

Comme pour l'ensemble des jeunes Français, les volontaires résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont moins engagés que les autres. La taille de la commune d'origine (urbaine ou rurale) n'a pas d'influence sur le degré d'engagement. Par ailleurs, les jeunes volontaires qui déclarent que leurs parents ont une participation bénévole régulière ont plus de chances d'être eux-mêmes engagés, et cela même en tenant compte de l'effet des autres variables jouant sur le bénévolat.

En ce qui concerne les formes d'engagement plus politiques, 34 % des volontaires de service civique ont signé une pétition ou défendu une cause sur internet au cours de l'année précédant leur mission, contre 43 %⁵ de l'ensemble des jeunes de 18 à 25 ans au cours des 12 derniers mois. Les volontaires sont 16 % à avoir participé à une manifestation ou à une grève, soit une proportion comparable à celle de l'ensemble des 18-25 ans (16 %). Ces proportions restent presque inchangées après la mission de service civique, ce qui laisse supposer que le dispositif a peu d'effets sur ces formes d'engagement. Valérie Becquet (2013) avait déjà réalisé le constat d'une faible influence du service civil volontaire sur la participation politique des jeunes, à travers une enquête par questionnaire auprès des volontaires de l'association Unis-Cité.

Les anciens volontaires sont 65 % à avoir voté aux élections présidentielles de 2017. Parmi les personnes qui étaient majeures au moment de leur entrée en mission, cette proportion s'élève à 68 %, soit une proportion supérieure à l'ensemble de la classe d'âge des 18-25 ans (58 %). Les volontaires sont 17 % à déclarer que leur mission a eu une influence positive sur leur envie de voter, et 34 % sur leur envie de se tenir informés des actualités politiques, sociales ou économiques.

Les volontaires anciennement bénévoles plus souvent dans les associations⁶, moins dans les services publics et assimilés

Ces différents degrés d'engagement bénévole parmi les volontaires ont une influence sur les types de missions effectués par les volontaires, à la fois sur les types d'organismes et sur les domaines des missions. Les associations sportives sont notamment celles qui accueillent le plus de volontaires déjà bénévoles (68 %) (tableau 1). Les associations non sportives en accueillent aussi plus que la moyenne (49 %), tandis que les établissements d'aide à l'insertion ou à l'orientation, les établissements de santé, et les administrations de l'État en accueillent beaucoup moins (respectivement 26 %, 28 % et 29 %).

Les canaux de recrutement des différents types d'organismes peuvent en partie expliquer ces différences : parmi les volontaires qui déclarent avoir fait un service civique parce qu'un organisme leur a directement proposé une mission (18 % de l'ensemble, tableau 1, page suivante), 60 % étaient engagés bénévolement avant leur mission contre 42 % en moyenne. Les volontaires à qui un organisme a proposé une mission sont par ailleurs plus présents dans les associations sportives (52 %), et dans une moindre mesure dans les associations non sportives (17 %) que dans la moyenne de toutes les autres catégories d'organismes (10 %). Cela suggère que si les clubs sportifs et les autres associations accueillent plus de volontaires déjà bénévoles avant leur mission, c'est parce qu'ils proposent directement des missions à leurs bénévoles, comme Clotilde Talleu l'avait relevé pour les associations de l'Aisne (2019, p. 39-40).

À l'inverse, les volontaires qui ont été orientés vers le service civique par un organisme chargé de l'orientation ou de l'insertion (mission locale, réseau information jeunesse, Pôle emploi, établissement scolaire...) n'étaient que 29 % à être bénévoles avant leur mission. Ces volontaires orientés par des

⁵ Source : baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2018, calculs des auteurs.

⁶ Le secteur associatif comprend les associations et fédérations y compris sportives, à l'exclusion des autres catégories du tableau 1.

organismes d'accompagnement des jeunes réalisent davantage leurs missions dans les établissements d'aide à l'insertion ou à l'orientation (30 % des volontaires de ces établissements), ou dans les administrations de l'État (20 %) que dans la moyenne de toutes les autres catégories d'organismes (11 %). Ce mode de recrutement participe au fait que les volontaires sont moins souvent bénévoles avant leur mission dans ces organismes.

TABLEAU 1. EXPÉRIENCES BÉNÉVOLES ET TYPE D'ORIENTATION VERS LE SERVICE CIVIQUE, SELON LE TYPE D'ORGANISME

| Type d'organisme d'accueil | Part de volontaires du SC qui ont fait du bénévolat dans les 12 mois avant la mission (%) | Part de volontaires qui ont fait un service civique parce qu'un organisme leur a proposé une mission (%) | Part de volontaires orientés vers le service civique par un organisme chargé de l'orientation ou de l'insertion (%) |
|---|---|--|---|
| Une association, ou fédération d'associations (hors associations sportives) | 49 | 17 | 10 |
| Un club sportif, ou fédération sportive | 68 | 52 | 6 |
| Un établissement d'enseignement | 31 | 10 | 14 |
| Un établissement socioculturel ou de loisirs | 34 | 16 | 16 |
| Un établissement de santé | 28 | 6 | 16 |
| Un établissement d'aide à l'insertion et à l'orientation | 26 | 12 | 30 |
| Une administration publique de l'État | 29 | 8 | 20 |
| Une collectivité territoriale | 39 | 13 | 16 |
| Un autre type de structure | 34 | 10 | 17 |
| Ensemble | 42 | 18 | 13 |
| Dont bénévoles avant la mission (%) | | 60 | 29 |

Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : parmi les volontaires ayant été principalement accueillis dans une association ou une fédération d'association, 49 % étaient engagés bénévolement dans les 12 mois avant leur mission de service civique. 17 % déclarent avoir fait un service civique parce que leur organisme leur a proposé une mission, et 10 % déclarent avoir été orientés vers le service civique par un organisme chargé de l'orientation ou de l'insertion. 60 % des volontaires qui ont fait un service civique parce qu'un organisme leur a proposé une mission étaient bénévoles avant la mission.

Une envie de bénévolat qui ne se réalise pas toujours

Si les jeunes qui s'engagent en service civique donnent en moyenne un peu plus de leur temps bénévolement que les autres, cette étude cherche en outre à évaluer s'ils s'engagent davantage après la mission. Il existe deux façons de mesurer l'effet des missions : l'approche « objective » consiste à comparer la fréquence du bénévolat avant et après la mission, et l'approche « subjective » consiste à demander au jeune si la mission a eu un effet sur son envie de faire du bénévolat.

Ces deux approches donnent des résultats divergents. Alors que 44 % des volontaires déclarent que leur mission a eu une influence positive sur leur envie de faire du bénévolat contre 3 % qui déclarent qu'elle

a eu une influence négative, l'approche objective montre une grande stabilité des fréquences de bénévolat avant et après la mission. D'après les catégories utilisées (encadré méthode ci-dessous), la fréquence de bénévolat est restée stable avant et après la mission pour une majorité de volontaires (69 %, dont 22 % qui en faisaient avant et après la mission et 47 % qui n'en faisaient ni avant ni après la mission) ; 14 % des volontaires ont augmenté l'intensité de leur engagement après la mission, tandis que 17 % l'ont diminuée.

MÉTHODE. LES EFFETS DU SERVICE CIVIQUE SUR L'ENGAGEMENT : AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DES APPROCHES OBJECTIVE OU SUBJECTIVE

L'approche objective permet d'interroger les jeunes sur des éléments factuels qui laissent moins de place à l'interprétation des répondants. Cependant, la faible part de volontaires dont la réponse a évolué est en partie liée au nombre réduit de modalités de réponse (« à une période précise de l'année/quelques heures par mois/quelques heures par semaine »), si bien que l'enquête ne permet de mesurer que les évolutions les plus importantes sans détecter les évolutions plus légères. Par ailleurs, les jeunes ne sont interrogés que sur leur engagement depuis la fin de la mission jusqu'au moment de l'enquête, de 6 à 18 mois après la fin des missions, ce qui exclut les potentiels effets à long terme de la mission sur le bénévolat. Les volontaires ayant terminé leur mission le plus tôt par rapport à la date de l'enquête (de 16 à 18 mois avant) ont ainsi plus de chances d'avoir augmenté leur engagement que ceux qui l'avaient terminée plus récemment (de 6 à 8 mois) : 19 % contre 13 %.

L'approche subjective permet alors de compléter l'analyse, car les volontaires qui déclarent que la mission leur a donné envie de faire du bénévolat n'ont peut-être pas ou pas encore trouvé l'occasion de matérialiser cette envie. L'approche subjective présente toutefois des limites, puisque cette influence positive sur l'envie de faire du bénévolat déclarée par les répondants ne se concrétisera pas nécessairement par une réelle augmentation de leur engagement.

TABLEAU 2. COMPARAISON DES FRÉQUENCES D'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE AVANT ET APRÈS LA MISSION

| | | APRÈS LA MISSION | | | | |
|------------------|---------------------------------------|------------------|---------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|------------|
| AVANT LA MISSION | En % | Non, jamais | Oui, à une période précise de l'année | Oui, quelques heures par mois | Oui, quelques heures par semaine | Total |
| | Non, jamais | 47 | 4 | 2 | 3 | 57 |
| | Oui, à une période précise de l'année | 4 | 7 | 1 | 1 | 13 |
| | Oui, quelques heures par mois | 3 | 1 | 4 | 2 | 9 |
| | Oui, quelques heures par semaine | 5 | 2 | 2 | 12 | 20 |
| | Total | 58 | 15 | 10 | 17 | 100 |

Champ : volontaires de service civique sortis de leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018.

Source : INJEP-ASC, enquête Service civique 2019.

Lecture : 57 % des volontaires de service civique n'ont jamais fait de bénévolat lors des 12 derniers mois précédant leur mission. 58 % n'en ont jamais fait depuis leur mission de service civique, et 47 % n'en ont jamais fait ni avant leur mission ni depuis.

Remarque : les chiffres de chaque case sont arrondis à l'unité, la somme des arrondis de chaque ligne et colonne n'est donc pas toujours égale à la case « total » correspondante.

Les missions dans les associations favorisent plus le bénévolat que dans le secteur public

Les effets des missions sur le bénévolat sont très variés selon le type d'organisme d'accueil, le degré d'encadrement et les conditions de son exercice. Afin de comprendre quelles sont les missions qui favorisent le plus l'engagement bénévole des jeunes volontaires, on utilise une régression. Cette méthode permet d'isoler les effets de chaque variable caractérisant la mission, d'une part, sur l'évolution de la fréquence de l'engagement bénévole (effet objectif) et, d'autre part, sur l'envie de faire du bénévolat (effet subjectif).

Il ressort de cette analyse que le type d'organisme joue un rôle significatif, tant pour donner l'envie aux jeunes de faire du bénévolat que pour en augmenter réellement la fréquence. Les associations, et notamment les associations non sportives, sont celles qui favorisent le plus l'augmentation du bénévolat, par opposition aux autres types d'organismes proposés, qui pour la plupart relevaient du secteur public. Ainsi, par rapport aux associations non sportives, effectuer sa mission dans une collectivité territoriale baisse la probabilité d'accroître son bénévolat (11 points de moins⁷), la faire dans un établissement d'enseignement ou un établissement d'aide à l'insertion et à l'orientation également (- 9 points), et c'est aussi le cas dans une moindre mesure pour les établissements socioculturels, de santé et les administrations de l'État. Les mêmes résultats s'observent en ce qui concerne l'envie de faire du bénévolat, avec des effets plus élevés encore. Cependant, environ un tiers de l'effet positif sur le bénévolat des missions dans le secteur associatif s'explique par le fait que 12 % des volontaires sont restés bénévoles dans leurs structures d'accueil, ce qui n'est possible que pour le secteur associatif.

⁷ Il s'agit d'effets marginaux moyens d'une régression logistique, exprimés en points de pourcentage. Le tableau de résultats est disponible en données complémentaires sur www.injep.fr

Si les volontaires sont rattachés à un organisme d'accueil, ils peuvent intervenir, à titre secondaire, dans d'autres lieux au cours de leur mission. L'intervention à titre secondaire dans une association élève de 7 points la probabilité d'augmenter son engagement, tandis qu'intervenir dans une collectivité territoriale la diminue d'autant. Le fait que les associations favorisent plus l'engagement que le secteur public se vérifie donc aussi dans le cas d'une intervention à titre secondaire.

Ressenti des jeunes et niveau d'encadrement : des facteurs qui incitent au bénévolat

Les volontaires ont également été interrogés sur certains sentiments éprouvés au cours de leur mission (la fierté du travail bien fait, l'impression de faire quelque chose d'utile aux autres, le sentiment d'être exploité, l'ennui et l'impression de faire partie d'une équipe). Tous ces sentiments jouent un rôle important dans le fait d'avoir envie de faire du bénévolat : le sentiment d'être utile aux autres, la fierté du travail bien fait et l'impression de faire partie d'une équipe sont associés à une plus grande envie de faire du bénévolat, tandis que le sentiment d'être exploité et l'ennui ont l'effet inverse. Par ailleurs, les volontaires qui ont déclaré s'être sentis utiles aux autres ou intégrés à une équipe « toujours » ou « souvent » ont une probabilité d'augmenter leur bénévolat de 3 points par rapport à ceux qui ont eu ces sentiments « jamais » ou seulement « parfois ». Plus étonnant, le sentiment d'être exploité est également corrélé au fait d'augmenter sa pratique bénévole, dans les mêmes proportions que les sentiments précédents, même si, comme on l'a vu, les personnes concernées déclarent un désir d'engagement plus faible.

L'encadrement et l'accompagnement des jeunes au cours de leur mission sont également des facteurs à prendre en compte. Les volontaires qui déclarent que leurs tuteurs leur donnaient des indications sur l'objectif de la mission en les laissant choisir la manière d'y parvenir ont tendance à plus augmenter leur bénévolat que les volontaires qui déclarent que les tuteurs leur donnaient des indications sur ce qu'il fallait faire et la manière de le faire (+ 3 points). Ces volontaires ont aussi plus augmenté leur engagement que ceux qui déclarent n'avoir pas eu d'encadrants ou des encadrants qui ne donnaient pas d'indications. Il semble donc qu'un encadrement présent, mais qui accorde de l'autonomie aux volontaires favorise leur engagement. Clotilde Talleu (2019) montrait également l'existence d'un lien entre l'autonomie laissée aux jeunes et le sentiment d'être utile. Le fait que les jeunes aient effectué leur mission le plus souvent accompagnés d'autres personnes n'a pas d'effet clair : ils semblent plus enclins à déclarer que leur mission leur a donné envie de faire du bénévolat, mais ils ont moins de chances d'augmenter réellement la fréquence à laquelle ils en font. Le fait d'être accompagné par d'autres volontaires ou plutôt par des membres de la structure n'a pas d'effet significatif.

Les rencontres avec des personnes d'un autre milieu social lors de leur mission favorisent également l'engagement des volontaires : ceux qui déclarent avoir fait de telles rencontres sont plus nombreux à avoir envie de faire du bénévolat et à augmenter leur engagement bénévole réel. L'effet sur le bénévolat est plus grand encore lorsque les volontaires déclarent avoir rencontré des personnes d'un milieu moins favorisé que le leur.

Les éléments liés au contrat de volontariat ne semblent pas avoir beaucoup d'influence : la durée hebdomadaire et la durée globale de la mission ne sont pas corrélées avec l'engagement. Cependant, lorsque la mission est rompue à cause d'un abandon du poste, d'un cas de force majeure, ou d'une embauche du volontaire, l'effet objectif sur le bénévolat diminue.

La situation du volontaire 6 mois après la mission a peu d'effet sur l'augmentation de l'engagement. Seuls les volontaires en attente de reprise d'études sont plus engagés après la mission (+ 4 points) et ont plus envie de faire du bénévolat. En revanche, le fait d'être en emploi ou en recherche d'emploi a un effet négatif sur l'envie de faire du bénévolat. Ces résultats montrent que les volontaires dans une situation qui laisse du temps pour l'engagement bénévole sont plus à même de s'engager après leur mission.

Le type de mission sans effets sur la diminution de l'engagement

Symétriquement, nous avons cherché quels types de missions étaient les plus susceptibles de détourner de l'engagement bénévole les jeunes engagés avant leur mission. Les missions qui ont été rompues pour « faute grave » ou « cas de force majeure » sont plus souvent suivies d'une baisse de l'engagement (respectivement 36 points et 32 points de plus par rapport à des missions non rompues). Les volontaires ayant été accompagnés par des membres de la structure, et ceux qui ont fait leur mission dans le domaine du sport diminuent moins souvent leur bénévolat.

Hormis ces éléments, peu de variables relatives à la mission de service civique sont corrélées à cette baisse, ce qui signifie que la part des jeunes qui diminuent leur engagement est sensiblement la même, quel que soit le type de mission. Par contre, certains éléments du profil des volontaires influencent cette probabilité de baisse, tandis que ces variables ont peu d'influence sur la hausse : les volontaires les plus âgés, les hommes, ainsi que ceux dont les parents sont également engagés ont moins de chances de réduire leur bénévolat. Les volontaires qui ont changé de commune de résidence entre le début de leur mission et la date de l'enquête ont en revanche plus de chances de diminuer leur pratique bénévole (+ 11 points).

Bibliographie

- Agence du service civique, 2016, *Guide du tuteur. L'accompagnement des jeunes en Service civique*.
- Brice-Mansencal L., Datsenko R., Guisse N., Hoibian S., Lautié S., *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2018*, INJEP notes et rapports.
- Becquet V., 2011, *L'expérience du service civil volontaire à Unis-Cité : quels enseignements pour le service civique*, Paris, INJEP, coll. « Cahiers de l'action » n°34.
- Becquet V. (dir.), 2013, « Analyser la contribution d'un dispositif public à la socialisation politique des jeunes : l'exemple du service civil volontaire en France », *Politique et sociétés*, n°2, vol. 32.
- Becquet V., 2016, « Le service civique : un choix d'engagement inscrit dans les parcours juvéniles », *Informations sociales*, n° 195, p. 95-104.
- Bethel J., 1989, "Sample allocation in multivariate surveys", *Survey methodology*, n° 1, vol. 15, p. 47-57.
- Boisson-Cohen M., Garner H., Zamora P., 2017, *L'insertion professionnelle des jeunes, Rapport à la ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social*, France Stratégie-DARES.
- Brutel Chantal, 2019, « Qui sont les jeunes ruraux ? Caractéristiques sociodémographiques », INJEP Fiches Repères.
- Cellard-Chillès A., Francou Q., 2020, « Quelles sont les missions de Service civique qui favorisent l'engagement bénévole ? », *INJEP, Analyses & synthèses*, n° 39.
- DARES, 2018, « Activité des jeunes et politiques d'emploi », Tableau de bord.
- Dauphin L., Levieil A., 2018, « Le nombre des bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés a doublé depuis 1990 », *Études et résultats*, n° 1087.
- Dauphin, L., Eideliman, J.-S., 2021, *Élargir les sources d'étude quantitative de la population handicapée : Que vaut l'indicateur « GALI » ? Utilisation de la question GALI pour repérer les personnes handicapées et établir des statistiques sur leurs conditions de vie*, Les dossiers de la DREES n°74
- David A., 2020, « Le service civique en chiffres », INJEP Fiches repères.
- Firquet S., 2019, « Le devenir des personnes sorties de contrat aidé », *DARES Résultats*, n° 017.
- Ferry L., 2008, *Pour un service civique. Rapport au Président de la République*, Conseil d'analyse de la société, Paris, Odile Jacob.
- Francou Q., 2018, « Le service civique en chiffres », INJEP Fiches repères.
- Francou Q., Ploux-Chillès A., 2020, « Les volontaires en Service civique : des parcours de formation et d'insertion variés », *INJEP, Analyses & synthèses*, n° 32.
- Henrard V., Ilardi, V. (coord.), 2017, *Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la Génération 2013*, Marseille, CEREQ, coll. « Enquêtes » n°1.
- Houdeville G., Suaud C., 2019, *Des décrocheurs scolaires en service civique : des passagers clandestins ?*, Lormont, Le Bord de l'eau.

Ihaddadene F., 2015, « De l'instruction militaire à l'éducation populaire, que reste-t-il de l'objection de conscience dans le service civique ? », *Mouvements*, n° 81, p. 107-115.

INJEP-ASC, 2019, Premiers chiffres et résultats de l'enquête INJEP-ASC.

INSEE, « Emploi, chômage, revenus du travail », *INSEE Références*, édition 2020

Kerivel, A., James, S., 2019, « Les enjeux de la mixité sociale en France », INJEP Fiches repères.

MENJ-MESRI-DEPP, 2019, *Repères et références statistiques*, 2019.

Observatoire des territoires, 2019, *Les mobilités résidentielles en France - tendances et impacts territoriaux*.

Paul M., 2004, *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, Paris, L'Harmattan.

Ploux-Chillès A., Camus M., 2017, « Le Service civique au défi de son expansion », *INJEP Analyses et synthèses*, n°7.

Talleu, C., 2019, *Le service civique dans les associations. Mise en œuvre et impact dans le département de l'Aisne*, INJEP Notes et Rapports.

Annexe méthodologique

La population cible de l'enquête

La population cible de l'enquête est constituée des volontaires ayant terminé leur mission entre octobre 2017 et septembre 2018. Seuls les volontaires dont la mission a duré au moins trois mois ont été retenus. Ce seuil de trois mois est apparu comme le meilleur compromis entre, d'une part, la nécessité d'inclure suffisamment de volontaires ayant rompu leur mission (les missions menées à leur terme sont d'une durée de six à douze mois) dans un souci de représentativité, et d'autre part, l'importance d'avoir des répondants pour qui le service civique a constitué une étape suffisamment importante dans leur parcours.

L'enquête devait initialement couvrir l'ensemble des territoires d'outre-mer, y compris la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna, où ont eu lieu 1 093 des 75 018 missions de la population cible initiale (1,46 %). Les taux de réponse ayant été très insuffisants dans ces régions (16 %, contre 57 % pour le reste de l'échantillon), notamment en raison de l'important décalage horaire, il a été décidé de ne pas utiliser les questionnaires de ces régions. L'enquête ne couvre donc que la France métropolitaine ainsi que les cinq DROM.

Date et protocole de collecte

La collecte des données a eu lieu du 19 avril au 8 juillet 2019 : ainsi tous les volontaires avaient terminé leur mission depuis au moins six mois, ce qui a permis d'interroger tous les volontaires sur leur situation six mois après leur mission.

Le protocole de collecte de cette enquête était multimode séquentiel. Dans un premier temps, les personnes ont été contactées, par lettre postale puis par email, pour répondre par internet. Les non-répondants ont ensuite été relancés pour répondre par téléphone. 59 % des réponses ont été complétées par internet, et 41 % par téléphone. Le questionnaire, d'une durée de 20 minutes, a été administré aux enquêtés par IPSOS Observer.

Échantillonnage et taux de réponse

Les individus sélectionnés dans l'échantillon ont été tirés aléatoirement à partir de la base de données administrative ELISA, base utilisée pour la gestion des contrats des volontaires. Le plan de sondage utilise l'algorithme de Béthel (1989), qui permet de garantir une précision suffisante au niveau de plusieurs sous-échantillons, délimités par les variables suivantes :

- Région (13 régions métropolitaines + 5 DROM)
- Domaine de mission (les 9 domaines identifiés par l'Agence du service civique)
- Type d'organisme, 3 modalités (associations, État ou établissement public, collectivités)
- Niveau de diplôme, 3 modalités (inférieur au bac, bac, supérieur)
- Résidence en quartier prioritaire de la ville (QPV) ou non

14 999 anciens volontaires ont été interrogés, dont 14 380 qui appartenaient à la population cible finale (hors territoires d'outre-mer exclus du champ *a posteriori*). Sur ces 14 380 interrogés, 8 193 ont complété le questionnaire, soit un taux de réponse de 57 %.

La pondération de l'échantillon

Les données ont été pondérées pour garantir la représentativité de l'échantillon. Un modèle de non-réponse a été estimé, puis les poids ont été ajustés par un calage sur marge. Dans le modèle de non-réponse, estimé à partir des variables de la base de sondage, les variables ont été sélectionnées par l'algorithme stepwise. L'algorithme a retenu les variables suivantes :

- Sexe
- Âge, en 4 modalités (16-18 ans, 19-20 ans, 21-22 ans, 23 ans et plus)
- Région de résidence du volontaire
- Niveau de formation, en 7 modalités (sortie collège, sortie d'un CAP-BEP sans valider, sortie du lycée sans bac, CAP-BEP validé, baccalauréat, bac+2, bac+3 et plus)
- Domaine de mission, en 3 modalités (le sport, la santé, ou un autre domaine)
- Type d'organisme, en 3 modalités (associations, État ou établissement public, collectivités)
- Résidence en quartier prioritaire de la ville (QPV) ou non.
- Statut d'activité à l'entrée en mission (étudiant, salarié, chômeur ou inactif)
- Handicap reconnu administrativement ou non
- Nationalité : française, d'un pays membre de l'Union européenne, ou d'un autre pays
- Date de fin de la mission
- Rupture de contrat avant son terme ou non, détaillée selon les motifs de ruptures
- Coordonnées initialement disponibles : adresse email, numéro de téléphone, ou les deux.

L'échantillon a ensuite été calé, par la méthode du calage sur marges, sur les cinq variables retenues dans le plan de sondage (voir *supra*), auxquelles nous avons rajouté le sexe et l'âge.

ÉVALUATION DU SERVICE CIVIQUE

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LES PARCOURS ET LES MISSIONS DES VOLONTAIRES

Si des initiatives pour l'évaluation du service civique ont été prises depuis le lancement du dispositif, ce rapport constitue la première évaluation à partir de données d'enquête statistique représentatives de l'ensemble des volontaires du service civique.

L'enquête Service civique, menée en 2019 par l'INJEP et l'Agence du service civique, fournit de nombreux éléments chiffrés permettant d'étudier dans quelle mesure les objectifs du dispositif sont atteints : universalité, mixité sociale, développement d'une culture de l'engagement, complémentarité des missions avec les emplois et le bénévolat, insertion professionnelle des volontaires.

À travers dix chapitres thématiques, le rapport analyse les parcours scolaires, professionnels, géographiques et d'engagement, en amont et en aval de la mission, et détaille les conditions de réalisation des missions elles-mêmes. Une première partie aborde les profils des volontaires, les raisons pour lesquelles ils se sont engagés en service civique, et la question de l'inclusion des personnes handicapées. La deuxième partie est consacrée aux activités réalisées, à l'encadrement des volontaires et à leurs conditions de vie pendant le service civique ; elle analyse également l'objectif de mixité sociale à travers les rencontres faites par les jeunes au cours de leur mission. La troisième partie est centrée sur la période postérieure au service civique : la situation des volontaires six mois après la fin de leur mission, leurs parcours géographiques et d'engagement.

Le rapport donne à voir une expérience du service civique contrastée selon les volontaires : en fonction de leur niveau de diplôme et leur sexe, mais aussi selon les types d'organismes d'accueil et les activités, très variées, qui leur sont confiées.



ISSN : 2727-6465